

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 19 juin 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ sur l'année 2018



Sommaire

Sommaire.....	1
1. AXES STRATEGIQUES et OBJECTIFS : REALISATIONS 2018.....	2
1.1. Adaptation aux besoins identifiés de soins, d'accueil et d'accompagnement.....	2
1.1.1. Médico-social : mise en place de la logique de parcours dans une dynamique inclusive et développement de réponses aux besoins non satisfaits.....	2
1.1.2. Coordination, gradation des soins et des diagnostics pour la Psychiatrie infanto-juvénile.....	7
1.1.3. Prévention et la Protection de l'Enfance : des dispositifs qui s'étoffent.....	8
1.1.4. Social : développement de l'offre.....	9
1.2. Promotion des Droits et Participation.....	11
1.2.1. Secteur sanitaire de l'Arseaa.....	11
1.2.2. Médico-social, social, Prévention et protection de l'Enfance : de nombreuses initiatives pour dynamiser la participation et les droits des personnes.....	12
1.3. Politique qualité.....	15
1.3.1. Poursuite de la démarche de réalisation en continue du second cycle d'évaluation interne.....	15
1.3.2. Prévention et gestion des risques.....	17
1.3.3. Secteur sanitaire : poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité.....	18
1.4. Recherche et Formation en travail social : de profondes évolutions qui amènent les projets à évoluer.....	19
1.4.1. Des évolutions majeures du cadre d'action.....	19
1.4.2. Des évolutions profondes qui se poursuivent pour le Pôle.....	19
1.4.3. ... et devraient s'accroître en 2019.....	19
2. PUBLICS SUIVIS EN 2018.....	20
2.1. Effectifs, File active annuelle.....	21
2.2. Effectifs des formations et des actions d'insertion.....	25
3. NIVEAU D'ACTIVITE 2018.....	28
4. ZOOM SUR LES POLES.....	30



AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS : REALISATIONS 2018

1.1. ADAPTATION AUX BESOINS IDENTIFIES DE SOINS, D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

1.1.1. Médico-social : mise en place de la logique de parcours dans une dynamique inclusive et développement de réponses aux besoins non satisfaits

Pour le secteur médico-social, l'année 2018 se situe plutôt dans la continuité : qu'il s'agisse des grands changements opérés en 2016 avec l'entrée en vigueur du CPOM-M médico-social sur le champ enfant (handicap enfance de financement exclusif assurance maladie et hors CMPP)

ou de la préfiguration des reconfigurations opérées par l'entrée des CMPP, ESAT et MAS dans le champ du contrat au 1er janvier 2017. Pour une grande part du secteur adulte (celui à double financement), les négociations demeurent néanmoins à venir et le développement de l'offre et les

projets se sont poursuivis en dehors du cadre contractuel. Il s'agit de faire le bilan des actions menées afin d'élaborer le nouveau plan stratégique médico-social de l'Arseaa pour les années 2019-2023 qui sera le socle associatif pour la négociation du futur CPOM.

> Des reconfigurations dans des logiques de parcours personnalisés et dans une dynamique inclusive

Il s'agit d'offrir à chaque personne un parcours personnalisé depuis les étapes de diagnostic et de prévention jusqu'à son accompagnement à l'âge adulte en privilégiant les structures ouvertes et articulées avec le milieu ordinaire.

Le parcours personnalisé dans une dimension inclusive est ainsi l'un des axes majeurs de développement pour les établissements et services médico-sociaux de l'Arseaa, tant en interne qu'en consolidant les partenariats à l'externe, l'ultime structuration étant le Dispositif ITEP intégré.

Secteur enfant

C'est en vertu de cet objectif que le Pôle Enfances plurielles a installé à Aussonne son unité jeunes enfants (IME L'Aussonnelle). Cette dernière s'articule avec l'offre du CAPVA, développée sur la commune de Pechbonnieu pour les 12-20 ans, et participe ainsi à garantir la fluidité et la continuité des parcours. Cette unité s'appuie sur des partenariats étroits, notamment avec la commune d'Aussonne et l'Education nationale. Elle s'inscrit dès la conception du projet, dans une logique d'inclusion en milieu ordinaire. En outre, ces deux unités misent sur la mixité des publics

puisque, tant l'Aussonnelle que le CAPVA accueillent à la fois des publics TSA et non TSA.

Pour le Pôle Rives Garonne, l'ensemble des antennes SESSAD et les ITEP "Adolescents et jeunes adultes" accueillent chaque année encore davantage de jeunes en âge d'inscription sur des parcours de sensibilisation au monde du travail et à la préformation professionnelle. Le Pôle développe des réponses adaptées notamment via le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé (CFAS de l'Arseaa).

Le Pôle Béroi-Collectif, depuis quelques années déjà (alors qu'il

était encore le Pôle Collectif Saint-Simon), s'est lui engagé dans une révision de ses dispositifs et une refonte de l'affectation de ses ressources. Ainsi dès 2016, dans le cadre du CPOM-M MS l'offre de service a été renforcée, proposant ainsi un accueil quotidien à 118 jeunes au sein de l'ITEP (contre 95 auparavant).

L'aboutissement de ce projet a permis de renforcer l'évolution des dispositifs vers une graduation et une plus grande proximité des services. Les plateaux éducatifs ont ainsi été renforcés sur les unités de demi-internat, des professionnels de nouveaux métiers ont été recrutés (Moniteurs éducateurs) permettant aux éducateurs spécialisés de s'investir dans des champs de compétences plus spécialisés.

Fort de sa capacité à remettre en question ses dispositifs et ses organisations, l'ITEP Les Ormes a poursuivi en 2018 ses engagements dans un projet visant à déplacer son unité « Les Oliviers » sur la ville de Cugnaux. Cette unité proposant un accueil réduit devrait offrir des espaces de soins et d'accompagnement au plus proche de l'environnement de l'enfant et donc au plus proche de son lieu de vie, des écoles et du collège. Ce site accueillera également l'unité de Chantelouve, accueil temporaire de soirée et de week-end qui complète la palette de l'offre et le CAFS, centre d'accueil familial spécialisé, devenu un service autonome de l'ITEP, avec une action étendue auprès d'un public déficient intellectuel avec ou sans troubles du spectre autistique. Il accueille des enfants dont le parcours peut être qualifié de « complexe », dans une dimension nécessairement partenariale et s'inscrit comme une alternative à l'internat.

Pour le CAMSP lotois, également hors CPOM, il s'agit de veiller à la continuité des parcours de soins et d'accompagnement, en portant une vigilance toute particulière sur le délai d'attente entre la révélation ou la suspicion, d'une atteinte qui touche l'enfant et l'accès au CAMSP. Les moyens encore insuffisants induisent

des délais considérés comme importants entre le premier contact et l'accueil effectif par le CAMSP, il faut également noter des difficultés de sortie vers d'autres services du fait de l'engorgement de ces services dans les territoires.

Enfin, évolution encore à venir mais non des moindres, tant elle peut être préfiguratrice pour le secteur dans le contexte de la réforme des autorisations : le passage en DITEP (dispositif ITEP intégré). Bien au-delà de la souplesse dans les passages entre SES-SAD, ITEP et internat, il s'agit d'un changement radical de perspective, substituant à une logique d'établissement, de place, d'appartenance, une dynamique de parcours de la personne accueillie.

Cette véritable transformation sera accompagnée de formations, en direction des cadres puis de tous les professionnels, dans une dynamique territoriale co-construite entre deux pôles de l'Arseaa et des partenaires.

Le lancement officiel des travaux de transformation de l'offre en Ditep s'est réalisé en septembre 2018, pour une signature de l'ensemble des partenaires, près de 200, fin juin 2019 avec une probable autorisation de fonctionnement en DITEP début janvier 2020.

Secteur adulte

Pour les pôles comportant une offre handicap à destination des adultes, le CPOM est entré en vigueur en janvier 2017 pour les ESAT et la MAS, avec en perspective la conclusion à moyenne échéance d'un CPOM spécifique avec les Conseils Départementaux pour les autorisations à compétence exclusive (Foyers d'hébergements, foyers de vie, SAVS) et un avenant à chacun des CPOM existants pour les autorisations à double compétence (FAM, SAMSAH).

Pour le pôle Pousiniès Bordeneuve, de nombreuses actions ont été programmées pour se rapprocher de "la

cible" programmée pour 2020 : disposer d'une palette cohérente de services pour pouvoir proposer à chacun des parcours personnalisés souples et adaptables. Les activités proposées seront évaluées avant et

Cap sur l'insertion professionnelle

« Si le travail d'inclusion scolaire est à renforcer, il ne doit pas être le seul travail d'inclusion effectué. Il doit être favorisé par davantage de souplesse dans les réponses mobilisables (ex temps partiel), et être lié aux notions d'inclusion pré professionnelle et aux notions majeures d'inclusion sociale.

En conséquence, l'objectif d'un établissement comme l'IME est de se détacher d'une vision basée uniquement sur l'inclusion scolaire et ensuite sur l'insertion professionnelle, pour fonder les projets des enfants accompagnés vers une inclusion sociale, fondée sur le vivre-ensemble.

Cette nouvelle donne apporte plus de pérennité et de consolidation dans les réponses aux plus vulnérables et aux plus éloignés du droit commun. »

pendant le parcours individuel et devront être en adéquation avec les besoins.

Dans cette même logique, parmi les principes d'action du Pôle Adultes 31, la modularité : les ressources de chaque établissement sont mobilisables et modulables dans une dimension matricielle et le cas échéant combinées en réponse aux besoins des projets des personnes. Il s'agit in fine de permettre une offre d'accompagnement diversifiée et adaptable au service d'une logique de parcours de vie. Egalement recherchée, la continuité et la cohérence de l'accompagnement dans le cadre de ce parcours, sur la base de repères communs et sécurisants.

Dans la continuité des années précédentes et en lien avec l'entrée en CPOM des ESAT de l'association en 2017, les actions menées ont eu pour objectif de favoriser les passerelles vers le milieu ordinaire, de poursuivre le développement d'une politique de gestion des ressources humaines des travailleurs en situation de handicap ainsi que de développer le partenariat et la logique de parcours avec le secteur sanitaire

adultes dont notamment la psychiatrie adulte (les nouveaux entrants en ESAT présentant le plus souvent des troubles psychiques).

Apportant une pierre de plus à l'édifice, la création de deux entreprises adaptées concernant une activité de restauration d'entreprise sur le site de Saint-Simon à Toulouse et une activité travaux paysagers et entretien espaces verts dans le Tarn-et-Garonne ouvre une nouvelle perspective sur le milieu ordinaire dans une offre d'accompagnement adapté.

Enfin, le SAVS du Pôle Adultes Henri Cros et le CD 82 projettent de pouvoir poursuivre l'accompagnement au-delà de l'Esat, à l'âge de la retraite de façon à éviter le risque d'isolement et de rupture.

Et la transition ?

Cette dichotomie historique entre secteur adulte et secteur enfant dans le champ du handicap n'a néanmoins pas fait passer au second plan la nécessité de travailler les transitions et le passage du secteur de l'enfance à

l'âge adulte. D'autant que cette césure est volontairement battue en brèche par la réforme des autorisations qui, dans l'esprit de ses rédacteurs, doit favoriser cette transition, en permettant au secteur enfant d'aller au-delà de 20 ans et au secteur adulte d'intervenir dès lors qu'il n'y a pas de dimension éducative dans le projet.

Au Pôle Adultes Henri Cros, compte tenu des attentes des personnes jeunes nouvellement accueillies dans le secteur adulte, les passages au sein des foyers d'hébergement sont amenés à n'être que transitoires. Ces personnes aspirent en effet être rapidement en capacité de vivre en appartement autonome, éventuellement accompagnées par un service de type Service d'accompagnement à la vie sociale. Ceci met en exergue l'importance du travail à réaliser en amont auprès des établissements dont ces jeunes adultes sont issus et le travail de coordination des différents dispositifs afin de leur assurer une fluidité de parcours.

Formation des professionnels, participation de l'Arseaa aux travaux de l'ARS à ce sujet, développement et facilitation des modalités de transitions entre les IME, ITEP et les ESAT de l'association ; autant d'actions mises en œuvre sur 2018. Ce qui n'exempte pas d'une plus globale dans le cadre de l'élaboration en 2019 du nouveau plan stratégique médico-social de l'Arseaa.

L'élaboration du futur Plan stratégique médico-social (2019-2023) se fera autour de 5 axes : évolution des publics et des besoins, inclusion, parcours, soin et enfin prévention.

> L'organisation de réponses aux besoins spécifiques et la couverture des "zones blanches"

Cette priorité s'est notamment concrétisée dans le cadre du CPOMM médico-social et la réponse positive à des appels à projet/candidature par le développement de l'offre :

Secteur enfant

Le développement de l'offre à destination des enfants déficients intellectuels présentant des troubles du

spectre de l'autisme (TSA) sur le Pôle Enfances Plurielles avec trois localisations : à Guilhem (Venerque), à Toulouse à partir de l'IME les Bruyères et sur le Nord Toulousain.

L'implantation dans l'aire urbaine nord de Toulouse, repérée comme "zone blanche" de l'IME L'Aussonnelle (publics présentant une DI et publics ayant des TSA) et l'ouverture

de l'IME CAPVA aux publics TSA permet en effet à fois d'ajuster la couverture territoriale des besoins sur le département de la Haute-Garonne dans une logique de proximité et de déployer l'offre TSA. En 2018, ce dispositif a poursuivi sa montée en charge avec la perspective d'ouvrir 8 places d'internat d'ici 2021. Après de nombreuses démarches infruc-

teuses, le choix a été fait d'une implantation sur la commune d'Aucamville, avec le projet d'acquisition de deux villas mitoyennes, à proximité du centre-ville (écoles, collège, équipements culturels et sportifs, commerces...), dans une perspective la plus inclusive. Les travaux seront réalisés en intégrant d'ores et déjà les aménagements nécessaires pour les publics TSA, dans l'éventualité d'une ouverture sur ce public, ouverture qui serait cohérente par rapport à la politique du Pôle.

Un dispositif pour répondre aux besoins d'accompagnement des adolescents à difficultés multiples développé à partir des Pôles Rives-Garonne et Collectif Saint-Simon avec les partenaires que sont l'ASEI et Château sage : l'EMac. En 2018, ce dispositif fonctionne en pleine activité avec 24 jeunes accompagnés. Principal levier d'amélioration : l'engagement de tous les acteurs et institutionnels (ARS-CD-MDPH).

Le déploiement du projet du SESSAD CAP Midi-Pyrénées qui permet, sur les territoires concernés, la prise en compte des besoins spécifiques en matière de déficience auditive et de troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

La participation du SESSAD CAP Midi-Pyrénées au Pôle de compétences et de prestations externalisées du Tarn-et-Garonne porté par l'ASEI en lien avec l'ADAPEI 82-12 et l'Arseaa autour des problématiques spécifiques

des TSA qui permet d'apporter de façon souple une réponse à des besoins non satisfaits.

Secteur adulte

Pour le secteur Adultes, si l'entrée en CPOM est encore en perspective pour la majorité des établissements et services, les pôles n'ont toutefois pas attendu cette opportunité pour engager le travail de diagnostic et de réflexion.

Celui-ci s'est concrétisé par plusieurs initiatives pour développer l'accompagnement des publics avec autisme, en lien avec la politique de l'ARS et des Conseils Départementaux concernés.

Ainsi, sur le Pôle Pousiniès Bordeneuve, le projet et les accompagnements ont fait l'objet d'une importante transformation au profit des personnes présentant des TSA avec l'ouverture en 2017, d'un SAMSAH Autisme pour 5 places et d'une unité FAM Autiste pour 7 places. Dans le cadre de la politique de formation du pôle, l'ensemble de l'équipe éducative du Foyer de Vie et du SAMSAH psychique a été formée à la problématique TSA.

Sur le Pôle Adultes 31, la production des outils d'évaluation et d'amélioration de la qualité pour l'accompagnement des personnes avec TSA au niveau du FAM a permis de renforcer le

forfait octroyé pour financer les soins assurés par l'établissement. Par ailleurs, les deux places d'accueil temporaire fléchées sur l'autisme sur le FAM ont fonctionné pour la première fois en année pleine sur 2018 permettant l'accueil de deux personnes sur l'année. Le pôle a également poursuivi sa politique de formation sur les TSA.

Au titre des créations pour répondre à des besoins, cette fois, d'insertion et de maintien dans l'emploi, la mise en place, aux côtés de l'ASEI et de l'APF d'un dispositif d'Emploi Accompagné. L'année 2018 a été la première année de fonctionnement de ce nouvel outil d'appui à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Sur un autre volet, le vieillissement des cohortes de personnes accompagnées par les établissements et services pour adultes de l'Arseaa fait émerger de nouveau besoin du moins accroît la pression sur la nécessité de développer l'offre pour personnes handicapées vieillissantes. Sur le Pôle Adultes Henri Cros, 10 places nouvelles ont été autorisées pour permettre d'y répondre. Elles ne seront toutefois installées qu'en 2020 le temps de réaliser les travaux d'extension avec la construction d'une aile médicalisée commune à la MAPHV et au FAM.

> L'évolution de l'accompagnement pour répondre à l'évolution des besoins et dans une dimension qualitative

Au-delà de la structuration de l'offre, c'est l'accompagnement même qui s'adapte pour répondre de façon qualitative aux besoins somme toute spécifiques de chaque personne accompagnée.

Sur les pôles adultes, le vieillissement des personnes accueillies dans les dispositifs a également des conséquences quant à la nature même de l'accompagnement :

- Pour les foyers de vie, l'accompagnement est nécessairement plus soutenu avec une dimension soin davantage prégnante avec, par ailleurs, un impact sur la dynamique des groupes et le rythme de vie... Ainsi au Pôle Pousiniès Bordeneuve, un travail s'est engagé en 2018 entre le service infirmerie et les équipes éducatives des foyers (FH et FV) engagé. L'objec-

tif est d'engager une étroite collaboration entre le service infirmerie et les foyers.

- Sur les Esat, il s'agit d'adapter les ateliers ainsi que les temps et rythme de travail, avec notamment le développement du temps partiel. Conformément aux engagements pris dans le cadre du CPOM et depuis, une par-

La politique de formation pour accompagner l'adaptation de l'offre

La formation des professionnels s'est appuyée en 2018 sur les axes spécifiques et transversaux du plan de formation associatif. Les plans de formations sont aujourd'hui construits dans une logique pluriannuelle, en soutien à la mise en œuvre des plans stratégiques, du CPOM-M, et de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) associatifs.

Les formations transversales proposées sur le plan associatif sont des formations inter pôles dont la plus-value est de permettre aux professionnels d'établissements et services différents d'échanger sur leurs pratiques et de s'ouvrir à d'autres approches. Les formations spécifiques (formations relatives à l'autisme notamment sur le pôle) peuvent être proposées en intra et bénéficier à l'ensemble d'une équipe à partir des pratiques de terrain.

Le plan de formation associatif, dans sa version pluriannuelle, a reconduit en 2018 certaines actions de formation nécessitant un accompagnement soutenu comme celles concernant les logiques du spectre autistique (avec en sus des formations actions réalisées spécifiquement par les pôles). Parmi les thèmes de cette année : MAPA, prévention et acceptation des situations complexes de handicap, comment renouveler les modalités techniques d'intervention auprès des parents, Snoezelen...

tie des ETP vacants ont ainsi été pourvus en professionnels (5,92 ETP sur l'ensemble des trois ESAT).

Sur un autre registre, au Pôle Enfances Plurielles, l'année 2018 a donné lieu à l'élaboration d'une nouvelle trame et d'une procédure d'élaboration du Projet Individualisé d'Accompagnement : résolument orientée sur l'identification du besoin, défini dans l'écart à la norme de réalisation en s'appuyant sur les capacités et potentialités, les habitudes et le projet de vie de la personne. Il est identifié à partir d'une double approche : les attentes de la personne et/ou de sa famille, et l'évaluation des professionnels.

En parallèle, selon une approche de l'accompagnement résolument intégrative et non excluante, les projets techniques de chacune des unités (L'Aussonnelle, CAPVA, Les Bruyères, Guilhem) prennent le parti de s'appuyer, pour travailler la dimension d'inclusion et « le vivre ensemble », sur une mixité des publics (TSA et non TSA), au sein de groupes de petite taille. Si l'individualisation des accompagnements reste de principe, avec la préservation d'espaces et de programmes d'activité propres autant que nécessaire, cette mixité apparaît en effet comme stimulante en favorisant les partages de savoirs et de compétences du point de vue des jeunes accompagnés autant que des professionnels.

Sur le secteur Adulte, le logiciel Net soin a été mis en place. L'objectif étant de mieux suivre et mieux accompagner les usagers dans leur parcours de soin.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), les établissements sont invités à participer aux réunions des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) relatives aux situations complexes de personnes en attente d'accompagnement.

Certains d'entre eux ont accueillis des situations. Ainsi, poursuivant le travail engagé depuis 2016 en direction de l'accueil des tous petits, dès trois ans, l'ITEP Béroï a accueilli en fin d'année

2018 un jeune de 6 ans, en situation de déscolarisation et orienté dans le cadre de la procédure Réponse Accompagnée pour tous. Cet accueil a été rendu possible par la mutualisation des moyens du Pôle Béroï-Collectif et le recours du CAFS (Accueil Familiale Spécialisé).

En parallèle, le déploiement du système d'information de suivi des orientations pour personnes en situation de handicap a été opéré sur 2018. Celui-ci doit permettre : de suivre la mise en œuvre des orientations dans le contexte de la RAPT, de faciliter les parcours des personnes en situation de handicap, et enfin de permettre aux établissements d'accéder en temps réel aux décisions d'orientation et informer la MDPH des suites données à leurs décisions.

1.1.2. Coordination, gradation des soins et des diagnostics pour la Psychiatrie infanto-juvénile

> Engagement dans le nouveau CPOM (2018-2023)

En 2018, le pôle a signé avec l'ARS son CPOM socle (identique pour tous les acteurs) ainsi que son annexe financière. Les autres annexes, notamment sur les objectifs stratégiques spécifiques au pôle Guidance Infantile seront négociées au premier semestre 2019.

> La déclinaison du parcours de soin en ambulatoire et la montée en charge sur les diagnostics autisme

En fonction de l'intensité des troubles repérés et l'âge, l'accueil par le 3^{ème} secteur de psychiatrie de la Haute-Garonne porté par le Pôle Guidance Infantile se fait en Centre Médico-Psychologique (CMP), en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) ou en Hôpital de jour, le CMP étant le lieu privilégié de 1^{ère} consultation.

Les CMP organisent le diagnostic TSA de première ligne. Celui-ci a poursuivi sa montée en charge en 2018. Ainsi, chaque antenne a réalisé, cette année, au moins un bilan. La cellule de veille du CRA adresse dorénavant directement les demandes simples aux différents CMP. La supervision ADI/ADOS effectuée tous les deux mois, les RCP faites par l'équipe CRA attachée au pôle Guidance sur les différentes antennes, la mise à disposition de personnels de cette équipe

pour les premières évaluations et rédactions ont soutenu cette appropriation. Cette année encore, plus d'enfants ont bénéficié d'un bilan ADI/ADOS sur nos CMP et avec des délais moindres, que sur l'Unité d'Évaluation du CRA.

L'évolution des pratiques se poursuit pour prendre en compte les apports neurocognitifs tout en maintenant la dimension de prise en charge psychique, indispensable chez les très jeunes enfants et chez les enfants plus grands pris en charge sur nos structures et présentant tous des comorbidités.

A la rentrée 2018, 2 mi-temps d'infirmier ont été déployés sur les CMP de la Reynerie et Saint-Léon. En effet, l'expérience des infirmiers au bénéfice du patient en hôpital de jour et en ambulatoire pour adolescents renforce la pertinence d'inclure les infirmiers au sein des CMP du pôle. Ces premières expériences d'intégration en CMP a été précédée d'un groupe de travail qui a défini leurs missions principales par rapport aux besoins des patients et en a ainsi facilité l'intégration.

TSA – Essor des pratiques intégratives

- Echanges de pratiques dans le cadre de la CIPPA*
- Participation à l'étude PREPS Autisme du CHU de Nantes

**Adossement à la CIPPA (Coordination Internationale entre Psychothérapeutes Psychanalystes et membres associés s'occupant de personnes Autistes). Un groupe important de professionnels (une trentaine, dont 10 de la Guidance), se réunit régulièrement à l'hôpital de jour des Bourdettes pour partager leurs pratiques.*

> Consolidation de la filière adolescente

Dans le cadre de l'amélioration de la fluidité du parcours patient, en aval des urgences psychiatriques de Toulouse, un dispositif départemental réactif, dans la prise en charge des adolescents se structure. Reposant sur les 3 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile, il comprend 3 niveaux :

- Un premier relatif à la création ou au renforcement pour chacun des secteurs d'une consultation réactive pour adolescents (Consult'Ado) et d'une équipe mobile d'évaluation et de soutien (UMES)
- Un second relatif à un dispositif de régulation et de consultations de crise au CHU de Toulouse, alternative

au passage aux urgences psychiatriques adultes, sur les temps de jour du lundi au vendredi.

- Un troisième relatif à la création d'un centre de crise de 6 lits, situé au CHU de Toulouse.

Le premier niveau a été financé dès l'année 2017, le deuxième niveau a

été mis en place en 2018 avec l'ouverture du CeRCA 31 (Centre de Régulation et de Crise pour Adolescents) en novembre.

Concernant le pôle Guidance Infantile, le dispositif prend forme en particulier sur le site de Saint-Léon avec :

- une Consult'Ado, permettant de recevoir dans des délais très rapides (48h à 4 jours), les adolescents en crise (par création et transformation de la Consult'Ado existante sur un projet de service remanié).

- une UMES (équipe mobile d'évaluation et de soutien pour adolescents),
- une unité d'hospitalisation réactive (créée par redéploiement de places à

partir de l'hôpital de jour des adolescents Saint Léon), permettant une intervention précoce et intensive pour affiner le diagnostic, offrir une alternative à l'hospitalisation temps plein, préparer une orientation ajustée aux besoins de l'adolescent. La durée de prise en charge est limitée à 3 mois, éventuellement renouvelable une fois si besoin.

Ces services s'articulent avec les CATT, l'Hôpital de Jour classique. La coordination et l'évolution de ces différents dispositifs, pour assurer une cohérence globale et une réponse ajustée à chaque adolescent, ont nécessité la mise en place d'un médecin coordonnateur « filière adolescent ».

Un travail s'est par ailleurs institué, d'une part avec les CMP Guidance, d'autre part avec les lieux d'hospitalisation adolescents pour affiner les besoins des adolescents et faciliter les parcours de soin. Un projet de recherche action a été mis en œuvre sous l'égide du CHU, pour évaluer et faire évoluer, si nécessaire, l'offre de soin proposée par les Consult'Ado. Par ailleurs, une réflexion, avec les autres secteurs, est menée à l'ARS, d'une part sur les modalités de prise en charge des adolescents violents en hôpital de jour, d'autre part, sur les modalités et indications des différentes formes d'hospitalisation.

> Ouverture du site de Balma et modernisation des sites de soins

Les travaux de construction du nouveau site de soins de Balma ont eu lieu sur l'année 2018 pour une ouverture prévue en mars 2019. Ce site mutualise les dispositifs CMP – CATT de Quint, le CMP –CATT Balma et l'Hôpital de jour de Magellan permettant d'offrir une gradation complète

de soins ambulatoires et sur plusieurs tranches d'âge.

L'année 2018 marque également le démarrage du projet de réaménagement de l'espace d'accueil et du secrétariat de la filière adolescente in-

tégrant l'ensemble des préconisations des instances liées aux droits du patient et à la gestion des risques. Travaux prévus en 2019.

1.1.3. Prévention et la Protection de l'Enfance : des dispositifs qui s'étoffent

En 2018, les orientations du Plan stratégique Prévention et Protection de l'Enfance (2014-2018) pour diversifier les solutions d'accompagnement ont trouvé une concrétisation à travers le déploiement d'une nouvelle offre de service.

La MECS Lucie Aubrac, dans le cadre d'une extension non importante, a ouvert un dispositif d'accueil pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA).

Ce service dispose d'une capacité autorisée de 13 places à destination des MNA de 16 à 19 ans qui sont accompagnés et hébergés en appartements diffus. Dorénavant la MECS dispose d'un dispositif d'accueil étendu, avec un internat de 28 places, d'un SEJ de 18 places et d'un service dédié à l'accompagnement des MNA de 13 places. Ainsi en 2018 la capacité de la MECS Saint-Joseph est de 59 places.

La MECS Saint-Joseph a été quant à elle autorisée en 2018 à créer 13 places de placement à domicile (PAD). Ce projet a

vu le jour dans le cadre d'une demande d'extension conjointe de places de la MECS Saint-Joseph et de la MECS l'Eau Vive (en mandat de gestion par l'Arseaa). Le projet a permis de créer sur le département de Haute-Garonne, 28 places de placement à domicile (dont 15 pour la MECS l'Eau Vive).

Ce service dénommé « APARTE » a ouvert en septembre 2018 et est mutualisé entre le 2 MECS. La capacité de la MECS Saint-Joseph passe ainsi en 2018 de 46 à 59 places.

Quant à l'AED du Pôle Guidance Infantile, de par son articulation avec les dispositifs ambulatoires (CMP),

- **Création d'un service spécifique MNA (81)**
- **Création d'un service de PAD (31)**

elle constitue déjà une modalité concrète de complémentarité entre le secteur de la Prévention et de la Protection de l'Enfance et le secteur sanitaire.

Dans le Lot, le tournant des alternatives à l'accueil en hébergement a déjà été pris puisque le Conseil départemental a toujours privilégié l'hébergement en famille d'accueil.

L'AEMO/AED de Cahors a néanmoins retravaillé son offre pour davantage d'efficacité.

1.1.4. Social : développement de l'offre

Le secteur social à travers le Pôle social aura connu une importante activité en 2018 en terme de développement de son activité.

- Extension de places de CPH
- Création de dispositifs : HUDA, Accelair

> Extension de places pour le CPH

L'année 2018 a été une année riche et active pour le CPH qui a connu une augmentation de places importante, voyant ainsi sa capacité d'accueil et d'accompagnement passée de 40 à 60 places au cours du dernier trimestre. La montée en charge avec

l'entrée de nouvelles personnes est programmée de façon progressive.

En outre si jusque-là le CPH avait pour spécificité d'accueillir de grandes familles, il a étendu son public aux personnes isolées.

> Deux dispositifs sont par ailleurs venus compléter l'offre : HUDA et dispositif Accelair

- un module d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) de 40 places distinctes

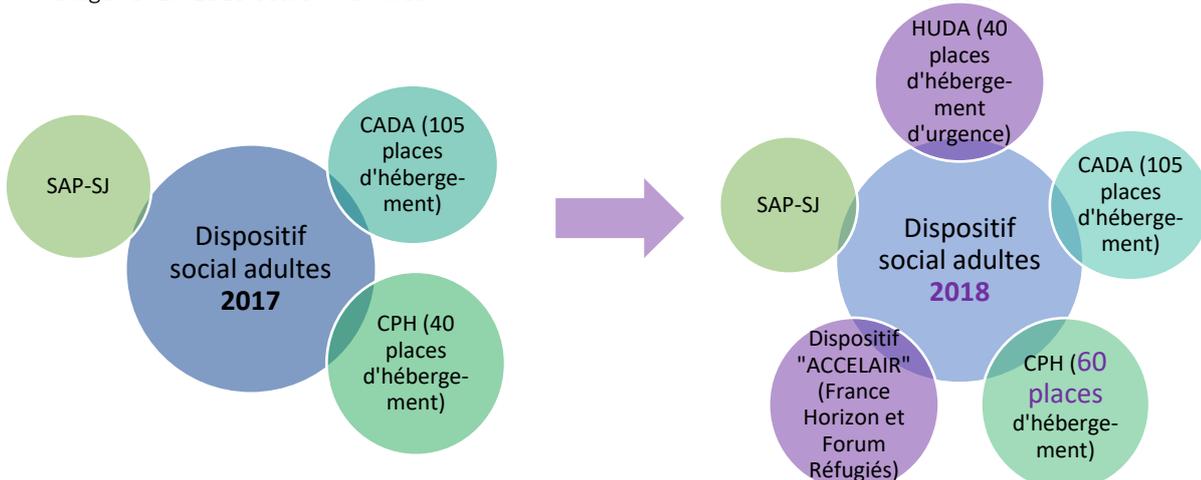
- le dispositif « ACCELAIR » auquel l'Arseaa est partenaire aux côtés de France Horizon et Forum Réfugiés qui permet de proposer un accompagnement vers l'emploi.

> Le CADA poursuit ses missions

Le CADA poursuit en 2018 son action à destination des demandeurs d'asile. Dépendant désormais d'un dispositif national (OFII), le CADA accueille des familles provenant de tout l'hexagone. En 2018 seule 4 familles

provenaient de Toulouse. Cette année le CADA a organisé une conférence intitulée « *Comment adapter la rencontre et le soin à la complexité et à la multiplicité des problématiques*

des demandeurs d'asile ». Cette journée qui a vu intervenir F. Bertandeu, psychologue clinicienne, spécialisée en psycho traumatologie et ethnopsychiatrie a rencontré beaucoup de succès.



Le nombre de places n'est toutefois pas représentatif de la totalité de la taille des établissements et services de l'Arseaa :

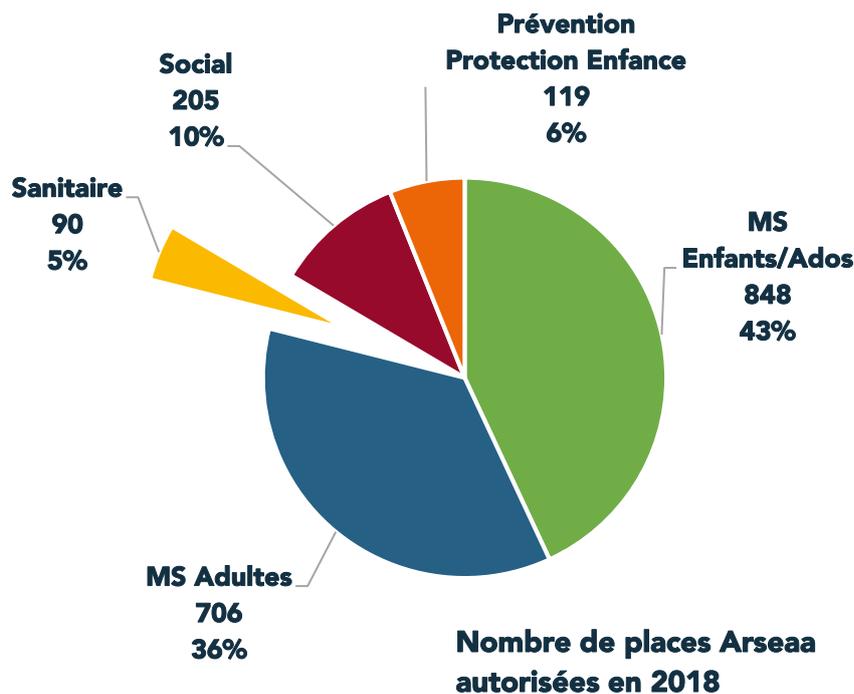
- le secteur de la formation n'apparaît pas dans ce diagramme car il n'est pas contingenté par un nombre de places fixé au préalable

- le secteur sanitaire est avant tout régi par une logique d'activité : la capacité est fixée a priori en nombre de venue, le secteur de la protection l'enfance pour ce qui est de l'AED et de l'AEMO suit une logique similaire (nombre de mesures), ainsi que les CMPP pour le secteur médico-social (pas de notion de places mais un nombre d'actes calibrés par rapport à une file active annuelle).

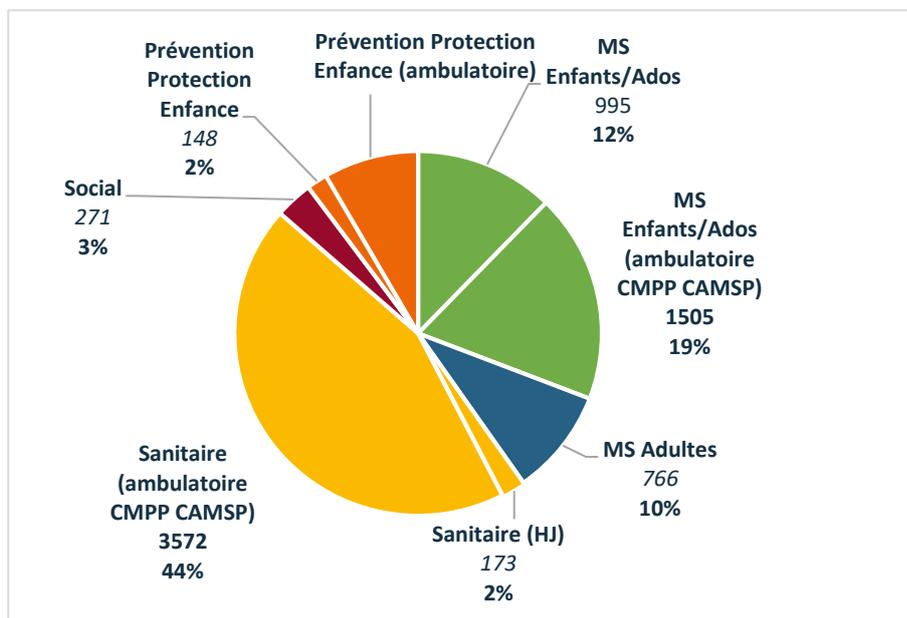
- Le secteur socio-judiciaire n'est également pas calibré en fonction d'un nombre de places. Il n'apparaît pas ici.

Une partie importante de l'offre échappe ainsi au recensement de la capacité selon la logique de place. A l'avenir, le développement du séquentiel et du fonctionnement en file active tendra encore à nuancer la notion de place.

La part du secteur social en augmentation du fait des créations de places
10% en 2018, contre 8% en 2017



Part des secteurs en fonction du nombre de personnes accueillies



1.2. PROMOTION DES DROITS ET PARTICIPATION

1.2.1. Secteur sanitaire de l'Arseaa

> Place des enfants et adolescents accueillis et de leur famille dans le cadre des prises en charge

Au sein du Pôle Guidance Infantile, dans le cadre des prises en charge, la place des patients et de leur famille est centrale. L'information des parents et le recueil de leur consentement sont systématiquement organisés, notamment à travers la présentation des projets de soins ou des contrats AED qui fixent les objectifs de soins et/ou éducatifs et les moyens mobilisés pour les atteindre. Ces documents sont signés par les responsables légaux.

L'alliance thérapeutique avec les parents constitue un facteur essentiel de la qualité de la prise en charge en pédiopsychiatrie, les interventions et

l'accompagnement proposés par les équipes pluridisciplinaires intègrent pleinement cette dimension afin de répondre au plus près aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Les entretiens familiaux tout au long du parcours de soins de l'enfant permettent :

De préciser les difficultés de l'enfant, - d'expliciter le projet de soin proposé qui tient compte des attentes familiales, - de faire des points d'étape, d'ajuster et de faire évoluer le projet en fonction de l'évolution de l'enfant, - de soutenir l'ajustement parental parfois mis à mal par les troubles de

l'enfant (action d'éducation thérapeutique), - d'aider les parents à parler d'eux-mêmes, de déposer leurs espoirs mais aussi leur découragement et leur souffrance.

La place des parents est confortée, en particulier dans la dimension de pairs aidants, tant au niveau de certaines antennes avec des groupes soutenant les habiletés parentales, qu'au niveau institutionnel avec une **implication de parents d'enfants pris en charge au sein de la CDU (Commission Des Usagers)**.

> Première année de fonctionnement de la CDU

Conformément au nouveau cadre législatif (loi du 26 janvier 2016) et réglementaire, la CRUQPC (Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge) a été renommée Commission Des Usagers (CDU).

Pour mémoire, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé est en effet venue prévoir la

élargies. Ainsi au moins une fois par an, elle est **informée des Evènements Indésirables Graves** (EIG) survenus dans l'établissement et des mesures correctrices apportées.

Cette information transmise à la CDU doit garantir le respect de l'anonymat du patient et du professionnel concerné. Elle peut également proposer « un projet des usagers » ayant pour objectif d'exprimer les attentes et des propositions de ces derniers.

D'autres formes de participation des usagers existent au sein du Pôle. En effet, les parents sont invités à l'élaboration du projet de soins individualisé (comme le prévoit d'ailleurs la ré-

glementation). En outre de nombreuses réunions des parents sont proposées sur les hôpitaux de jour (rencontres thématiques sur des sujets choisis par les parents à l'hôpital de jour des Autans, réunion de rentrée à l'hôpital de jour Magellan, journée porte ouverte et réunions thématiques trimestrielles, groupes de paroles de parents sur l'hôpital de jour des Bourdettes et au CMPP de Villefranche).

En 2018 et pour la première fois, des familles de patients, membres de la CDU, ont été **invités à la journée clinique annuelle du Pôle**. Ils ont à cette occasion présentés le travail effectué sur les modalités d'accueil des patients et de leurs parents.

La CDU aux pouvoirs étendus a remplacé la CRUQPC

renovation et le renforcement de la CRUQPC en modifiant les missions et fonctionnement de la Commission. La CDU voit ses compétences être

1.2.2. Médico-social, social, Prévention et protection de l'Enfance : de nombreuses initiatives pour dynamiser la participation et les droits des personnes

La question du droit des personnes accompagnées et de leur participation effective aux décisions les concernant, continuent de faire l'objet dans nombre de pôles du secteur social, médico-social, de l'action sociale et de la protection de l'Enfance, d'axes d'amélioration formalisés au sein des **Plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ)** par des actions spécifiques.

Les **Conseils des Enfants** et **Conseils de la vie sociale (CVS)** ou autres formes de participation, se sont réunis très régulièrement en 2018 dans les différents Pôles et établissements de l'association.

Ainsi au sein du Pôle Adultes Henri Cros, la participation des personnes accueillies s'est poursuivie au sein du CVS qui s'est réuni par 3 fois en 2018. Les représentants au Collège des représentants des usagers ont bénéficié d'une formation leur permettant de mieux appréhender cette instance et leur mandat.

Le conseil de la vie sociale du Pôle Pousiniès-Bordeneuve s'est également réuni 3 fois cette année sur toutes les unités du Pôle. Les documents présentés lors de ces séances sont rédigés en Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Les personnes siégeant au CVS, bénéficient d'aide à la retranscription.

Le Pôle Adultes 31, soucieux de diversifier les formes de participation et d'expression, propose en marge des CVS et ce depuis 2014, des rencontres régulières autour de préoccupations et de questions partagées par les personnes accompagnées, les familles et représentants légaux. Ainsi, en 2018, le Pôle Adulte 31 a organisé une **conférence intitulée « Penser et améliorer les espaces de vie » animée par le CRIDEV**. En 2018, les réunions des CVS ont notamment permis d'échanger sur les nombreux

travaux d'aménagement des différents locaux. Enfin le Pôle a arrêté en 2018 le règlement intérieur des CVS.

L'évaluation externe, avait mis en évidence au sein du Pôle Rives-Garonne, un manque d'espace de concertation et de réflexion avec les personnes accueillies et leurs parents. L'effort engagé depuis 2016 pour favoriser leur participation s'est poursuivi en 2017 et 2018 : élections et tenue des CVS sur les 4 antennes ITEP, mise en place de rencontres telles que celles organisées à l'occasion de la rentrée de septembre et pour clôturer l'année. Concomitamment, des **moments conviviaux** ont été organisés au sein de chaque ITEP (remise des diplômes, concert, visite de l'atelier préprofessionnel, etc.).

Au niveau des SESSAD, outre les réunions de rentrée, les **groupes de réflexion** mis en place en 2017 se sont poursuivis et ont permis de partager des questionnements en lien avec la problématique des jeunes mais également avec la fonction parentale. Malgré tout, la participation des familles au sein de ces différents espaces d'expression reste faible.

L'IME du Pôle Lotois a vu les représentants des familles et des enfants et adolescents accueillies du CVS être renouvelés cette année.

Le CVS de l'ITEP les Ormes du Pôle Béroi-Collectif ne s'est pas réuni cette année. **En Lieu et place du CVS, en raison du très faible taux de participation des parents**, le Pôle a mis en place en 2018, des **rencontres pluriannuelles**, positionnées au plus près des accueils des enfants et adolescents. C'est l'occasion pour chaque unité, en fonction de ses actualités et de ses contraintes, d'organiser un temps de rencontre avec les parents des enfants accueillies (portes ouvertes, réunion, repas commun, visite d'atelier, etc.).

*« Au-delà des outils, il nous importe de permettre une **réelle participation et une co-construction du projet**.*

La participation de la famille à la réunion projet, présente l'intérêt de faire contribuer celle-ci, sans prédétermination d'une position de service, à l'analyse croisée des observations sur la situation de son enfant et à l'élaboration de son projet. »

En sus de ces réunions, un **Conseil des Enfants** s'est tenue par quatre fois en 2018. Au sein de l'ITEP Les Ormes, il s'agit d'une instance trimestrielle repérée comme un lieu de débat, à même de recueillir les avis des enfants. Ces temps sont articulés et en cohérence avec les groupes de paroles animés sur chaque unité, et ce de façon hebdomadaire. Les enfants sont très actifs dans ce conseil, portant les demandes de leurs camarades et relayant les problématiques et les projets.

Au sein de l'ITEP Béroi la participation des usagers est mise en œuvre dans le cadre du CVS. Il est à souligner que les enfants investissent de façon particulièrement intéressante leur fonction, faisant de cette instance, un lieu d'échanges pertinents et animés. Ce CVS rassemble également des enfants et adolescents accompagnés

par le SESSAD Béroï. Il s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2018.

Le Pôle Enfances Plurielles poursuit l'attention toute particulière qu'il porte au respect du droit des usagers. Ainsi le Pôle développe une dynamique d'échange et de « croisement des savoirs ». En 2018 cela s'est notamment traduit par :

- la participation de **représentants des familles aux groupes de travail opérationnels et au comité de pilotage de la DACQ** réunis à l'occasion du second cycle d'évaluation interne

- la mise en œuvre d'un **comité de pilotage transversal aux CVS** du Pôle (Copil CVS), soutenu par un travail de recherche en Master 2 Sciences de l'Éducation Parcours Encadrement des Services dans la Santé et le Social

conduit une professionnelle AS du Pôle.

- la Journée de Pôle 2018, organisée sous la forme d'échanges de pratiques autour d'actions inspirantes mises en œuvre sur les services du Pôle sur la thématique « De la participation des familles à la co-construction du projet : leviers et perspectives... ».

- l'installation d'un CVS commun à l'IME Aussonnelle et à l'IME CAPVA.

A noter également sur ce pôle, pour les IME l'Aussonnelle, l'IME CAPVA et pour le Sessad CAP Midi-Pyrénées, le principe de la **participation de la famille à la réunion projet**.

En 2018, à l'image de la MECS Lucie Aubrac, la MECS St Joseph a fait le choix de privilégier la participation

collective des jeunes sous la forme d'un groupe de paroles associant, par unité de vie, l'ensemble des jeunes. Les éducateurs des groupes sont présents et assistent à ses réunions, accompagnés par le chef de service.

En 2018, au sein du CPH et du CADA, 3 Conseils de Maison se sont tenus. Ils ont constitué un lieu d'information et d'échange. Afin de faciliter ceux-ci et à la demande des usagers eux-mêmes, l'organisation de ces rencontres, se fait **sous la forme d'îlots de langue**. Ces rencontres nécessitent l'intervention d'interprètes, indispensable à l'expression et à la compréhension des participants.

> Formations à destination des personnes accueillies et des personnes prises en charge et co-formations

Les actions de formation à destination des personnes accueillies poursuivent leur développement dans le secteur adulte. Ces actions visent à **favoriser la citoyenneté** des personnes accueillies et accompagnées. Ainsi le Pôle Adultes Henri Cros a poursuivi en 2018 ces actions de formation à destination des personnes accueillies.

Au-delà des obligations législatives et réglementaires, ces actions de formation s'inscrivent dans les principes d'actions de l'Association, déclinées dans son projet associatif. Elles s'inscrivent également dans les orientations associatives du Pôle à travers la promotion du droit des usagers, la participation, la bientraitance et l'éthique d'intervention.

Ces formations s'adressent aujourd'hui à l'ensemble des publics ac-

cueillis. Les programmes de formation se développent d'année en année (les gestes écoresponsables, l'informatique, internet, la connaissance de ses droits, la fonction de tuteur, etc.). Enfin le Pôle a concrétisé en 2018 son projet de **mise en place d'une commission formation dédiée aux usagers et à laquelle ils participent activement**.

Le Pôle Pousiniès-Bordeneuve qui dispose depuis 2014 d'une commission intitulée « **Éducation à la Vie Affective et Sexuelle** » (EVAS) dont le rôle consiste notamment à mettre en place des actions de prévention, d'information, d'éducation et d'échange dans le cadre de la prévention et l'éducation à la vie affective et sexuelle des personnes accueillies. En 2018, **le Pôle Pousiniès-Bordeneuve a développé des actions de formation** sur le sujet.

Quant au Pôle Guidance Infantile, il intègre dans son plan de formation une **formation des membres représentant des usagers** siégeant à la **Commission des Droits des Usagers (CDU)**. Il s'agit d'une formation généraliste, rendue obligatoire par l'ARS, sur le rôle du Représentant des Usagers. Initialement, elle est réservée aux membres du collège des « Représentants d'association d'usagers ». Le Pôle a souhaité ouvrir cette formation aux membres du Collège « Représentants directs de familles de patients pris en charge dans les services du pôle ». Ainsi, un représentant des usagers a participé en 2018 à cette formation sur 2 jours, le membre de l'UNAFAM ayant déjà suivi cette formation avec son association.

> Diffusion de la démarche « Facile à lire et à comprendre » (FALC)

Impulsée au niveau associatif dès 2017, dans l'objectif de rendre compréhensible pour les personnes handicapées tous les documents, **les formations FALC se sont poursuivies en 2018**. Elles ont notamment permis aux Pôles, de travailler la transcription en FALC des instruments de la loi 2002-2 (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, etc.) mais aussi, au-delà, de tout document adressé aux personnes accueillies et à leur entourage. Certains Pôles qui ont revisité leurs projets d'établissement ou de service en 2018, ont aussi utilisé la méthode FALC pour retranscrire une synthèse du projet.

Le Pôle Pousiniès-Bordeneuve a ainsi engagé un travail autour de la transcription en FALC du contrat d'aide et de soutien et du Contrat de séjour. Des personnes accueillies ont été invitées à s'exprimer lors de ces séances de travail. Ils ont été associés à l'écriture de ces documents.

Le Pôle Guidance Infantile a fait le choix de proposer à ce qu'un membre de la CDU et la responsable qualité du Pôle, suivent la formation FALC. **Suite à cette formation, ce membre de la CDU intégrera le Comité Associatif FALC.**

Le Pôle Béroi-Collectif a quant à lui initié, dans le cadre de la démarche d'évaluation interne, un travail spécifique, en proposant une **version du référentiel en FALC**. Cette version a ainsi pu être utilisée dans des réunions d'enfants pour recueillir leurs analyses.

Le Pôle Rives Garonne s'est également fortement mobilisé à travers la formation de 5 professionnels. L'objectif est de **traduire l'essentiel des documents du Pôle à destination des personnes accompagnées et des familles en FALC**. Un premier travail sur le contrat de séjour/ Document Individuel de Prise en Charge a été effectué en 2018.

L'IME Guilhem du Pôle Enfances Plurielles, a réalisé en 2018 un travail de facilitation de l'accessibilité, pour les jeunes, des comptes rendus de CVS et autres documents internes de communication inspiré de la méthode FALC.

La MECS Lucie Aubrac a en 2018 élaboré une version FALC du livret d'accueil. Actuellement en cours de validation, ce document simplifié mais se voulant malgré tout relativement exhaustif devrait permettre pour chaque jeune accueilli de mieux cerner, comprendre et s'approprier les informations clefs présentant l'établissement et ses règles de vie. Il s'adresse à tous les jeunes accueillis y compris les Mineurs Non Accompagnés (MNA) pour lesquels la barrière de la langue est souvent un obstacle majeur.

1.3. POLITIQUE QUALITE

1.3.1. Poursuite de la démarche de réalisation en continue du second cycle d'évaluation interne

> La réalisation à proprement parlé de l'évaluation interne selon le principe retenu d'annualité, entre dans sa deuxième année

La démarche étant menée selon un principe d'annualité, 2018, à l'image de 2017, a vu se poursuivre au sein des Pôles et établissements de l'Arseaa, la mise en œuvre du second cycle de l'évaluation interne. De nouveaux domaines du référentiel d'évaluation interne ont été ainsi abordés par les différents groupes de travail.

Le **Pôle Adulte 31** a poursuivi en 2018 la réalisation du second cycle évaluatif. 2018 a permis de travailler sur le domaine du référentiel consacré à la « Personnalisation de la prise en charge ». Concomitamment à ce travail, le Pôle poursuit sa réflexion relative à l'amélioration du confort de vie à l'environnement architectural des personnes accueillies dans le cadre du travail engagé depuis 2015 avec le CRIDEV.

Le secteur médico-social enfant n'est pas en reste. **Le Pôle Béroi-Collectif** s'est pleinement impliqué dans la démarche évaluative. Le Pôle a en 2018, fortement sollicité ses publics à la démarche. Au sein du CMPP, le recueil de la parole des parents s'est fait par l'envoi d'un questionnaire. Au sein de l'ITEP Les Ormes, les enfants et adolescents ont été sollicités à travers les groupes de paroles. La méthode de recueil a été adaptée en fonction de l'âge des publics. Pour le travail auprès des enfants, le référentiel d'évaluation interne a été traduit en FALC. Les parents ont été également sollicités par le biais d'un questionnaire.

Le Pôle Enfances Plurielles poursuit son évaluation avec la volonté d'y associer fortement les familles. Il a pris

le parti de faire participer celles-ci aux groupes de travail aux côtés des professionnels. Pour le Pôle, cette participation a enrichi les débats. Elle a nécessité l'adaptation du référentiel d'évaluation et de son guide, notamment en ce qui concerne la cotation. 2018 a permis de travailler les domaines de « l'autonomie et la qualité de vie » et « la prévention des risques et la vulnérabilité ». Les différentes autorisations du pôle devraient avoir terminé l'évaluation de l'ensemble des domaines du référentiel en 2019. À l'issue de ce travail, l'ensemble des propositions d'amélioration seront examinées par le COPIL qui se chargera de planifier les actions à mettre en place et leur intégration dans le PACQ du Pôle.

Au sein du **Pôle Rives-Garonne** la démarche s'est également poursuivie en 2018. Celle-ci reste menée sur des journées institutionnelles spécifiquement dédiées. Cette année le Pôle a axé sa démarche sur :

- La consolidation des résultats de l'évaluation interne par autorisation des domaines évaluée en fin d'année 2017 (« Autonomie et Qualité de Vie » et « Droit, et participation des usagers »).
- L'élaboration des fiches actions en lien avec les axes d'améliorations soulevés. Ces fiches Actions ont été validées par le COPIL de la DACQ et intègrent le nouveau PACQ.
- L'évaluation du domaine : « Personnalisation des Prises en charge » lors d'une journée Institutionnelle en décembre 2018. 2019 permettra de

traiter les domaines restant du référentiel et de mettre en œuvre les fiches actions.

Le Pôle Lotois fait état d'une démarche évaluative qui peine à se mettre en place. Les changements d'encadrement et les absences de longues durées n'ont pas permis au Pôle de s'inscrire pleinement dans la démarche et ralentissent son avancement. Pour autant le Pôle souhaite tenir les délais de réalisation fixés par le calendrier associatif. Ainsi à titre d'illustration, en 2018, le secteur médico-social du Pôle, avec l'IME, le SESAD et le CAMSP a arrêté les participants aux groupes de travail. Les groupes de travail devraient se mettre en place dès 2019.

Le secteur de la protection de l'enfance poursuit la démarche engagée. Ainsi **la MECS Lucie Aubrac** a continué ses travaux. Les groupes de travail se sont à nouveau réunis et les résultats qui en ont émergés devraient être repris dans le PACQ. 2019 devrait voir l'ensemble des domaines du référentiel d'évaluation, traité par la MECS Lucie Aubrac.

La MECS Saint Joseph s'est quant à elle engagée dans la démarche en octobre 2018. 2 animateurs ont été nommés. 1 COPIL et des groupes de travail ont été mis en place. Enfin 1 premier domaine a été travaillé. La MECS a également engagé un travail afin de construire un mode de participation des familles, des jeunes accueillis mais aussi des partenaires.

> Le Pôle Pousiniès-Bordeneuve et le FAM et SAVS du Pôle Adultes Henri Cros finalisent un cycle d'évaluation interne

Trois autorisations du **Pôle Pousiniès-Bordeneuve** n'entraient pas dans le calendrier associatif de réalisation du second cycle de l'évaluation interne (SAMSAH, FAM et MADPHV-MR). Elles entrent en effet dans le droit commun des évaluations et doivent communiquer leurs rapports d'évaluation interne plus tôt.

La décision a été prise de réaliser une démarche d'évaluation interne commune au Pôle, accélérée, avec une **remise aux autorités des sept rapports d'évaluation interne en fin d'année 2018**.

Même accélérée, la démarche menée s'est inscrite dans la démarche associative de l'Arseaa avec l'utilisation du référentiel d'évaluation interne. Pour le Pôle, ce référentiel aborde de façon particulièrement concrète les grands domaines de l'évaluation interne. Il est vécu comme très structurant et d'un grand appui pour les professionnels.

Chaque domaine du référentiel a fait l'objet d'une réunion du COPIL PACQ, suivi d'une réunion du Comité de suivi. Ces réunions ont permis aux animateurs de s'approprier le référentiel, de construire des outils communs aux différentes autorisations

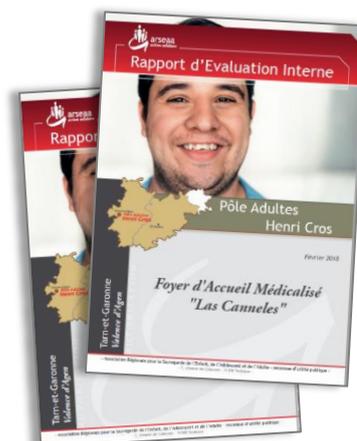
(questionnaires, etc.) et de faciliter l'animation des groupes de travail par les binômes d'animateurs, d'organiser la communication à l'attention des professionnels de terrain. Parallèlement, les **points de vue des usagers et de leurs représentants ont été pris en compte** à partir de questionnaires ou sous forme de forums.

Reste au Pôle à intégrer les résultats au PACQ dont l'actualisation est prévue en 2019. Il sera **décliné en fiches actions** prenant en compte les **éléments transversaux du pôle** et la **spécificité de chaque autorisation**.

En 2017 le FAM et le SAVS du Pôle Adulte Henri Cros se sont engagés dans leur premier cycle d'évaluation interne. Débutée en octobre 2017, cette démarche s'est appuyée sur le référentiel associatif et s'est échelonnée sur plusieurs mois. **Les résultats ont fait l'objet de deux rapports spécifiques, adressés en 2018** aux autorités de tarification et de contrôle compétentes (Conseil départemental du Tarn et Garonne et ARS Occitanie). Un plan d'action devrait venir enrichir ce travail et devrait être adressé aux autorités en 2019.

Au sein des autres établissements du Pôle Adulte Henri Cros, la démarche à

proprement parlé s'est poursuivie en 2018 selon le principe retenu d'**annualité**. Des méthodologies de travail ont été mises en œuvre au sein de chacune des autorisations du Pôle (groupes de travail pluri professionnels, temps de préparation, actions de communication, etc.). La participation des personnes accueillies a été recherchée (entretiens, questionnaires, participation directe de personnes accueillies et accompagnées). Leur implication est estimée très active et de nombreuses propositions jugées très pertinentes ont été émises. Des partenaires ont pu également être associés à des groupes de travail.



> La poursuite du soutien des animateurs du second cycle de l'évaluation interne



Poursuivant le soutien à la démarche évaluative engagée dès 2017 dans l'objectif d'aider les animateurs à surmonter les obstacles rencontrés dans l'animation de la démarche évaluative, notamment par des échanges de pratique et des retours d'expériences, **de nouveaux séminaires se sont tenus en 2018**. Cette année ils ont pris la forme de **3 séminaires spécifiques à chacun des 3 principaux secteurs de l'Arseaa**.

Le premier a concerné spécifiquement le secteur médico-social adulte, le second le secteur médico-social

enfant et enfin le troisième le secteur de l'action sociale et de la protection de l'enfance. Ils ont rassemblé 60 animateurs et une dizaine de membres du Comité technique d'évaluation (CTE) élargi. Ils ont été l'occasion pour les animateurs, à travers un format de séminaire plus restreint en nombre (35 participants maximum par séminaire), de faire un **premier retour d'expérience de la démarche menée**.

Dans le même temps, **une nouvelle action de formation a été menée à**

destination des animateurs et référents ou responsables qualité sur le thème de « l'usage du référentiel, l'animation et la conduite des groupes de travail dans le cadre du second cycle de l'évaluation interne à l'Arseaa ».

2018 a vu également l'élaboration et la diffusion d'un premier numéro de la lettre d'information des animateurs de l'évaluation interne et la création d'une base documentaire partagée.

1.3.2. Prévention et gestion des risques

En 2018, le **Pôle Adulte Henri Cros** a poursuivi l'élaboration de protocoles de gestion du risque infectieux. Le Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI) initié en 2017 au niveau du FAM des Canneles a été complété.

Ce travail se poursuivra en 2019 par des actions de formation en hygiène. Ce travail sur la prévention et la gestion des risques est complété par la mise en place du logiciel Netvie. Celui-ci devrait se déployer sur l'ensemble des autorisations du Pôle en 2019, permettant ainsi dans le cadre de la prévention et de la gestion des

risques, de sécuriser les données et les soins. Au sein du **Pôle Adulte 31**, les professionnels ont bénéficié en 2018 d'actions de formation relatives à la mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des risques sur les thèmes de « la gestion des risques épidémiques et infectieux ».

Le Pôle Enfances Plurielles met en œuvre au sein de l'IME DI légers et moyens, une démarche « culture de sécurité ». Elle doit permettre de favoriser une vision partagée de la culture de sécurité et de mettre en œuvre des actions d'amélioration

orientées sur la prévention de risques dans l'accompagnement. Cette démarche devrait être élargie en 2019 sur l'ensemble des autorisations du Pôle.

Dans le cadre de sa politique de gestion financière et de gestion des risques, **le Pôle Rives-Garonne** poursuit son travail relatif à l'accessibilité et à la mise en sécurité des personnes et des biens par la réalisation des travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité.

> Déploiement sur les Pôles de la politique associative de gestion des événements indésirables

L'année 2018 a été l'année de déploiement de la Politique qualité de gestion des événements indésirables sur les Pôles. Ainsi nombre de Pôles ont décliné en 2018 la procédure associative en leur sein.

A titre d'illustration le Pôle Pousiniès-Bordeneuve propose dorénavant un schéma unique de conduite à tenir

pour chacun des professionnels en fonction des différentes situations. Ceci permet de travailler sur des actions de prévention et d'amélioration des prestations proposées.

Depuis 2018, cette procédure est également mise en œuvre au sein des établissements du **Pôle Adulte 31**.

Le **Pôle Rives-Garonne** a également mis en place la gestion des événements indésirables en lien avec la procédure associative ainsi qu'une fiche de recueil des plaintes et réclamations à destination des familles et des jeunes adultes accompagnés.

1.3.3. Secteur sanitaire : poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité

L'année 2018 a été marquée par le départ de la responsable qualité coordonnatrice de la gestion des risques (soins et professionnels) qui rejoint les Pôles Formations et Recherche et Adultes 31. Son successeur prendra ses fonctions en début d'année 2019.

Le Pôle a poursuivi cette année sa démarche intégrée qualité des soins/qualité de vie au travail. Les actions principales ont été :

- Le projet ACT (Amélioration des Conditions de Travail).
- La continuité de la démarche de maintien dans l'emploi des femmes enceintes.
- La prévention des situations d'agressivité en hôpital de jour.
- Le maintien de l'instance du CARAS du Pôle.
- L'analyse du parcours de patient avec le déploiement de la méthode d'EPP du « patient traceur ».

En 2018, le pôle a pu finaliser la mise en jour du DUERP, déterminer des axes prioritaires en faveur de la QVT et les décliner en actions opérationnelles. Ce projet est porté depuis le début par un comité de pilotage pluridisciplinaire (Direction, Responsable Qualité, Elus CHSCT, Médecin du travail, Encadrements, RH, Soignants) et a mobilisé un grand nombre de professionnels du pôle à

chaque étape. Ce travail s'inscrit dans le nouveau référentiel associatif de la QVT (Qualité de Vie au Travail).

En 2018, dans le cadre de la prévention des situations d'agressivité en hôpital de jour, la cellule pérenne de veille et d'appui spécifique s'est concentrée sur l'accompagnement des équipes confrontées à la gestion de crises des patients. Après avoir élaboré avec la direction le cahier des charges d'une formation permettant d'appréhender la crise des patients (l'avant crise, le maintien du patient, etc.), les équipes complètes des hôpitaux de jour de Autans, de Magellan et de St Léon ont pu bénéficier d'une formation « sur-mesure ».

Les retours des équipes ont été très positifs et ont souligné la pertinence d'acquérir des techniques permettant de mettre le patient en sécurité et de se protéger soi-même.

En 2018, un programme de prévention issu des préconisations de l'EPP a pu être appliqué sur l'hôpital de jour Saint Léon compte-tenu des difficultés importantes liées à la violence. Les effets ont été très bénéfiques, avec une très forte diminution des passages à l'acte, un climat plus serein pour les adolescents et l'équipe soignante.

En 2019, la cellule de veille s'associera à la mise en place d'une enquête concernant la contention physique (sur les unités d'hôpitaux de jour et d'hospitalisation temps plein), faisant partie d'une recherche régionale sous l'égide de la FERREPSY.

Toujours en 2019, les « audits » concernant la violence sur les hôpitaux de jour se poursuivront, avec la participation à l'organisation d'une nouvelle session de formation à la prise en charge et à la protection vis-à-vis des actes violents, centrée sur le retour d'expérience.

Cette même année, afin d'accompagner la mise en œuvre de son prochain projet de Pôle, le Pôle Guidance Infantile actualisera le Projet Qualité ainsi que le programme de Gestion des Risques associés aux soins. Celui-ci devrait être alimenté par la mise en œuvre des contributions de la SRA Occitanie et du partage de pratiques avec les acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et libéraux du territoire.

Enfin, le pôle s'attachera également à poursuivre sa démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail en soutenant les actions issues du projet ACT.

7 axes prioritaires en faveur de la QVT au Pôle Guidance infantile



1.4. RECHERCHE ET FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL : DE PROFONDES EVOLUTIONS QUI AMENENT LES PROJETS A EVOLUER

1.4.1. Des évolutions majeures du cadre d'action

Ces dernières années des évolutions majeures du cadre d'action du Pôle Formation et Recherche se poursuivent :

- La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels.

- L'Arrêté du 27 mars 2017 portant classification de certains diplômes du travail social au niveau II pour les entrants en formation en 2018.

- Le Décret du 8 novembre 2018 relatif à l'enseignement à distance en apprentissage.

- L'instruction du 23 février 2018 relative à la réingénierie des diplômes

de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements.

- La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

1.4.2. Des évolutions profondes qui se poursuivent pour le Pôle...

C'est dans ce contexte de changements et de mutation que le Pôle a mené à bien des projets structurants :

- Intégration du CFAS Occitanie Ouest et d'Insertion 31.

- Préparation aux enjeux et aux mutations de la formation et de l'apprentissage.

- Investissement des technologies de l'information, de la communication et de la formation ouverte et/ou à distance (FOAD) dans le cadre de pla-

teformes pédagogiques complexes qui associent présentiel, auto-formation et formation à distance.

- Création de postes d'adjointes de direction, en charge de la formation continue, de la qualité et de la communication.

1.4.3. ... et devraient s'accroître en 2019

2019 verra le Pôle mener de nouveaux projets structurants d'envergure avec :

- Le renforcement des partenariats inter-organismes de formation, devant permettre de rendre l'offre de formation régionale plus cohérente et plus lisible.

- L'élargissement du périmètre des activités du Pôle avec de nouveaux agréments pour le DEME et le dépôt de nouveaux dossiers d'agrément pour les diplômes de niveau II.

- Le projet d'intégration du CRFPFD et de ses activités, ainsi que l'étude

de la création d'un dispositif de formation supérieure en travail social, type Université professionnelle, à travers l'établissement d'une collaboration forte entre FAIRE-ESS et le Pôle Formation et Recherche de l'Arseaa. Ce projet permettrait de développer un panel de formation allant du niveau infra-V au niveau I.

- Le lancement d'une nouvelle dynamique de Recherche, à même de constituer un véritable levier en matière d'innovation.

L'accompagnement à la transformation du CFAS pour relever le défi de la réforme de l'apprentissage.

- Le soutien des activités du service Insertion 31 et le renforcement de

Le Pôle Formation & Recherche s'est étoffé des activités

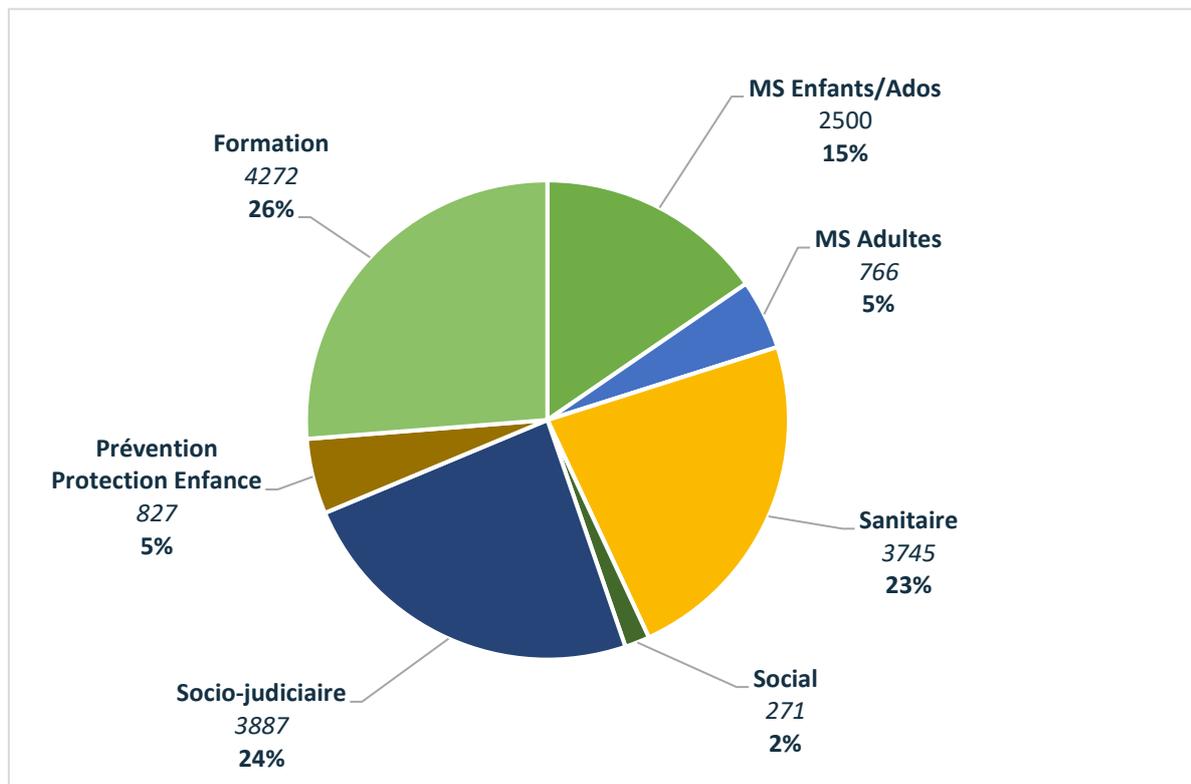
- du CFAS Occitanie Ouest
- du service Insertion 31

ses liens avec le CFAS dans le cadre notamment des PAS.

- La mise en œuvre des appels à projets (AAP) et appels à manifestation d'intérêt (AMI) pour lesquels le Pôle a été retenu.

PUBLICS SUIVIS EN 2018

16 268 personnes accueillies/accompagnées/formées à l'Arseaa en 2018



2.1. EFFECTIFS, FILE ACTIVE ANNUELLE

> Secteur Prévention et Protection de l'Enfance

Dans la continuité des années précédentes, le public auquel s'adresse ce secteur est majoritairement composé d'enfants ou de jeunes de sexe masculin. Ceci est particulièrement vrai pour l'AED du Pôle Guidance Infantile et la MECS Lucie Aubrac avec respectivement 77 % et 73 % d'individus masculins.

D'importants changements sont intervenus en 2018 entraînant une évolution du public accueilli sur les MECS Saint-Joseph et Lucie Aubrac avec la

création respective d'un dispositif de placement à domicile (PAD) et d'un dispositif dédié d'accueil Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 13 places. La part de ces deniers dans les effectifs des MECS est stabilisée. En effet, cette part tendait à augmenter de façon continue jusqu'à représenter 1/3 de l'effectif en 2017, posant la question d'une autre forme d'accueil adaptée.

Pour l'AED du Pôle Guidance Infantile, le constat est à une défiance

grandissante des populations de ces quartiers de ce qui est perçu comme « Institutionnel », en lien avec la montée des communautarismes. Ajoutée à la réticence de familles ayant déjà été suivies par des services sociaux ou ayant fait l'objet de signalement, à accepter ce type d'aide. Le travail effectué avec les équipes pour revivifier ce dispositif et soutenir sa présentation et son acceptation par les familles a permis d'augmenter significativement le nombre de contrat (+19%).

> Secteur médico-social enfants et psychiatrie infanto-juvénile

Le secteur enfance médico-social de l'Arseaa accueille et accompagne majoritairement des individus de sexe masculin. Ceci est également vrai pour cette année. De façon très marquée dans les ITEP où 82 à 95% des enfants et adolescents accueillis sont des garçons, mais aussi, dans une moindre mesure dans les CMPP (57 à

66%). Le constat est inverse pour trois structures seulement : le Sessad DI L/M du Pôle Enfances Plurielles, le Sessad Béroï et l'IME du Pôle Lotois avec respectivement 63%, 63 % et 60% de filles.

Le nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés sur l'année

(file active annuelle) évolue peu par rapport aux années précédentes.

Le Secteur médico-social enfant de l'Arseaa accompagne majoritairement des garçons

Une file active relativement stable :

- 2 500 enfants en médico-social
- 3 700 enfants en psychiatrie



Le nombre de patients accueillis en sanitaire n'augmente pas cette année contrairement aux années précédentes : l'hospitalisation de jour à temps partiel continue d'augmenter mais est compensée par la baisse des enfants en CATTP et CMP.

Les jeunes sont accueillis sur des temps plus partiels avec une augmentation notable de l'intégration en milieu scolaire ordinaire à temps partiel mais aussi de partenariats avec le

médico-social, en particulier pour les + de 7 ans, à partir de l'école élémentaire.

La répartition filles/garçons est comparable aux données habituelles en pédopsychiatrie et comparable aux années précédentes : hôpitaux de jour, CMP et CATTP du Pôle Guidance Infantile accueillent ainsi majoritairement des individus de sexe masculin (81 % du public d'Hôpital de jour et 67% en CMP et CATTP).

L'accompagnement des plus jeunes patients reste un axe fort de la politique du pôle, tant en CMP avec les deux services CMP/CATTP petite enfance, qu'en Hôpital de jour. Ainsi, 11,4 % des patients ont moins de 5 ans en ambulatoire (hors service de psychiatrie de liaison) et 13,2 % en hospitalisation à temps partiel.

La précarisation des populations suivies avec une augmentation des situations complexes reste d'actualité.

PREVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
AED	Pôle Guidance Infantile	150		208	
AEMO/AED	Pôle Lotois	428		471	
MECS	Lucie Aubrac – Pôle social	59	59	72	56
MECS	Saint-Joseph – Pôle Social	60	60	76	60
		697	119	827	116

SANITAIRE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
HJ	Guidance Infantile	90	90	173	
CMP - CATT	Guidance Infantile			3572	
		90	90	3745	

MEDICO-SOCIAL ENFANTS

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
CAFS	Pôle Béroi-Collectif	32	32	27	23
CAMSP	Les Sources de Nayrac – Pôle Lotois	15	15	42	24
CMPP	Pôle Béroi-Collectif			1463	1068
Equipe mobile	EMac – Pôle Béroi-Collectif	10	10	24	9
IME	DI L/M – Pôle Enfances Plurielles	95	95	113	95
	DI M/S – Pôle Enfances Plurielles	20	20	22	19
	DI TSA – Pôle Enfances Plurielles	45	45	49	45
	Les Sources de Nayrac – Pôle Lotois	30	30	39	30
ITEP	Les Ormes – Pôle Béroi-Collectif	123	123	134	110
	Enfants – Pôle Rives Garonne	57	48	54	38
	Ados – Pôle Rives Garonne	52	52	72	54
	Béroi – Pôle Béroi-Collectif	27	27	35	27
SESSAD	TCC – Pôle Rives Garonne	131	131	166	135
	TSLA - CAP – Pôle Enfances Plurielles	125	125	150	127
	DI TSA – Pôle Enfances Plurielles	10	10	13	10
	DI – Pôle Enfances Plurielles	30	30	40	30
	TCC/DI – Pôle lotois	28	28	32	27
	TCC/DI Béroi – Pôle Béroi-Collectif	18	18	25	19
		848	839	2500	1890

Hors CMPP

Hors CMPP

MEDICO-SOCIAL ADULTES

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
ESAT	Pôle Lotois	26	26	28	28
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	85	85	93	88
	Pôle Adultes Henri Cros	67	67	73	70
FAM	Pôle Adultes 31	38	38	40	37
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	32	32	37	32
	Pôle Adultes Henri Cros	10	10	12	9
FOYER DE VIE	Pôle Adultes 31	120	120	131	119
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	40	40	45	40
	Pôle Adultes Henri Cros	66	66	68	68
FOYER HEBERGEMENT	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	39	39	43	39
	Pôle Adultes Henri Cros	28	28	30	28
HV - MR	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	18	11	15	11
	Pôle Adultes Henri Cros	25	20	22	20
MAS	Pôle Adultes 31	43	43	44	42
SAMSAH	Psychique/ TSA - Pousiniès-Bord.	10	10	16	15
SAVS	Pôle Adultes Henri Cros	26	26	34	31
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	33	33	35	34
		706	694	766	711

SOCIAL

Catégorie	Pôle/Etablissement	Autorisé	Installé/ financé	File Active an- nuelle	Nb personnes au 31/12
CADA	Pôle Social	105	105	161	99
CPH	Pôle Social	60	45	79	44
HUDA	Pôle Social	40	29	31	29
		205	179	271	172
Mes. alternatives aux poursuites	Pôle Social - SAP-SJ			1239	
Mes. alternatives détention/en- quêtes	Pôle Social - SAP-SJ			1931	
Mesures collec- tives	Pôle Social - SAP-SJ			717	
				3887	

> Secteur médico-social adultes

Ce secteur accompagne également une population majoritairement de sexe masculin : de 62 % à 85 % selon les établissements et services (respectivement FAM du Pôle Pousiniès-Bordeneuve, foyer d'hébergement du Pôle Adultes Henri Cros).

Le secteur adulte médico-social adapte son offre au vieillissement de sa population qui se poursuit compte tenu du peu de mouvement sur ce type d'établissements. Les nouvelles admissions sont néanmoins l'occasion pour celui-ci de le compenser, du moins pour les ESAT. L'âge à l'entrée des ESAT est cette année encore très majoritairement inférieur à 24 ans (69 % des admissions en 2018 ont concerné des travailleurs handicapés de moins de 24 ans) avec une majorité de jeunes adultes sortant d'IME,

effet de la politique d'orientation préprofessionnel et professionnelle menée par les IME en lien avec les ESAT. Les autres établissements (FAM, MAS, Foyer de vie) font l'objet de peu de mouvements au regard de la difficulté à trouver des places mais cet état de fait n'a pas freiné les Pôles de l'Arseaa qui poursuivent l'adaptation de leur offre aux besoins des personnes effectivement accompagnées (médicalisation, adaptation de l'activité à la fatigabilité en Esat, intégration de la dimension psychique...).

Par ailleurs, en parallèle du vieillissement des personnes déjà accueillies les années précédentes, l'accompagnement des entrants plus jeunes suscite un repositionnement, ou du moins nécessite une réflexion : il s'agit de composer avec des écarts

d'âge importants entre la personne accueillie la plus jeune et la plus âgée, et donc des attentes en termes d'accompagnement et de projet de vie bien différents. Il s'agit d'éviter les conflits générationnels et relationnels.

En ESAT, l'augmentation continue d'une population présentant des troubles du psychisme a nécessité bien souvent la réalisation d'une activité à temps partiel ; temps partiel dont bénéficient bien souvent les travailleurs handicapés de plus de 45 ans. Le nombre de travailleurs à temps partiel à l'Arseaa est passé de 19 à 29 entre 2013 et 2018 (sur 186 travailleurs en 2018), soit une augmentation de plus de 47 %. Les ESAT ont fait évoluer leurs pratiques.

> Secteur social

Au CPH, après l'augmentation de 50% de la capacité d'accueil en 2018, ce sont 87 personnes qui ont été accueillies. Il s'est agi de 22 ménages composés de 30 adultes et 40 mineurs. Il s'est agi de 15 familles et 7 personnes isolées.

En 2018 le CADA a accueilli 167 de plus de 19 nationalités différentes. Il

s'est agi de 41 familles regroupant 65 adultes et 102 enfants. Dépendant dorénavant d'un dispositif national, les familles arrivent de tout le territoire français ; en 2018 seules 4 familles sont arrivées en provenance de Toulouse.

L'HUDA a quant à lui accueilli ses premières familles en septembre 2018. Ce sont ainsi 42 personnes qui ont

été accompagnées (soit 14 ménages). L'HUDA a accueilli 9 nationalités différentes. Sur les 14 ménages accueillis, 8 étaient en procédure Dublin. Les familles accueillies présentaient des compositions familiales très diverses.

2.2. EFFECTIFS DES FORMATIONS ET DES ACTIONS D'INSERTION

> Formations en Travail Social

Les formations, qualifications sont accessibles par la voie de la formation initiale, dont l'apprentissage, par la voie de la formation continue ou encore par la voie de la validation des acquis de l'expérience. Ainsi, le pôle accueille une diversité de profils dans un objectif de promotion sociale en accédant à une qualification.

Les trois sites de formation (Albi, Tarbes et Toulouse) accueillent les personnes pour leur formation qui peut durer de quelques mois à trois ans pour les formations les plus longues, notamment de niveau II.

Au global, les effectifs de la formation au Pôle Formations en Travail Social ont peu évolué avec une répartition

entre les formations assez stable. Toutefois, l'ouverture des nouvelles formations a remodelé la répartition de ces effectifs. A ces effectifs des formations, s'ajoutent les projets individualisés et les parcours de VAE*, soit au total 3 777 personnes concernées.

Effectifs des formations dispensées	2017	2018	2018 (%)
Educateur Spécialisé	317	342	21%
Educateur Spécialisé (CFA)	35	44	3%
Educateur de Jeunes Enfants	195	198	12%
Educateur Technique Spécialisé	33	29	2%
Moniteur d'Atelier 2 ^{ème} classe	0	0	0%
Moniteur Atelier - Dispositif pilote	58	64	4%
AMP (voie directe)**	0	-	
AMP (formation continue)**	133*	-	
AMP (Parcours Individuel)**	36*	-	
Médiateur Familial	27	20	1%
Accompagnant Educatif et Social (formation continue)**	161**	235	15%
Accompagnant Educatif et Social (Voie directe et parcours individuel)***	64**	119	7%
Surveillant de nuit et Maîtresse de Maison	95	96	6%
Assistant Familial	257	278	17%
Assistant de Soins en Gérontologie	50	40	2%
Préparation aux concours sanitaires et sociaux	154	136	8%
TOTAL	1615	1601	100 %

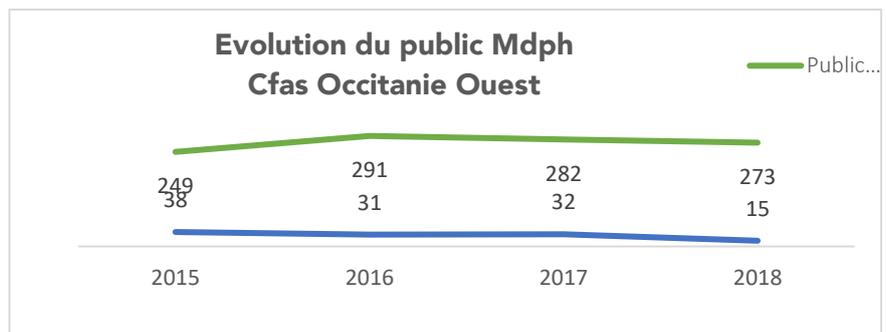
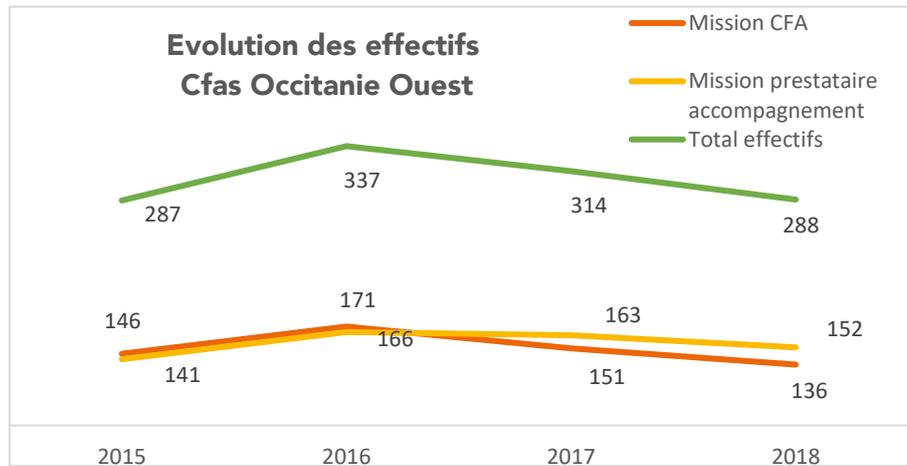
**Diplôme remplacé par celui d'AES en 2017, ne concerne ici que des 2^{ème} années

** Nouveau diplôme qui s'est substitué en 2017 au DEAMP et au DEAVS

> CFAS Occitanie Ouest & Insertion 31

Les effectifs sont en légère baisse sur le CFAS Occitanie Ouest en raison d'une baisse des DIMA au 31 décembre 2018 par rapport à 2017.

Les courbes s'inversent ainsi entre la mission prestation et la mission CFA/DIMA. Conformément à l'engagement pris auprès du Conseil Régional, la part des effectifs MDPH (personne avec notification MDPH en cours) au sein de l'effectif global a augmenté.



Parcours en 3 ans

174 parcours accompagnés

2 438 heures de suivi & coordination réalisées

- dont 575 heures de soutien scolaire
- dont 470 heures de soutien individualisé
- dont 162 visites en entreprise

Parcours en 2 ans

100 parcours accompagnés

1 613 heures de suivi & coordination réalisées

- dont 450 heures de soutien scolaire
- dont 459 heures de soutien individualisé
- dont 82 visites en entreprise

Le service Insertion 31, accompagne les publics pour la construction et la validation d'un projet professionnel et leurs démarches d'accès à l'emploi.

En 2018, 207 personnes ont été accompagnées sur la Haute-Garonne, le Tarn et le Gers, dans le cadre d'actions relevant de marchés publics : 108 avec le Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi de Toulouse Métropole et du Sicoval, 74 avec les Prestations Ponctuelles Spécifiques ou Prestations d'Appuis Spécifiques Handicap Mental ou Troubles Cognitifs de l'AGE-FIPH et 25 avec le Parcours Orientation Insertion du Conseil Régional Occitanie).

Actions	NB Bénéficiaires	Nb Heures réalisées
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (Toulouse Métropole et Sicoval)	108	1187 H
Prestations Ponctuelles Spécifiques pour déficients intellectuels (AGEFIPH) puis Prestation d'appui spécifique (PAS)	74	1 532 H
Parcours Orientation Insertion (Conseil Régional)	25	4 185 H (groupes)

NIVEAU D'ACTIVITE 2018

Nombre de journées réalisées dans l'année :

PREVENTION – PROTECTION DE L'ENFANCE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2017		Activité 2018		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 18 / Réalisé 17	Réalisé 18 / Prévisionnel 18
AED	Pôle Guidance infantile	46500	45852	46500	49300	108 %	106 %
AEMO/AED	Pôle Lotois	160000	156245	163360	160688	103 %	98 %
MECS	Lucie Aubrac - Pôle social ²	9785	9346	16040	15068	161 %	94 %
	Saint-Joseph - Pôle social ³	13781	15347	14000	14419	94 %	103 %

MEDICO-SOCIAL ENFANTS

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2017		Activité 2018		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 18 / Réalisé 17	Réalisé 18 / Prévisionnel 18
CAFS	Pôle Béroi-Collectif	7200	6653	7200	5153	77 %	72 %
CAMSP	Les Sources de Nayrac - Pôle Lotois						
CMPP ¹	Pôle Béroi-Collectif	22856	21931	22856	21246	97 %	93 %
Equipe mob	EMac – Pôle Béroi-Collectif	1200	200	2100	2100	1050 %	100 %
IME	DI L/M - Pôle Enfances Plurielles	17442	16340	17442	16939	104 %	97 %
	DI M/S - Pôle Enfances Plurielles	3672	3576	3672	3466	97 %	94 %
	DI TSA - Pôle Enfances Plurielles	8262	8141	8262	8242	101 %	100 %
	Les Sources de Nayrac - Pôle Lotois	5842	5629	5842	5782	103 %	99 %
ITEP	Les Ormes – Pôle Béroi-Collectif	20741	19972	20741	17768	89 %	86 %
	Enfants – Pôle Rives Garonne	8769	8169	8769	8203	100 %	94 %
	Ados – Pôle Rives Garonne	8580	8228	8580	8225	100 %	96 %
	Béroi – Pôle Béroi-Collectif	5037	5040	5037	4948	98 %	98 %
SESSAD	TCC – Pôle Rives Garonne	27510	25441	27510	26198	103 %	95 %
	TSLA - CAP – Pôle Enfances Plurielles	26250	24610	26250	25813	105 %	98 %
	DI TSA – Pôle Enfances Plurielles	2100	1306	2100	1931	148 %	92 %
	DI – Pôle Enfances Plurielles	6300	6336	6300	6436	102 %	102 %
	TCC/DI – Pôle lotois	5880	5297	5880	5617	106 %	96 %
	TCC/DI – Pôle Béroi-Collectif	3780	4197	3780	3990	95 %	106 %

¹ Comptabilisé en nombre d'actes

² L'activité du service MNA ouvert à compter d'août 2018 est intégrée. Cependant la montée en charge du service a nécessité un investissement important qui a tempéré le niveau d'activité réalisée au regard du prévisionnel. L'importante suractivité de l'internat est ainsi masquée.

³ L'activité du PAD Aparte n'est pas intégrée. Ouvert en septembre 2018, la montée en charge est progressive.

MEDICO-SOCIAL ADULTES

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2017		Activité 2018		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 18 / Réalisé 17	Réalisé 18 / Prévisionnel 18
ESAT	Pôle Lotois	5074	4805	5074	4791	100 %	94 %
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	16330	16867	16384	17305	103 %	106 %
	Pôle Adultes Henri Cros	12871	12089	13043	12565	104 %	96 %
FAM	Pôle Adultes 31	10898	11031	11 180	11449	104 %	102 %
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	11 106	11229	11 106	11259	100 %	101 %
	Pôle Adultes Henri Cros	3401	3526	3472	3581	102 %	103 %
FOYER HE-BERGEMENT	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	13180	12719	12851	12918	102 %	101 %
	Pôle Adultes Henri Cros	8588	9051	8588	9114	100 %	106 %
FOYER DE VIE	Pôle Adultes 31 – Les Catalpas	19352	19782	19352	19762	100 %	102 %
	Pôle Adultes 31 – Les Marronniers	19060	19093	19060	18873	99 %	99 %
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	12070	12530	12070	12458	99 %	103 %
	Pôle Adultes Henri Cros	20360	21039	20360	21495	102 %	106 %
MAPHV / MR	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	2 858	3338	3337	3405	102 %	102 %
	Pôle Adultes Henri Cros	6677	7210	6977	7200	100 %	103 %
MAS	Pôle Adultes 31	14126	14080	14126	14199	101 %	101 %
SAMSAH	Psychique/ TSA - Pousiniès-Bord.	3650	2755	3650	3455	125 %	95 %
SAVS	Pôle Adultes Henri Cros	9490	9308	9490	9490	102 %	100 %
	Pôle Pousiniès-Bordeneuve	12 045	12128	12045	11960	99 %	99 %

SANITAIRE

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2017		Activité 2018		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 18 / Réalisé 17	Réalisé 18 / Prévisionnel 18
HJ ³	Pôle Guidance infantile	10000	9151	9510	9187	100 %	97 %
CMP ¹	Pôle Guidance infantile	30000	33008	33800	34455	104 %	102 %
CATTP ¹	Pôle Guidance infantile	16750	15306	15500	14218	93 %	92 %
AUTRES	Pôle Guidance infantile	5000	5095	3000	4787	94 %	160 %

SOCIAL

Catégorie	Pôle/Etablissement	Activité 2017		Activité 2018		Ecart	
		Prévisionnel	Réalisé	Prévisionnel	Réalisé	Réalisé 18 / Réalisé 17	Réalisé 18 / Prévisionnel 18
CADA	Pôle social	37559	36848	37559	37162	101 %	99 %
CPH	Pôle social	14 016	13735	15784	14058	102 %	89 %
HUDA ⁴	Pôle social			-	-		

³ Comptabilisé en nombre de venue

⁴ Le dispositif a ouvert en septembre 2018 et monte en charge progressivement.



ZOOM SUR LES POLES

Pôle Cuisine centrale / Restauration interentreprise

Direction Générale

Pôle Adultes Henri Cros

Pôle Adultes 31

Pôle Béroï-Collectif

Pôle Enfances Plurielles

Pôle Formation et Recherche

Pôle Guidance infantile

Pôle Iotois

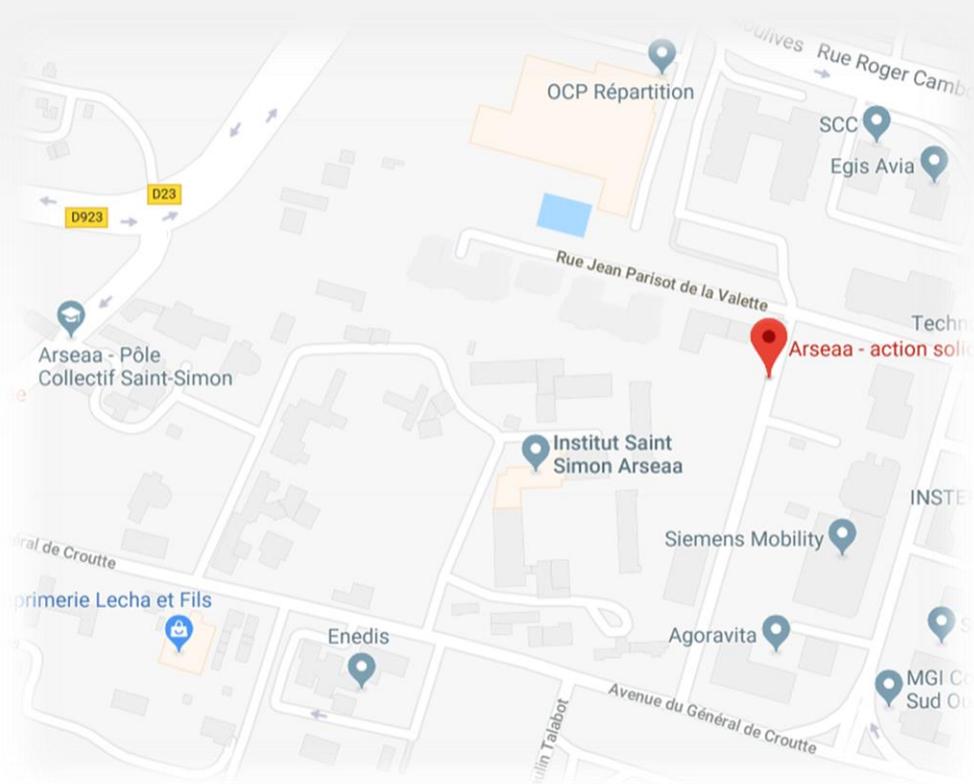
Pôle Pousiniès Bordeneuve

Pôle Rives Garonne

Pôle social

Pôle Cuisine centrale

Restauration interentreprise





L'établissement Cuisine Centrale / Cafétéria a été créé en 2002. L'établissement a toujours accueilli des stagiaires en situation de handicap ou en grande difficulté sociale afin de lutter contre toute forme d'exclusion.

En 2018, la transformation de la cafétéria en Entreprise Adaptée permet à l'établissement de se projeter dans une autre dynamique ainsi le Pôle cuisine centrale / Entreprise Adaptée restauration est créé

Les principales missions de la Cuisine Centrale

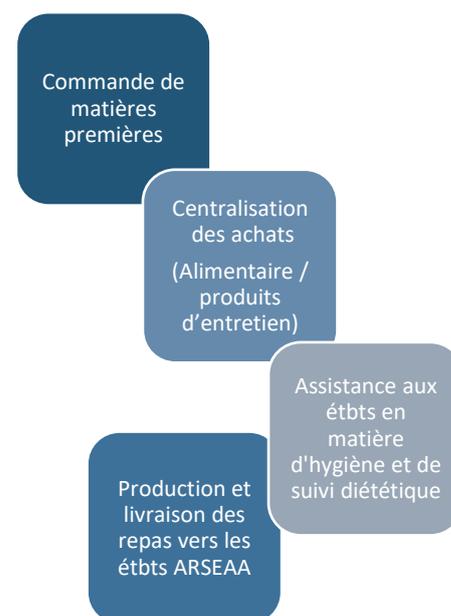
1. Les repas livrés : selon un menu validé par une diététicienne et par une commission inter-établissement, la Cuisine centrale produit des repas qu'elle achemine vers l'ensemble des établissements proches de Toulouse.

2. Les repas in situ : les repas sont fabriqués directement sur le site des établissements trop éloignés avec des matières premières commandées par la Cuisine centrale et refacturées à un prix fixe lissé sur l'année.

3. La centrale d'achat : la Cuisine centrale propose aux établissements de s'approvisionner auprès de fournis-

seurs sélectionnés en ce qui concerne l'alimentaire et les produits d'entretien. Les prix sont arrêtés et négociés annuellement par appel d'offres.

4. L'assistance aux établissements : La Cuisine Centrale intervient en matière d'hygiène et de suivi diététique. La réglementation est complexe, mouvante et peut avoir de lourdes conséquences en cas de manquement.



Liens inter-Arseaa avec la Cuisine Centrale :

	1. Les repas livrés	2. Les repas in situ	3. La centrale d'achat	4. L'assistance aux établissements
<i>Pôle adultes 31</i>	✓		✓	
<i>Pôle Rives Garonne</i>	✓		✓	
<i>Pôle Enfances plurielles</i>	✓		✓	✓
<i>Pôle Béroi-Collectif</i>	✓		✓	
<i>Pôle Guidance Infantile</i>	✓		✓	
<i>Pôle social</i>	✓		✓	✓
<i>Pôle Pousiniès-Bordeneuve</i>		✓	✓	
<i>Pôle Adultes Henri Cros</i>		✓	✓	
<i>Pôle Formation et Recherche</i>			✓	
<i>Direction Générale</i>			✓	
<i>Pôle Lotois</i>				

Assistance en matière d'hygiène, de suivi diététique et de gestion financière :

La Cuisine Centrale intervient en matière d'hygiène et de suivi diététique. La réglementation est complexe, mouvante et peut avoir de lourdes conséquences en cas de manquement. Une professionnelle est référente des établissements en matière de mise en place des normes HACCP et de son suivi. Une aide pour la gestion financière est également proposée.

Mise en place et suivi du HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point = Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise)

Aide à la conception des menus

Formation du personnel sur les évolutions de la méthode HACCP

Aide à la mise en place d'un tableau de bord « suivi de la consommation mensuelle »

Conseil à la gestion du coût alimentaire

La restauration inter-entreprise par l'entreprise adaptée



Les principales réalisations de l'année et les perspectives 2019

En 2018, l'activité a été structurée autour de la création du Pôle Cuisine centrale/ Restauration inter-entreprise passé en entreprise adaptée en 2017 ainsi que l'identification des 2 activités avec le lancement des travaux d'agrandissement.

Le niveau d'activité est stable sauf pour la cuisine centrale qui a connu une baisse des repas livrés (- 8082 repas sur l'exercice 2019) depuis l'arrêt des livraisons en septembre 2018 des MECS qui ont redimensionné leur projet.

Les deux premiers salariés (RQTH) ont été embauchés en mai 2018 sur l'Entreprise adaptée restauration. Le démarchage des entreprises de la zone sera la priorité de l'équipe durant le début d'année 2019. Nous espérons ainsi atteindre l'objectif prévu des 250 repas/jours.

Les travaux ont débuté pour agrandir et reconfigurer l'espace dans le cadre du déploiement des deux activités distinctes.

La réalisation du projet Entreprise Adaptée

est un atout majeur dans le cadre des réponses qu'elle apporte aux personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, la DIRECTTE a contractualisé avec l'Arseaa un contrat permettant au restaurant d'accepter l'ensemble de la clientèle de la zone géographique.

Cette implantation géographique est très propice à un développement accru de clientèle

Direction Générale



DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

7, chemin de Colasson
31100 TOULOUSE
Tél: 05 61 19 24 00
Fax: 05 61 76 17 61
siegesocial@arseaa.org

La Direction Générale pilote stratégiquement l'Association dans le cadre du projet associatif, des statuts, du Règlement Intérieur Associatif et du Règlement Général de Fonctionnement.

Elle prépare et met en œuvre les décisions associatives, les accompagne et les soutient au niveau de chaque pôle, établissement ou service en veillant à la cohérence de l'action et à sa réalisation.

Le siège social a pour mission l'appui, le conseil aux établissements, l'accompagnement et le développement de projets, ainsi que le contrôle.

Le Directeur Général a, par délégation du Président, l'administration permanente de l'Association.

Pour contribuer et permettre la réalisation des objectifs de l'association, tous les moyens de l'association et de la Direction Générale sont donc mobilisés au service des projets : politiques Qualité, Développement, Ressources Humaines, Gestion Finance et Patrimoine, système d'information, communication.

— Une action inscrite dans la dynamique associative

> Mise en œuvre du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles

L'année 2018 a été marquée par la création de nouveaux outils liés à l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles le 25 Mai 2018. Des tableaux de suivi de la conformité et aux modalités de déploie-

ment ont été élaborés. Une sensibilisation aux attendus du RGPD a été faite en Conseil des Directeurs et en CODIR de la Direction générale. L'ancienne Correspondante Informatique et Libertés a été nommée en tant que Déléguée à la protection des données.

> Poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité

La **démarche d'évaluation interne** s'est poursuivie en 2018 avec la tenue de séminaires pour soutenir les animateurs dans la démarche évaluative et un accompagnement particulier aux pôles Adultes Henri Cros et Pousiniès-Bordeneuve.

La démarche **Facile A Lire et à Comprendre** a été mise en place avec des sessions de formation qui ont concerné l'ensemble des pôles et la direction générale ; elles ont permis d'associer les personnes accueillies, leurs familles et leurs représentants.

La volonté associative est de rendre accessibles à nos publics les supports de communication ou les documents / informations qui les concernent.

L'instruction des **projets immobiliers** pour favoriser la qualité de l'accueil et les conditions de vie et de prise en charge pour les personnes accueillies/formées et les conditions d'exercice pour les professionnels a encore fortement mobilisé les équipes (8 pôles sur 11 ont été concernés).

> RH, GPEMC et qualité de vie au travail

La mise en œuvre d'une politique des ressources humaines axée sur une démarche intégrée favorisant la Qualité de Vie au Travail (QVT) pour chaque professionnel au **service** des personnes accueillies s'appuie notamment sur :

- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (mobilité, cartographie des emplois et des compétences, etc.),

- la formation (54 thématiques de formations soit 13 396 heures de formation et accompagnement de **plus de 10 formations** qualifiantes),

- la finalisation d'un référentiel QVT associatif,

- l'expérimentation du télétravail,

- un dialogue social de qualité qui a permis notamment la réactualisation de l'accord égalité professionnelle femmes/hommes.

L'année 2018 a également été marquée par la **réactualisation du règlement intérieur** datant de 1986, et

l'accompagnement des professionnels à la mise en place des nouvelles instances représentatives du personnel. Il est à noter la mise en place sur l'ensemble des pôles de l'Arseaa d'un **logiciel de gestion du temps de travail** OCTIME qui va permettre une meilleure cohérence des pratiques, donner une meilleure lisibilité et simplifier la gestion administrative. Ce chantier d'envergure a été accompagné par de la formation et a donné lieu à un guide de gestion du temps.

> Gestion financière et patrimoniale

Le **pilotage et la mise en œuvre des CPOM** nécessitent un suivi rigoureux en matière financière (EPRD, ERRD, PPI...), avec un calendrier serré qui demande une grande réactivité.

La mise à disposition d'une salariée du Pôle Adultes Henri Cros à la Direction Générale sur une **mission transversale patrimoine / achats** s'est poursuivie en 2018.

Le groupe de travail Achats s'est réuni à 6 reprises en 2018 et a priorisé

les actions sur les énergies (contractualisation en mai 2018 avec ENI pour la fourniture en gaz naturel et contractualisation en décembre avec Total pour la fourniture en électricité), les achats de véhicule (élaboration d'un cahier des charges en vue d'une consultation) et dans le domaine des assurances.

Comme indiqué, les dossiers patrimoniaux et/ou les Programmes d'Investissements Pluriannuels ont encore été nombreux en 2018.

L'année 2018 a été l'année de la poursuite du recentrage des missions d'appui/conseil/contrôle avec notamment le transfert du processus des virements automatiques vers les pôles, l'accompagnement des transferts de dispositifs d'un pôle à un autre ou la création de nouvelles autorisations.

Une mission spécifique a également été diligentée auprès du SAP-SJ.

> Système d'information

Le contrôle de gestion, élément clé pour le pilotage, a assuré des missions pouvant être regroupées en 5 thèmes : obligations budgétaires (EPRD/ERRD), obligations sociales (bilan social, BDES), élaboration ou actualisation de tableaux de bord, gestion de projet, base de données automatisations.

Des logiciels internes sont amenés à être déployés : dossier informatisé de l'utilisateur, informatisation du dossier patient, Octime et expérimentation du télétravail.

S'agissant de l'urbanisation du système d'information, il est à noter le déploiement de la nouvelle téléphonie fixe, la migration de la messagerie

associative, le projet Solution d'impressions sécurisées, le renouvellement de la plateforme informatique, le renforcement du MPLS, la sécurisation des réseaux. Le WIFI permettra la diffusion de plusieurs réseaux : un réseau dédié aux personnels de l'Arseaa, un réseau pour les invités et à venir un réseau pour les personnes accueillies.

> Communication

Le Service Communication a accompagné l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle charte graphique et ses déclinaisons au sein des

dispositifs des pôles. La promotion de la nouvelle identité visuelle a permis à chacun de s'approprier cette image

renouvelée et en phase avec la dynamique de l'Arseaa orientée vers les publics.

La communication ouverte sur l'environnement s'est accrue, en dehors de l'activation des canaux de communication en ligne et du site Web, par la création d'une plaquette pour soutenir l'Arseaa, l'accompagnement au travers de la signalétique particulière

ou de plaquettes de l'entreprise adaptée, du dispositif EMac 31, du service de santé au travail, d'une action de mécénat pour la réalisation d'un film sur l'apprentissage, les plaquettes de formation pour le pôle Formation et Recherche...

Les Chemins de Colasson, tirés à 1 700 exemplaires, ont vu leur contenu s'étoffer avec une place accrue pour les retours d'expériences, les actualités et projets des acteurs du terrain et des personnes accompagnées.

> Vie associative et gouvernance associative

La Direction Générale prépare et accompagne les dossiers traités par les instances associatives décisionnelles dont il est rendu compte dans le rapport moral de l'association. En 2018, le Bureau s'est réuni 11 fois et le Conseil d'Administration 5 fois. L'assemblée générale s'est tenue le 19 Juin 2018.

Les décisions des instances délibératives de l'association s'appuient sur les conclusions des instances de réflexion et de proposition qui étudient les dossiers, projets et thématiques abordées. Le travail préparatoire se

fait également par les services de la Direction Générale. Ainsi, en 2018, la commission Qualité et Projets et la commission Gestion et Finance se sont réunies, chacune, à 4 reprises.

La vie associative a été marquée par la présentation du projet associatif 2017-2027, adopté lors de l'Assemblée générale du 15 Juin 2017, dans tous les pôles de l'Arseaa avec des échanges entre administrateur, direction générale et professionnels des dispositifs pour en faciliter l'appropriation. De même, des administrateurs se sont rendus dans 3 pôles

(Pousiniès-Bordeneuve, Rives Garonne et pôle Adulte Henri Cros) pour échanger avec les professionnels et les personnes accueillies.

Enfin, la direction générale pilote de nombreuses réunions comme le Conseil des Directeurs (11 réunions et un séminaire), la Réunion Générale de l'Encadrement (3 réunions), le COTAR (5 réunions), les séances d'information du personnel (Les petit'Déj de la DG), les groupes de travail ad hoc...

Dynamique de projet :

> Pilotage et suivi des plans stratégiques

Après un lancement fin 2017, des groupes de travail se sont réunis pendant le premier trimestre 2018 pour définir les axes stratégiques du **plan stratégique Politiques transversales**. Aux travaux des groupes se sont adjoint les productions du conseil des directeurs ainsi que de l'ensemble des personnels de la direction générale lors d'une journée organisée à cet effet. Le plan stratégique a été validé par le conseil d'administration du mois de décembre 2018.

S'agissant du **plan stratégique médico-social**, un premier rapport d'activité CPOM-M a été adressé aux

autorités en Avril 2018. Une revue CPOM planifiée à l'automne 2018 a donné lieu à l'envoi d'un support détaillé avec l'ensemble des données consolidées.

La concrétisation des actions prévues dans le **plan stratégique prévention et protection de l'enfance** s'est traduite notamment à travers le développement de l'offre pour les MECS de l'association : réponses fructueuses à des appels à projets (création d'un dispositif de placement à domicile) ou extension non importante de places (MECS Lucie Aubrac).

Le **soutien au développement de l'offre** s'est concrétisé également par des réponses à des appels à candidature pour la création de places de CADA, d'HUDA et pour participer à un programme d'intégration des Réfugiés. Des réponses à des appels à projets ont concerné la création de places en EANM pour les personnes adultes en situation de handicap psychique, la création d'un service d'hébergement et d'accompagnement pour mineurs, la création d'un PCPE en Hautes-Pyrénées.

Vie associative

- Identifier les enjeux sociétaux et porter politiquement les positions associatives
- Participer au développement social des territoires
- Enrichir et dynamiser la vie associative, développer une culture d'appartenance
- Développer la recherche au sein de l'Arseaa

Développement, Qualité, Communication

- Développer et adapter l'offre, les missions et les pratiques pour répondre aux nouveaux besoins sociaux et aux nouvelles attentes
- Favoriser l'inclusion avec un accompagnement centré sur les territoires de proximité et leurs ressources
- Proposer un accompagnement au plus près des besoins de chacun, en lien avec l'ensemble des partenaires impliqués
- Promouvoir le droit des personnes, leur participation active et valoriser leurs compétences
- Poursuivre l'intégration de la politique qualité, de la gestion des risques et de la protection des données à caractère personnel
- Poursuivre la politique de communication interne et externe

Ressources Humaines, Compétences et Organisation

- Accompagner les professionnels dans l'évolution des prises en charges et des accompagnements
- Promouvoir, expérimenter de nouvelles modalités d'organisation du travail afin de favoriser et valoriser l'intelligence collective et l'innovation
- Promouvoir la participation active de tous
- Promouvoir la qualité de vie et le bien-être au travail

Economie, Finance et Patrimoine

- Mieux structurer et rendre plus lisible la politique patrimoniale associative
- Définir et mettre en œuvre une politique de développement durable dans sa dimension environnementale
- Définir une politique d'achat associative

Système d'information

- Anticiper les évolutions numériques, de l'intelligence artificielle et des technosciences
- Intégrer les outils du numérique au quotidien
- Développer une culture de la prévention/gestion des risques et intégrer le développement durable
- Se donner les moyens d'atteindre les objectifs propres aux systèmes d'information

Pôle Adultes Henri Cros



Valence d'Agen



DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

Route d'Auvillar
BP 87
82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél: 05 63 29 67 00
Fax: 05 63 29 67 11
poleadulteshenricros@arseaa.org

Pôle Adultes Henri Cros

Directeur :
Daniel MASSON
Directeur adjoint :
Gérard ASENSIO

Les dispositifs

Médico-social Adultes

ESAT Terres de Garonne

67 places

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adultes

Foyer d'Hébergement La Glacière

28 places

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adultes

Foyer occupationnel Les Cèdres

66 places
(dont 3 en AJ)

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adultes

SAVS

26 places

Déficiences Intellectuelles

Médico-social Adulte

MAPHV Las Canneles

25 places

Tous Types de Déficiences

Médico-social Adulte

Maison de retraite Las Canneles

5 places

Personnes âgées autonomes

Médico-social Adulte

FAM Las Canneles

10 places

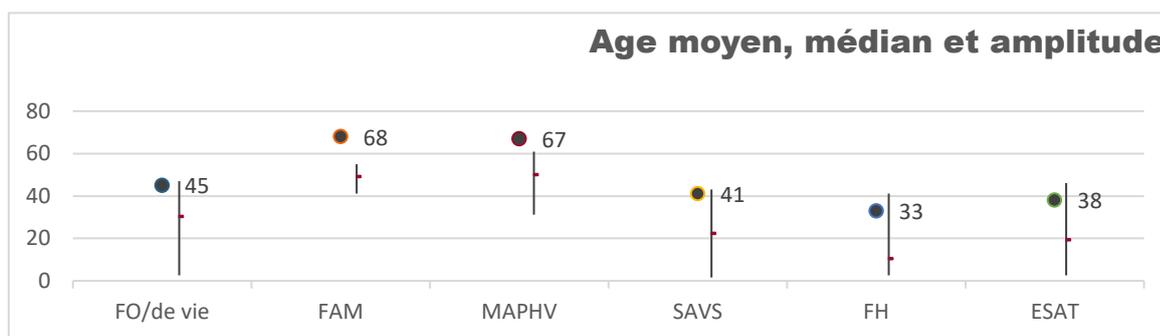
DI avec Troubles Associés

Les publics accueillis et accompagnés

Pas de rupture sur les profils des personnes accompagnées : surreprésentation masculine, beaucoup de couples accompagnés par le SAVS, moyenne d'âge élevée sauf au FH qui n'est qu'un lieu de transition au sortir des structures enfant vers une vie plus autonome et un accompagne-

ment par exemple par le SAVS). Toutefois, l'année 2018 trouve la **confirmation de deux évolutions concomitantes** : le vieillissement des personnes accueillies dans l'ensemble des dispositifs du pôle d'une part et des **entrées qui se font sur des profils de handicap psychique**, d'autre part.

Les personnes les plus jeunes ont des demandes plus fluctuantes, elles sont moins dans la projection que ce soit dans la durée mais aussi concernant un projet précis et notamment dans leur rapport au travail. Cela induit inévitablement une orientation différente dans l'accompagnement proposé.



Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

> Les engagements du CPOMM-MS

Dans la continuité des années précédentes et en lien avec l'entrée en CPOM de l'ESAT en 2017, les actions menées ont eu pour objectif de :

- Moderniser le cadre,
- Favoriser les passerelles vers le milieu ordinaire,
- Poursuivre le développement d'une politique de gestion des ressources humaines des travailleurs en situation de handicap,
- Favoriser l'insertion socio-professionnelle vers les ESAT et les EA.
- Développer le partenariat et la logique de parcours avec le secteur sanitaire adultes dont notamment la psychiatrie adulte.

A cet effet, des stages croisés ont été organisés entre l'ESAT et l'hôpital psychiatrique de Montauban. Le travail en réseau s'est poursuivi avec notamment un partenariat avec le CMP de Valence d'Agen, pour une meilleure prise en charge des résidents, en fonction des besoins et des demandes. Des échanges ont par ailleurs eu lieu avec la maison de santé de Valence d'Agen, avec la présentation du logiciel Netvie auquel les médecins peuvent se connecter depuis leurs cabinets.

> Pôle soin et perspectives d'une augmentation de la capacité de la MAPHV avec une aile médicalisée commune au FAM et à la MAPHV

Le vieillissement des personnes accueillies dans les dispositifs du pôle a des conséquences en termes d'accompagnement :

- Adaptation des ateliers et des temps et du rythme de travail pour l'Esat,
- Accompagnement nécessairement plus soutenu avec une dimension soin davantage prégnante pour les foyers,

Avec, par ailleurs, un impact sur la dynamique des groupes et le rythme de

vie... et des besoins qui se font sentir pour l'entrée en Maison d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes. 10 places nouvelles ont été autorisées pour permettre d'y répondre. Elles ne seront toutefois installées qu'en 2020 le temps de réaliser les travaux d'extension avec la construction d'une aile médicalisée commune à la MAPHV et au FA



Création de l'entreprise adaptée Arseaa « Terres de Garonne »

Après deux années ponctuées d'échanges réguliers avec les services de la DIRECCTE 82 et l'Unité Régionale de la Région OCCITANIE, a été créée en septembre 2018 l'Entreprise Adaptée Arseaa « Terres de Garonne » située à Pommévic dont la principale activité est l'entretien et l'aménagement des espaces verts incluant de petits travaux de maçonnerie.

Deux salariés bénéficiant d'une RQTH ont été recrutés en CDI en septembre. Encadrés par un moniteur d'atelier, leur accompagnement se compose de deux volets : l'un social leur permettant l'accès à diverses formations pour leur développement personnel (Santé, logement...), l'autre professionnel avec l'acquisition de nouvelles compétences dans l'exercice de leur métier et dans l'évolution de l'activité.

Ce nouveau dispositif permet de compléter de manière efficiente l'ensemble des offres déjà déployées au sein du Pôle. Tout en participant à l'inclusion sociale et via le développement des compétences professionnelles et l'accompagnement des parcours professionnels et donc l'employabilité de chacune et chacun, cet établissement devrait contribuer aussi à faciliter les passages entre ESAT et milieu dit ordinaire.

> SAVS : la poursuite de l'accompagnement au-delà de l'Esat

La question de l'accompagnement des personnes à l'âge de la retraite est une question récurrente pour laquelle le pôle demeure persuadé que sans accompagnement le risque

d'isolement, de solitude et la question des limites dans leur prise en charge pourrait représenter rapidement une difficulté. La réflexion engagée avec le département dans le

cadre de l'élaboration du schéma départemental 2017-2021 a permis d'obtenir l'autorisation de pouvoir répondre à ces demandes et à ces besoins.

Promotion des Droits et Participation



Au-delà de la participation aux **instances** de consultation et d'échange du pôle (CVS, hôtellerie et restauration, des résidents etc.), les personnes accompagnées sur le pôle ont pu **participer aux groupes de travail organisé dans le cadre de la démarche d'évaluation interne.**

Depuis 2015, le pôle leur permet par ailleurs d'**accéder à la formation** en proposant divers axes de formation et en adaptant ces actions au plus près de leurs attentes. A ce propos, une **commission formation dédiée** aux personnes accueillies et avec leur participation active s'est concrétisée fin 2018 par une première rencontre.

Chaque établissement et service du pôle est représenté par 2 à 3 personnes accueillies auxquelles sont associés la direction, un chef de service, l'animateur du service social et quelques professionnels.

Cette première réunion avait pour objectif de collecter les attentes et souhaits en matière de formation pour les personnes accueillies et d'élaborer un réel plan de formation pour l'année 2019.

Après avoir finalisé la réécriture des projets d'établissement et de service, l'année 2019 sera l'occasion de réactualiser l'ensemble des livrets d'accueil et règlements de fonctionnement des dispositifs présents au sein du pôle. En effet, ces documents élaborés pour certains depuis plusieurs années deviennent incomplets au regard d'une part de l'évolution de

l'offre et d'autre part de la Démarche de Protection des Données à Caractère Personnelle. Par ailleurs, ce travail doit permettre d'harmoniser ces outils et surtout de les rendre le plus possible accessibles aux personnes accueillies via le concept « Facile A Lire et à Comprendre ».

Le travail avec les familles évolue lui aussi. Les familles aujourd'hui occupent une place différente, elles sont plus présentes, influant inmanquablement sur les relations et les échanges avec le foyer. Si la personne accueillie est consentante, cet état de fait doit être pris en compte. Certaines assistent d'ailleurs à la restitution du projet d'accompagnement personnalisé à la demande de leur enfant.



La formation pour les personnes accompagnées

" Lors des premières journées de formation, certains professionnels étaient septiques voire résistants à ce type d'initiative, très rapidement et au regard de l'engouement et des capacités d'adaptation des participants, chacun de sa place se devait de reconnaître l'intérêt à différents niveaux de ces actions de formation.

Il y a à ce jour un réel consensus : l'accès à la formation pour les personnes accueillies favorise et renforce d'une part l'effectivité de leur participation citoyenne en interne comme en externe et d'autre part permet d'assurer, au sein d'un parcours de formation, la reconnaissance et le développement de compétences sociales et citoyennes à chacune et chacun. "

> La finalisation des projets d'établissement et de service 2018-2022 :

L'exercice 2018 a vu la finalisation de la majeure partie des projets d'établissement et de service :

Au préalable, ces projets ont fait l'objet d'une consultation auprès des membres du Conseil de la Vie Sociale et d'une présentation auprès de la commission ad hoc de l'association.

L'année 2019 sera consacrée à la finalisation du projet de la MAPHV/FAM « Les Canneles » pour une présentation auprès des diverses instances au cours du second trimestre.

> Un séminaire prospectif dans la perspective de la réécriture du projet de pôle

Alors que se profile la réécriture du projet de pôle, il paraissait souhaitable de consacrer ce premier séminaire de deux jours à esquisser les perspectives de chacun des dispositifs constitutifs du pôle mais aussi au niveau du pôle. Cet exercice a permis

d'identifier que nombres de perspectives dessinées requerraient un travail collectif de l'équipe de direction, ce qui est venu consolider la nécessité de, plus que jamais, « penser pôle ».



Politique Qualité

> Second cycle d'évaluation interne

Dès 2016, l'Arseaa a débuté la réalisation de son second cycle d'évaluation interne par l'élaboration d'un **référentiel associatif spécifique**. Dans le cadre d'une démarche participative, celui-ci prévoit une **réalisation de l'évaluation interne échelonnée de 2017 à 2019**.

Le FAM « Las Canneles » du Pôle Adultes Henri Cros participe pour l'ensemble de la structure FAM et MAPHV à cette démarche. Mais, le FAM déroge uniquement à ce calendrier associatif. Il a en effet été autorisé le 11 décembre 2012, ce qui avait pour conséquence de devoir communiquer les résultats d'une première évaluation interne aux autorités de

contrôle et de tarification pour fin 2017. Ainsi en 2017, le FAM s'est engagé dans son premier cycle d'évaluation interne pluriannuel à l'aide de ce référentiel d'évaluation interne associatif. Compte tenu de la méthodologie retenue sollicitant l'implication de nombreux professionnels, usagers et partenaires, un calendrier élaboré sur la période octobre 2017 à avril 2018 a été soumis aux autorités. Après avis favorable des membres du Conseil de la Vie Sociale du Pôle et du Conseil d'Administration de l'Arseaa.

Autorisé en février 2006, le SAVS déroge également au calendrier associatif : la première évaluation interne

du SAVS aurait dû intervenir avant février 2011 et un rapport d'évaluation externe aurait dû être adressé aux autorités en février 2013. Lorsque la démarche d'évaluation interne a démarré à l'Arseaa en 2008, le SAVS avait peu d'antériorité de fonctionnement pour une évaluation interne et ne réalisa donc pas celle-ci. Afin de se mettre en conformité avec le calendrier actuel réglementaire, en octobre 2017 et en parallèle de la démarche d'évaluation pluriannuelle, le SAVS s'est engagé dans une démarche « accélérée » avec pour objectif de transmettre un rapport d'évaluation interne aux autorités compétentes au plus tard le 30 avril 2018.

> Gestion des risques : focus sur le risque infectieux et appui du logiciel NETVIE

Cette année, l'élaboration de protocoles de gestion du risque infectieux s'est poursuivie. Il s'agissait de compléter le Document d'Analyse du Risque Infectieux initié en 2017 au niveau du FAM des Canneles. Ces protocoles de bonnes pratiques en hygiène concernent l'ensemble des professionnels de l'établissement, et sont donc étudiés en équipes, afin que leur mise en œuvre soit optimale et s'adapte au mieux à la réalité de l'établissement. Des formations en hygiène viendront

compléter ce travail en interne courant 2019.

Déjà mis en place sur la MAPHV/FAM « Las Canneles » depuis près d'un an en tant que site pilote, le logiciel Netvie sera déployé sur l'ensemble des autorisations constitutives du pôle au cours de l'exercice 2019. Plusieurs journées de formation sont d'ores et déjà programmées à l'intention de l'ensemble des utilisateurs. Ce pas-

sage du dossier papier au dossier informatisé répond à des critères de sécurisation des données et d'amélioration de la coordination dans la prise en charge des personnes. Infirmières, aides-soignantes, médecins, pharmaciens et laboratoires d'analyses médicales sont connectés au dossier médical des résidents, toutes les actions, observations, comptes rendus sont notés et tracés, toutes les données sont centralisées et sécurisées.

> La Formation Continue et la mise en place de l'analyse des pratiques de management



De nombreux professionnels du pôle ont pu participer aux formations proposées au niveau associatif et organisées autour de 6 grands axes :

Axe 1 : accompagner la mise en œuvre des plans stratégiques par champ d'activité, des projets de pôles/établissements et services

Axe 2 : accompagnement des politiques stratégiques transversales

Axe 3 : accompagner les fonctions d'encadrement

Axe 4: favoriser la montée en compétences des personnels "fonctions supports"

Avec l'arrivée en 2017 d'une IDEC, le pôle soins transversal à l'ensemble des autorisations présentes sur le Pôle Adultes Henri Cros a pu poursuivre son adaptation aux besoins des personnes accueillies mais aussi à l'évolution du contexte.

Les Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles sont à l'œuvre depuis plusieurs années au sein du pôle. Ces espaces sont dédiés aux personnels éducatifs et soignants. Quid concernant les responsables d'unité / chefs de service...après divers échanges lors de nos réunions d'équipe de direction, il nous semblait opportun de mettre en place un espace d'échange et de réflexion animé par un intervenant extérieur et réservé aux cadres intermédiaires du pôle. C'est chose faite depuis 2018 avec la réalisation de trois séquences,

trois prochaines séquences sont prévues en 2019. Une évaluation est envisagée à l'issue de ce premier cycle.

Les objectifs globalement sont :

« Développer son approche éthique et méthodologique de l'exercice de la fonction de chef de service médico-social, à l'aide de deux lectures complémentaires : une vision d'orientation philosophique et une vision psychosociologique et systémique

Enrichir sa réflexion, rechercher et construire des pistes d'intervention, des modalités d'action, liées à l'acte de diriger.

Echanger à partir de situations apportées par les participants

S'appuyer sur la dynamique d'un groupe de pairs pour progresser et se ressourcer ».

> Démarches Qualité spécifiques : qualité de vie au travail, qualité d'accueil et qualité hôtellerie

Dans le cadre de ses Plans Pluriannuels d'investissements, le Pôle s'attache en particulier à améliorer la qualité de vie au travail et la qualité d'accueil.

En 2018 cela s'est traduit, en matière de qualité de vie au travail : par des investissements conséquents en réseaux informatiques, bornes Wifi,

postes de travail et solutions d'impression facilitant l'accès aux outils dématérialisés et aux nouveaux logiciels « métier » (Netvie, Octime), le renouvellement et la mise en place

de nouveaux matériels en cuisine plus adaptés aux méthodes de fabrication et au dimensionnement de l'équipe. En matière de qualité d'accueil, par la poursuite des travaux de climatisation : tous les bâtiments de tous les sites avec hébergement disposent désormais d'espaces climatisés, par une attention accrue sur les lieux de vie privés : travaux de peinture, reprise des sols avec pose de parquet, remplacement des volets roulants vieillissants, mise en place de revêtements antidérapants dans les salles de bains... ainsi que par la poursuite du renouvellement du mobilier collectif avec prise en compte des souhaits des usagers. L'aboutissement du projet d'habitat inclusif « les amandiers » au cœur de la cité

> Développement durable

Conformément aux engagements associatifs, le Pôle souhaite mener une démarche écoresponsable avec la protection de l'environnement comme priorité.

Ainsi, constatant l'obsolescence de son installation de traitement des eaux usées sur le site du Foyer d'Hébergement de la Glacière, le Pôle a choisi de refaire toute son installation, aux normes, en dehors de toute injonction communale et en amont des nouvelles contraintes réglemen-

de Valence d'Agen a également apporté une pierre à l'édifice.

Sur le volet hôtelier, confronté au départ pour inaptitude de deux de ses agents de service intérieur, le Pôle a souhaité faire de ses départs l'occasion d'une réflexion sur l'organisation de son activité hôtellerie. En effet, l'instabilité organisationnelle en lien avec un absentéisme accru sur ces fonctions et la spécificité technique de ces missions qui ne sont pas notre cœur de métier ne nous garantisseraient pas d'assurer un service de qualité. Un audit, réalisé par la Société est venu en effet confirmer qu'en dépit du professionnalisme des équipes en particulier dans la relation à l'utilisateur, des spécificités métier

taire et environnementale. La nouvelle installation, mise en œuvre en septembre 2018 est en cours d'obtention de son certificat de conformité.

Les chantiers visant à participer à la protection de l'environnement sont nombreux et devront être prioritaires. Mais un travail important pourrait être réalisé dès 2019 sur le sujet des déchets.

n'étaient pas assurées et notamment la supervision des protocoles, le soin apporté aux détails dans la réalisation de la prestation, l'adaptation des outils, produits et méthodes permettant à la fois une optimisation organisationnelle et la diminution de l'utilisation des substances chimiques.

2019 sera consacrée à la recherche d'un mode de partenariat avec la Société pour accompagner le pôle dans la professionnalisation de nos prestations hôtellerie, d'abord sur la Résidence des Cèdres avant de le dupliquer éventuellement sur les autres dispositifs.



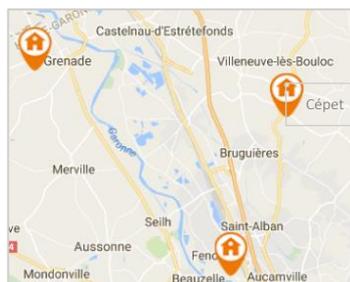
Pôle Adultes 31

Les ateliers du Foyer de vie Les Catalpas



Un des bâtiments du FAM Le Tourret

L'entrée du site Les Marronniers



DIRECTION ET SERVICES

ADMINISTRATIFS :

 **ADAMANTIS**
 3, avenue de l'Industrie - Bât. B
 31150 BRUGUIÈRE
 **Tél:** 05 34 27 00 30
 **Fax:**
 poleadultes31@arseaa.org

Pôle Adultes 31

Directeur :

Olivier PILUDU

Directrice adjointe :

Sophie CAUQUIL

Les dispositifs

Médico-social Adultes

FAM Le Tourret

38 places (dont 4 en AJ et 2 en AT)

Troubles Spectre Autistique/
Psychose

Médico-social Adultes

Foyer de vie Catalpas

62 places (dont 8 en AJ)

Déficience intellectuelle

Médico-social Adultes

Foyer de vie Les Marronniers

58 places (dont 2 en AT et 2 en AJ)

Déficience intellectuelle

Médico-social Adultes

MAS les Marronniers

43 places (dont 2 en AT et 3 en AJ)

Déficience intellectuelle

Les personnes accompagnées

En 2018, la surreprésentation masculine continue à être observée : de 66 à 86 % selon les dispositifs (65 % FAM, 76% en FV et 89 % MAS), en lien avec l'histoire des établissements.

Avec des **sorties des effectifs très exceptionnelles**, l'âge moyen en établissement continue de progresser. Néanmoins, l'évolution de la moyenne d'âge ne reflète que partiellement la

réalité des établissements car les entrées permettent de compenser le vieillissement des personnes présentes au long cours. Par exemple, sur le FAM, **l'amplitude d'âge est désormais très importante : le plus jeune a 24 ans, le plus âgé a 71 ans. Et la tendance est confortée d'année en année.**

Les dispositifs doivent donc **poursuivre leur adaptation à l'avancée en**

âge en répondant aux besoins liés à la dépendance et aux effets du vieillissement.

Une nuance à apporter pour les foyers de vie : les mouvements enregistrés ces dernières années ont renouvelé la population à la **faveur de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal ou associé.** Cette évolution nécessite le renfort de

la fonction contenante et de la dimension thérapeutique de l'accompagnement délivré et une attention particu-

lière est mise sur les rythmes de chacun et les enjeux de cohabitation intergénérationnelle.

Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

> Participation au déploiement de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) et de Viatrajectoire

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), les établissements du Pôle Adultes 31 sont invités à participer aux réunions des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS) relatives aux situations complexes de personnes en attente d'accompagnement. La directrice adjointe du pôle y représente systématiquement les établissements du pôle. Ainsi, il y a eu 10 réunions GOS sur le secteur

adulte, plus 2 réunions de suivi de GOS.

En parallèle, le déploiement du système d'information de suivi des orientations pour personnes en situation de handicap a été lancé en Haute-Garonne. Celui-ci doit permettre : de suivre la mise en œuvre des orientations dans le contexte de la RAPT, de faciliter les parcours des personnes en situation de handicap,

et enfin de permettre aux établissements d'accéder en temps réel aux décisions d'orientation et informer la MDPH des suites données à leurs décisions

Après une demi-journée de présentation, le déploiement de Viatrajectoire au sein des établissements du pôle s'est déroulé en 2 phases : juin 2018 : MAS et FAM ; septembre 2018 : les Foyers de vie.

Etablissement	Modalités de l'Accueil	Suivi de la situation
FAM Le Tourret	1 accueil temporaire séquentiel avec hébergement. Responsable du FAM désigné coordonnateur de parcours	Accueil temporaire encore en cours (dérogation 2018)
FAM Le Tourret	1 accueil temporaire en externat	Solution pérenne : admission en accueil permanent de jour sur le FAM Le Tourret
FV Les Marronniers	1 accueil temporaire avec hébergement	Solution pérenne : admission en accueil permanent avec hébergement sur le FV Les Marronniers
FV Les Marronniers	1 accueil temporaire avec hébergement	Solution pérenne : admission en accueil permanent avec hébergement sur le FV Les Marronniers
FV Les Marronniers	Réunion partenariale au sein du FV Les Marronniers : accueil temporaire avec hébergement planifié pour janvier 2019 Directrice adjointe du pôle désignée coordonnateur parcours	Accueil temporaire en cours
FV Les Marronniers	Accueil temporaire avec hébergement sur le FV Les Marronniers suite demande - situation urgente de la part du CD Haute Garonne	Retour domicile
MAS Les Marronniers	1 accueil séquentiel temporaire avec hébergement	Accueil temporaire encore en cours

> L'ouverture du pôle à et sur l'environnement

Tisser, développer et formaliser les liens avec les organisations ayant des champs ou des secteurs d'activités communs ou complémentaires (la palette de travail collaboratif allant du simple partage d'information à la co-gestion de dispositifs) apparaît être une démarche indispensable au regard notamment des notions de territoire, de proximité et de ressources locales, de la notion de parcours, de la fluidité de celui-ci, et de la personnalisation de l'accompagnement.

Dans cette perspective, différents événements ou travaux peuvent illustrer cette démarche :

- Deux rencontres avec le secteur III de psychiatrie adulte géré par le Centre Hospitalier Gérard Marchant ont été organisées afin d'améliorer et renforcer le travail collaboratif engagé.

- Un travail a été engagé avec l'organisme d'hospitalisation à domicile (HAD), Santé Relais Domicile (SRD). Une présentation des missions et des modalités de prise en charge a notamment été organisée auprès des responsables d'établissement et des services infirmerie des établissements du pôle. Un projet de convention est en cours de finalisation.

- « En jeux » Chantier théâtral.

Un partenariat entre les établissements du Pôle Adultes 31 et l'association IN-IT (opérateur culturel) a été engagé afin de proposer une activité d'expression créative par une collaboration entre des artistes et les personnes accompagnées. Ce projet a fait l'objet d'un positionnement dans le cadre de l'appel à projet 2019 ARS/DRAC Culture Handicap & Dépendance.

- AMISS (Association Mouvement Inclusion Sport Santé)

Au titre des projets sportifs et culturels, il est à noter pour 2018, une révision des statuts et un changement de nom pour l'association sportive « Catalpas Sport ». Affiliée à Fédération Française Sport Adapté (FFSA), elle permet à l'ensemble des personnes accueillies dans les établissements du Pôle Adultes 31, de bénéficier d'activités physiques et sportives adaptées et de participer à des rencontres et manifestations inscrites au programme de la FFSA au plan départemental, régional et national. Par ailleurs, elle vise également à favoriser l'expérience de la citoyenneté en invitant ses membres à prendre une part active au fonctionnement de l'association sportive (les personnes accompagnées sont adhérentes et membres du comité directeur).

Promotion des Droits et Participation



Suite au renouvellement des représentants des différents collèges en 2017 au sein des Conseils de la Vie sociale de chaque autorisation du pôle, le **règlement intérieur** commun a été revu. Les éléments modifiés et actualisés avaient fait l'objet d'échanges dans le cadre du CVS annuel regroupant l'ensemble des CVS de pôle.

En 2018, les CVS de chaque établissement ont traité notamment de la mise en place des nouveaux piluliers, de travaux et d'aménagements des locaux (travaux de la cour au Foyer de vie Les Catalpas, mise en place d'un self au Foyer de vie Les Marronniers, rénovation de la salle du restaurant du FAM le Turret), des événements

festifs marquant la vie des établissements, de la révision des règlements de fonctionnement.

Dans le but de diversifier les formes de participation et d'expression des personnes accompagnées et de leurs familles et/ou représentant légaux, et en parallèle des espaces établis par les CVS et les groupes d'expressions, sont organisées des **conférences thématiques** rassemblant professionnels de l'Arseaa (établissements du Pôle Adultes 31 et autres Pôles de l'Arseaa), familles/responsables légaux des personnes accompagnées sur le Pôle et partenaires institutionnels.

Poursuivie depuis 2014, cette démarche vise à proposer des rencontres régulières favorisant partage

et élaboration, autour de préoccupations et de questions communes.

Ainsi, le Pôle a accueilli le CRIDEV Centre de Recherche pour l'Inclusion des Différences dans les Espaces de Vie dans le cadre d'une conférence intitulée : *Penser et améliorer les espaces de vie*

Par ailleurs, une réflexion, à l'origine sur le Foyer de vie Les Catalpas, s'est élargie sur l'ensemble des établissements du pôle. Elle a permis d'**actualiser la trame du Projet Personnalisé d'Accompagnement**.

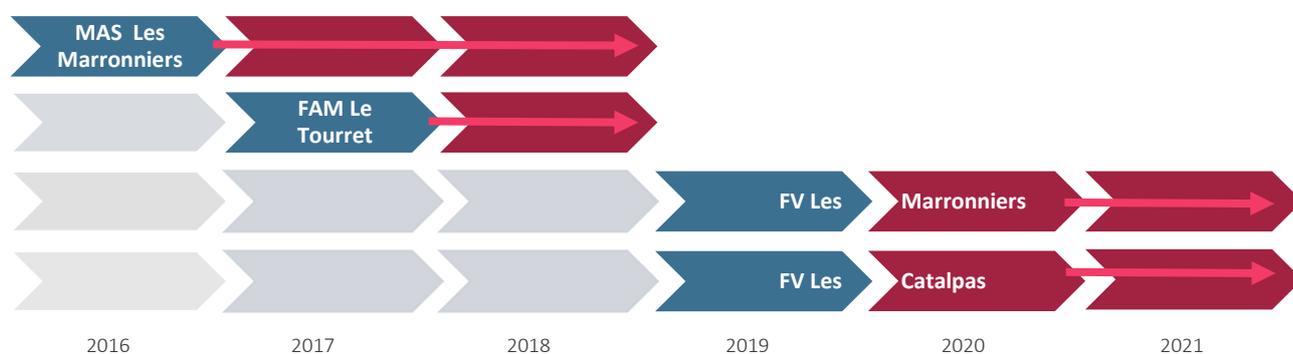
Un guide de l'entretien de recueil des attentes auprès des personnes accompagnées à l'attention des professionnels a également été élaboré.

Dynamique de projet

La démarche d'élaboration des projets d'établissement pour les structures qui composent le pôle se poursuit. Pour rappel, cette démarche a visé un processus d'élaboration collective et participative impliquant les personnes accompagnées, leurs familles et/ou représentants légaux ainsi que les professionnels des établissements du Pôle.

Les établissements intégrant le CPOM-M médico-social avaient été ciblés en priorité. Ainsi, le projet d'établissement de la MAS et celui du FAM sont finalisés et validés. Le travail sur les projets d'établissement des Foyers de vie Les Catalpas et Les Marronniers se poursuit mais a été volontairement mis en veille afin de bénéficier des éléments du Schéma

départemental au bénéfice des personnes en situation de handicap. De plus, les échanges à venir dans le cadre du CPOM CD31-Arseaa devraient définir des orientations à intégrer nécessairement dans ces projets d'établissement.



Temporalité des projets des établissements

Politique Qualité

> Second cycle d'évaluation interne

Dans le cadre d'une démarche associative, les établissements du Pôle se sont engagés depuis 2016 dans le **2nd cycle de l'évaluation interne**. Inscrit dans une démarche annuelle d'amélioration continue de la qualité, ce second cycle a débuté en 2016 par l'élaboration d'un référentiel d'évaluation associatif, et se poursuit sur 5 années.

Sur chaque établissement du pôle, les cadres et les personnels en mission de coordination sont chargés de l'animation de la démarche en utilisant les espaces institutionnels existants : réunions de professionnels, groupes d'expression, CVS... Afin de soutenir leur action tout au long de la démarche et de leur permettre de s'ap-

proprier le référentiel d'évaluation interne, ceux-ci bénéficient d'actions de formation d'appui méthodologique continu et de temps d'échanges.

Ainsi, à l'instar du séminaire de décembre 2017 de l'ensemble des animateurs de l'évaluation interne de l'Arseaa, un séminaire consacré aux animateurs du secteur médico-social adulte de l'Arseaa a permis aux animateurs du Pôle Adultes 31 de témoigner du déroulement de la démarche et d'échanger sur les pratiques avec les animateurs des autres pôles.

Une formation sur l'usage du référentiel, l'animation et la conduite des groupes de travail a été proposée aux

nouveaux animateurs. Elle est organisée par le conseiller technique de la Direction Générale en charge du suivi de la démarche.

En 2018, le domaine 2 du référentiel : « Personnalisation de la prise en charge » a été traité.

La réflexion relative à l'**amélioration du confort de vie et de l'environnement architectural** des personnes accompagnées, en fonction de leurs besoins et de leurs attentes, a été poursuivie.

Dans le but d'articuler cette dynamique à la démarche qualité du Pôle, un travail est engagé depuis 2015 avec le CRIDEV. Une conférence sur ce thème a été organisée sur le pôle

en 2018. Pour rappel, le CRIDEV a développé la démarche Haute Qualité d'Usage et accompagne les organisations dans une réflexion sur la qualité d'usage des espaces de vie. Cette association intervient à ce titre comme

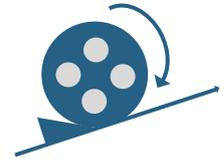
bureau d'études et organisme de formation.

La formation qui s'est achevée en 2017, ciblée au niveau d'un groupe

de professionnels de la MAS, a permis la production d'un cahier d'usage visant l'amélioration et l'évolution des différents espaces de cet établissement.

> Gestion des risques

Suite de l'audit circuit du linge site Les Marronniers/FAM Le Tourret



Cet audit a été commandé par la Direction en 2017 avec la perspective d'améliorer la prestation réalisée et le fonctionnement du circuit du linge. La

réalisation d'un livre technique, en cours de finalisation, a été engagée afin de permettre une large diffusion des différents protocoles et éléments

d'organisation. Ce document doit également fournir toutes les informations nécessaires aux professionnels remplaçants.

Politique associative de gestion des événements indésirables

Une procédure associative de gestion des événements indésirables a été élaborée et mise en œuvre sur les établissements du pôle. Cette procé-

dure établit une méthodologie de repérage, de recueil et de traitement des événements indésirables (simples, graves et très graves), dans la perspective d'une amélioration

continue de la qualité et des différentes déclarations obligatoires auxquelles sont soumis les établissements de l'Arseaa.

> 54 actions de formation bénéficiant à 235 participants, représentant 78 jours (hors chapitre professionnalisation)

D'une gestion de la formation par établissement puis par Pôle, la formation professionnelle relève depuis 2017 d'une politique associative.

Les besoins en formation sont recensés par Pôle pour établir un plan de formation associatif dont les axes sont établis de manière pluriannuelle (2017-2019). Ils émanent de l'analyse des entretiens professionnels et

des objectifs stratégiques définis par le projet de Pôle, les projets d'établissements et le Plan d'Amélioration de la Qualité.

Les thématiques de formations sont ciblées ou transversales au niveau des différents échelons d'organisation associatifs (établissement/ Pôle / secteur d'activité).

Elles seront priorisées par la direction du Pôle et l'équipe d'encadrement, puis, présentées à la commission « formation » du Pôle constituée d'élus du Comité d'Etablissement et de salariés représentant un établissement ou une fonction.

> Logiciel soin : NETVIE

Le déploiement du logiciel, expérimenté sur 3 sites pilotes à l'Arseaa dont la MAS les Marronniers durant

l'année 2018, doit avoir lieu sur l'ensemble des établissements du pôle en 2019.



> Le suivi du programme de mise en conformité avec la loi sur l'accessibilité : l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

Le Pôle Adultes 31 a mené cette démarche obligatoire pour l'ensemble de ses sites. Le programme proposé a été validé par la sous-commission accessibilité du 15/12/15, information transmise par courrier du 2/02/16

émanant de la Préfecture. Les programmes établis ont évidemment pour objectif de permettre la qualité et la continuité des accompagnements en garantissant la sécurité des personnes et des biens.



FOYER de vie Les Catalpas

- **Début d'importants travaux**
- Mise en conformité des cours et des espaces extérieurs du site Les Catalpas afin qu'ils soient adaptés aux besoins des personnes accueillies.
- 425 K€ TTC

FAM Le Turret

- **Travaux à venir de mise aux normes d'accessibilité**
- au niveau de l'ensemble des cheminements.
- projet estimé à 405 K€ TTC

SITE Les Marronniers Accueil de jour

- Mise en conformité

Pôle Béroï-Collectif



L'ITEP Les Ormes



DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

128, route de Saint-Simon
31100 TOULOUSE

Tél: 05 61 19 24 40

Fax: 05 61 41 71 12

polecollectifstsimon@arseaa.org

Pôle Béroï-Collectif

Directeur :
Guy MERENS

Responsable Médical :
Fabien DURIF

Les dispositifs

Médico-social
Enfants

ITEP Les Ormes

80 places demi-internat
38 places internat
3 à 15 ans
5 places accueil temporaire (Chantelouve)
Troubles du comportement

Médico-social
Enfants

ITEP Beroï

27 places semi-internat
3 à 14 ans
Troubles du comportement

Médico-social
Enfants

SESSAD Généraliste

18 places
0-20 ans
Troubles du comportement ou déficience

Médico-social
Enfants

Equipe mobile EMac

10 places
2 à 18 ans
Troubles du comportement

Médico-social
Enfants

AFS

32 places
3-18 ans
Troubles du comportement ou DI légère ou moyenne

Médico-social
Enfants

CMPP

5 antennes
0-18 ans
dont un dispositif d'intervention précoce, de soutien à la parentalité pour les 0-3 ans ("Le Fil")
dont un dispositif de diagnostic "Autisme"



L'ITEP Beroï

Antenne CMPP de Bagatelle

Antenne CMPP de Cugnaux

Antenne CMPP de Lourdes

Antenne CMPP de Muret

Antenne CMPP de Plaisance du Touch

Les enfants et adolescents accueillis et accompagnés

En 2018, tout comme en 2017, ce sont 27 enfants qui ont été accompagnés par le CAFS. La majorité (52 %) d'entre eux se situe dans la catégorie d'âge des 11-15 ans pour un âge d'entrée qui, lui, se situe entre 3 et 10 ans (plus de 69%). **Une surreprésentation masculine** : 88% pour l'EMac, 74 % au CAFS, 67 % au CMPP, 83 % pour l'ITEP Les Ormes et 93 % pour l'ITEP Béroï. Par contre **le public du SESSAD est davantage mixte** (47% pour le sexe masculin au sein du SESSAD).

La majorité des jeunes accueillis et accompagnés à l'ITEP Les Ormes en 2018 se situe dans la catégorie d'âge des 11-15 ans (67%). L'âge d'entrée se situe lui entre 7 et 10 ans (54%). **La tendance d'entrée de jeunes à un âge plus tardif se poursuit**. 46% des jeunes sont entrés entre 11 et 15 ans dans l'établissement. Au sein de

l'ITEP Béroï ce sont 35 enfants et adolescentes qui ont pu être accompagnés en 2018. Plus de 55% d'entre eux ont entre 6 et 10 ans et plus de 45% entre 11 et 15 ans. Si l'âge moyen des enfants accompagnés à l'ITEP Béroï reste stable en se situant autour de 10 ans, **le rajeunissement de la population se poursuit** ; 89% d'entre eux avaient moins de 10 ans lors de leur admission.

En 2018, le CMPP a reçu 604 enfants pour un premier rendez-vous, ce qui tout comme pour 2017, correspond à la moitié de la file active.

Cette stabilité met en lumière les efforts de traitement de l'attente alors que les demandes augmentent. En 2018, le nombre d'accueils est en très légère augmentation. **Les délais d'accueil restent importants**. Ils sont une préoccupation forte de toutes les antennes et malgré les efforts déployés, ils restent difficiles à réduire compte

tenu d'un nombre croissant de demandes.

Le travail d'orientation après diagnostic, pour diminuer la liste d'attente, porte toutefois ses fruits (diminution de 10 % en 2018) mais le nombre d'enfants reçus une fois par mois ou moins augmente encore légèrement, ce qui pose la question d'un « soin dégradé » comme risque de réponse à la gestion des listes d'attente.

L'EMac a suivi 24 jeunes en 2018. Du fait des ruptures de prise en charge, ceux-ci sont principalement isolés, sans soin, à domicile. Cette tendance repérée en 2017 se confirme en 2018.

Au sein du SESSAD ce sont 25 enfants et adolescents qui ont été accompagnés en 2018. La très grande majorité d'entre-deux se situent entre 11 et 15 ans (85%).

Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

> Le CMPP Béroï en 2017, l'ITEP et le SESSAD Béroï rejoignent le Pôle qui prend l'appellation de « Pôle Béroï-Collectif »

En 2017, les CMPP de l'Arseaa (Béroï et Collectif) étaient regroupés en une seule autorisation dotée désormais de 5 antennes sur le département de Haute-Garonne. L'année 2018 a été la première année de mise en œuvre effective de ce regroupement. Dans la continuité, elle aura débuté avec le **rapprochement des autorisations du Béroï (ITEP et SESSAD) et du Collectif**

Saint-Simon au sein d'un même pôle. Ceci a permis d'inscrire l'établissement du Béroï, à Lourdes, dans une dynamique de Pôle permettant le développement de synergies et d'échanges cliniques. Le Pôle a pris l'appellation de « Pôle Béroï-Collectif ».

Au sein du Pôle, les organisations et les pratiques professionnelles évoluent. Ainsi l'organisation administrative se poursuit dans la nouvelle configuration du Pôle. L'intégration de l'ITEP Béroï, du SESSAD et auparavant du CMPP ont requis un important travail de fonds.

> ITEP et AFS : une adaptation des dispositifs qui se poursuit pour encore davantage d'inclusion

Depuis quelques années déjà, le Pôle s'est engagé dans une révision de ses dispositifs et une refonte de l'affectation de ses ressources. Ainsi dès 2016, dans le cadre du CPOM-M MS l'offre de service a été renforcée, proposant ainsi un accueil quotidien à 118 jeunes au sein de l'ITEP (contre 95 auparavant).

L'aboutissement de ce projet a permis de renforcer l'évolution des dispositifs vers une graduation et une plus grande proximité des services. Les plateaux éducatifs ont ainsi été renforcés sur les unités de demi-internat, des professionnels de nouveaux métiers ont été recrutés (Moniteurs éducateurs) permettant aux éducateurs spécialisés de s'investir sur de nouveaux champs de compétences.

Fort de sa capacité à remettre en question ses dispositifs et ses organisations, l'ITEP Les Ormes a poursuivi en 2018 ses engagements dans un projet visant à **déplacer son unité**

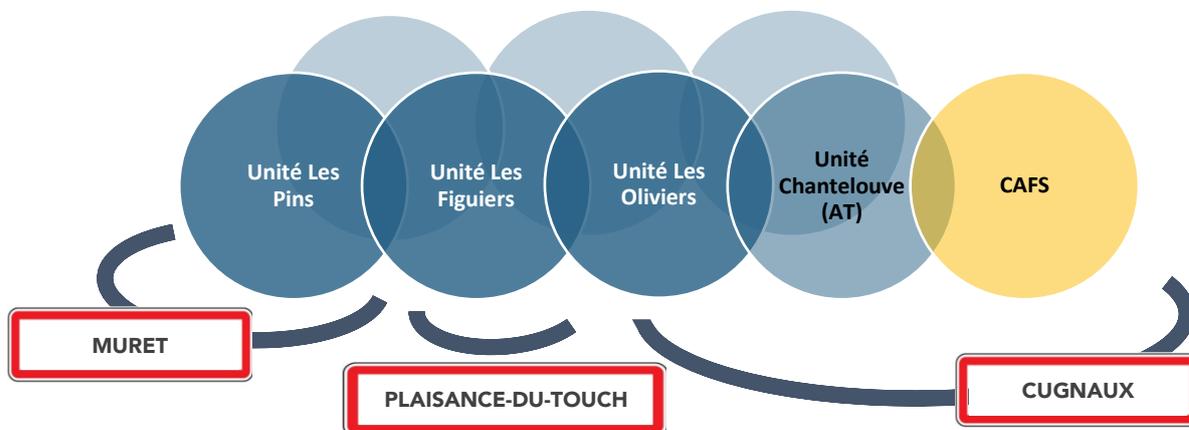
« **Les Oliviers** » sur la ville de **Cugnaux**. Cette unité proposerait un accueil réduit à 14 enfants. Elle devrait offrir des espaces de soins et d'accompagnement au plus proche de l'environnement de l'enfant et donc au plus proche de son lieu de vie, des écoles et du Collège.

Pour se faire le Pôle a fait l'acquisition en 2018, d'une maison dans le centre-ville même de Cugnaux. Des travaux d'aménagement sont en cours. La nouvelle unité devrait ouvrir ses portes à la rentrée scolaire de 2019. **Ce site accueillera également l'unité de Chantelouve et le CAFS.**

Concernant les unités d'enseignement, 2018 a vu l'arrivée de **6 nouveaux professeurs d'école**, renouvelant ainsi en grande partie l'équipe en place. **Le déploiement des dispositifs externalisés**, visant à permettre aux enfants de bénéficier d'un accompagnement au plus proche de leur environnement, **progresses encore en 2018**. Ce sont 5 dispositifs d'Unité

d'Enseignement qui sont désormais externalisés dans, ou à proximité, d'un établissement scolaire. **En 2019, l'unité de scolarité partagée « Les Figuiers » s'installera dans la commune de Plaisance-du-Touch.**

En 2016, l'AFS est devenu un service autonome de l'ITEP, avec une action étendue auprès d'un public déficient intellectuel avec ou sans troubles du spectre autistique. Dès lors le service a été confronté à l'accueil d'enfants présentant des situations plus complexes. Le service est en effet sollicité lorsque l'internat devient impossible ou quand les accueils familiaux ASE sont dans l'impasse. Pour accompagner cette évolution, le projet du **CAFS s'oriente** d'une part, vers une prise en compte des **situations complexes dans une dimension nécessairement partenariale** et d'autre part, vers le développement des accueils comme **alternative à l'internat**, permettant la mise en œuvre d'un soutien aux parents.



> Une préparation vers le passage en DITEP (dispositif ITEP) en 2019

Pour les ITEP de l'Arseaa, **2019 sera l'année de la signature de la convention régionale** permettant de mettre en œuvre la nouvelle modalité d'intervention qu'est le **DITEP**. Bien au-delà de la souplesse dans les passages entre SESSAD, ITEP et internat,

il s'agit d'un changement radical de perspective, substituant à une logique d'établissement, de place, d'appartenance, une dynamique de parcours de la personne accueillie.

Cette véritable transformation sera accompagnée de formations, en direction des cadres puis de tous les professionnels, dans une dynamique territoriale co-construite entre 2 pôles de l'Arseaa et des partenaires.

> L'EMac : une réponse aux besoins d'accompagnement des adolescents à difficultés multiples

Le nouveau service, expérimental « EMac », a commencé à fonctionner en 2017 en coopération étroite avec le Pôle Rives-Garonne et les ITEP de l'ASEI et Château Sage. Il s'agit de proposer à ces adolescents en situation complexe des expériences sécurisées pour renouer avec le plaisir d'évoluer avec d'autres, dans un lien social constructif, tourné vers leur avenir.

Ce dispositif innovant, tant dans sa structuration que dans sa manière de

penser son intervention. 90 jours : pas de temps pour « l'alliance thérapeutique ». Une équipe mobile : pas de locaux spécifiques dédiés à l'accompagnement. Un dispositif médico-social : mais une équipe pluri-sectorielle, associant l'expertise sociale, sanitaire et médico-sociale.

La dynamique du projet et la synergie créée par l'ensemble des acteurs impliqués et des partenariats externes a

été déterminante dans la construction du projet ainsi que dans sa mise en œuvre. En 2018, l'équipe a accueilli que l'année 24 jeunes sur les 10 places que compte sa capacité autorisée pour 5 ans.

Selon le second bilan d'étape, le principal levier d'amélioration reste l'engagement de tous les acteurs et institutionnels (ARS-CD-MDPH)

> L'ITEP Béroï poursuit ses projets à visée inclusive et l'accueil des tous petits

Au sein de l'ITEP Béroï les projets autour du **sport adapté** se sont développés en 2018. Ceci a été permis par la forte impulsion du Comité Départementale du Sport Adapté. En 2018 le projet « savoir nager » a été reconduit et a permis à 6 enfants de l'ITEP Béroï d'apprendre à nager. Le partenariat avec le Collège Sarsan de

Lourdes a permis à l'ITEP de participer au raid aventure organisé dans le cadre de l'UNSS. Ces projets visent à soutenir l'inclusion des enfants et jeunes accueillis, dans des clubs sportifs. Poursuivant le travail engagé depuis 2016 en direction de l'accueil des tous petits, dès 3 ans, l'ITEP Béroï a accueilli en fin d'année 2018 un

jeune de 6 ans, en situation de déscolarisation et orienté dans le cadre de la procédure Réponse Accompagné pour tous. Cet accueil a été rendu possible par la mutualisation des moyens du Pôle Béroï-Collectif et le recours du CAFS (Accueil Familiale Spécialisé).

Promotion des Droits et Participation

Au sein de l'ITEP Les Ormes, de **nouvelles instances de participation** se substituent en 2018 au Conseil de la Vie Sociale (CVS). Le faible taux de représentation au sein du Collège des parents à amener l'établissement à repositionner ses modalités de participation au plus près des unités. Cette nouvelle configuration a été validée par le CVS en 2017.

Le principe de mise en place d'une « **semaine des parents** » a été acté. Dès lors, chaque unité, en fonction de son actualité et de ses contraintes, organise un temps de rencontre avec les parents des enfants accueillis (portes ouvertes, réunion, repas commun, visite d'atelier, etc.). Cette

organisation remplace aujourd'hui l'organisation classique d'un CVS qui n'a pas permis au sein de l'ITEP, une véritable implication et expression des parents/représentants des enfants accompagnés.

A travers ces réunions pluriannuelles, plus de 70 % des parents ont été amenés à donner leur avis sur les projets de groupes et les organisations les concernant. Par ce biais ils ont été informés des évolutions de l'établissement et des projets particuliers.

Ainsi un projet de voyage à Barcelone a été l'occasion pour l'Unité les « Mélèzes » de réunir des parents qui ont ainsi soutenu le projet et ont fait des

propositions sur les modalités de rencontre et d'échange (avec notamment une « auberge espagnole » à leur initiative).

En 2018, le **Conseil des Enfants** s'est réuni par 4 fois. Cette année encore, les enfants se sont montrés très actifs au sein de ce conseil et ont pu ainsi relayer les demandes et les problématiques de leurs camarades. Des thèmes très variés ont pu être abordés, tel que par exemple, le matériel éducatif, l'utilisation des portables, les repas, la laïcité ou encore le sport.

A l'ITEP et au SESSAD Béroi, la participation des enfants et adolescents est mise en œuvre dans le cadre du CVS. Il s'est réuni par 3 fois en 2018. Le CVS constitue un lieu d'échanges où les jeunes investissent de façon leur fonction de représentant. Un travail spécifique a été initié, proposant une version du référentiel en « Facile A Lire et à Comprendre » (FALC) qui a pu être utilisé dans des réunions d'enfant pour recueillir leurs analyses.

Au sein du CMPP, La prise en compte de la parole des enfants et adolescents accompagnés et de leurs familles se réalise selon 2 modalités. D'une part, autour du projet de soin et d'accompagnement de l'enfant. Dans un dispositif ambulatoire, c'est



à travers cette approche personnalisée que **sont pris en compte les avis**. D'autre part, à travers le processus d'évaluation interne continu (voir infra) qui donne l'occasion, à travers un **questionnaire**, de recueillir l'avis des personnes accueillies et de leurs familles sur de nombreux aspects de l'accueil et du projet.

Au sein du CAFS les PPA (Projets Personnalisés d'Accompagnement) sont régulièrement actualisés.

Dynamique de projet

La réécriture complète du **Projet d'Etablissement de l'ITEP les Ormes a été finalisée en 2016**. Au regard des changements importants réalisés ou à réaliser en 2019 (entrée dans le DITEP, arrivée de l'ITEP et du SESSAD Béroi...), **une mise à jour du projet s'avérera nécessaire**.

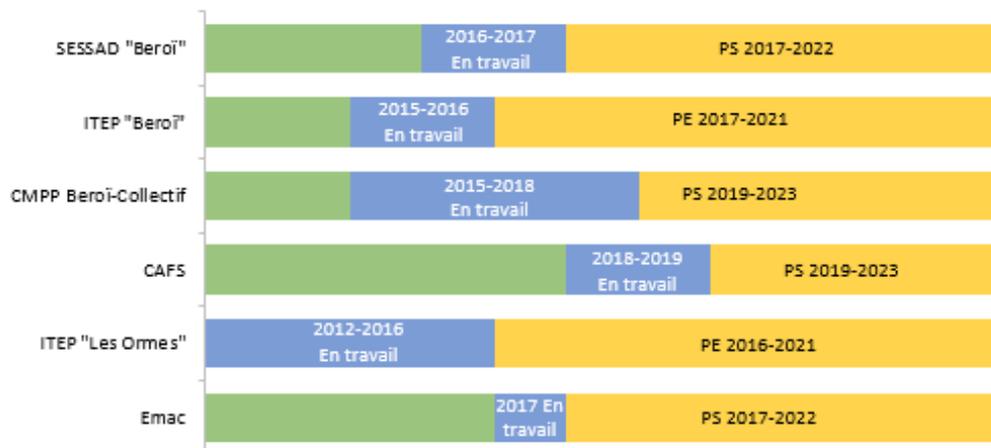
Le projet de service du CMPP est en fin de finalisation en décembre 2018. Il sera présenté en 2019 à la Commission Qualité Projet (CQP) avant validation en bureau de l'Arseaa.

Amorcée en 2016, le projet de service de l'AFS devrait être finalisé en 2019 et donner ainsi un cadre réactualisé

au service. Le projet de l'Equipe Mobile (EMac) a été validé en début d'année 2018.

Le SESSAD a quant à lui revisiter son projet de service qui a pu être validé en 2018.

Temporalité des projets d'établissements et services



2018 a vu se poursuivre le second cycle de l'évaluation interne. La démarche implique les responsables d'unités et les coordinateurs, avec des professionnels de tous les établissements.

Cela représente un groupe d'une quinzaine de personnes du Pôle mobilisées sur l'évaluation, élaborant la méthodologie, la participation des usagers et les axes d'amélioration. Si les 2 ITEP et le SAVS mène cette démarche depuis 2017, **le CAFS va quant à lui réaliser cette démarche en 2019.**

Le Pôle poursuit en outre la réalisation des pistes d'amélioration définies après le premier cycle évaluatif (évaluation interne et évaluation externe).

Le CMPP mène quant à lui des enquêtes de satisfaction. Elles sont menées auprès des familles et ont été initiées dans le cadre du second cycle de l'évaluation interne. Pour se faire, un questionnaire de satisfaction existant a été adapté. Les items traités

chaque année dans le cadre de démarche annuelle évaluative sont ajoutés au questionnaire.

Les 5 antennes du CMPP ont été concernées par la démarche, qui s'est déroulée fin 2017, début 2018 à partir d'un échantillon aléatoire de 20 familles par antenne sollicitées



Pôle Enfances Plurielles



Directrice :
Anne SANTENE

Directrice adjointe :
Patricia ETCHART

DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

Avenue du Docteur Guilhem
31810 VENERQUE

Tél: 05 62 11 58 11

Fax: 05 62 11 58 10

poleenfancesplurielles@arseaa.org

Les dispositifs

Médico-social
Enfants

Déficience intellectuelle (DI) légères à moyennes (L/M)

IME L'AUSSONNELLE

12 places installées
demi-internat
6 - 20 ans

IME GUILHEM

75 places installées
(41 demi-internat /
34 internat)
6-20 ans

IME CAPVA

8 places installées
demi-internat
6-20 ans

SESSAD IME Muret

30 places
6-20 ans

Médico-social
Enfants

Déficience intellectuelle (DI) moyennes à sévères (M/S)

IME BRUYERES

20 places
demi-internat
3-20 ans

Médico-social
Enfants

TED (TSA - Troubles du Spectre de l'Autisme)

IME CAPVA

7 places demi-internat
12-20 ans

IME L'AUSSONNELLE

8 places demi-internat
6-20 ans

IME BRUYERES

15 places de demi-internat
3 - 20 ans

IME GUILHEM

15 places (9 places de demi-internat et 6 d'internat)
6-20 ans

SESSAD IME

10 places
jusqu'à 8 ans

Médico-social
Enfants

Déficiences Auditives/Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

Service Régional CAP Midi-Pyrénées

125 places
jusqu'à 20 ans

Antenne 09/Pamiers : 10 pl.

Antenne 31/Toulouse : 60 pl.

Antenne 82/Montauban : 20 pl.

Antenne 65/Tarbes : 25 pl.

Antenne 32/Auch : 10 pl.

- Muret
- Toulouse - Route d'Agde
- Toulouse - Basso Cambo
- Toulouse - Rue Courteline

Les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis et accompagnés

Le Pôle est autorisé à accompagner, à partir de l'ensemble de ses dispositifs, **325 enfants, adolescents, jeunes**

adultes ainsi que leurs familles. L'effectif des établissements est composé majoritairement de garçons (65% en moyenne). Font cependant

exception : le SESSAD TSA uniquement composé de garçons, le SESSAD DI L/M où les filles sont majoritaires (63%).

Les profils des jeunes accompagnés sont globalement conformes aux autorisations sur l'ensemble des services. Cependant, l'observation mérite d'être nuancée.

Ainsi sur le SESSAD DI L/M, les problématiques psychiques (troubles associés) ont complexifié notablement les propositions d'accompagnement. Certains jeunes ont en effet des besoins qui se situent à la frange entre SESSAD et IME et demandent un accompagnement plus soutenu. Afin de mieux y répondre, une réflexion est en cours sur une plus grande personnalisation de ce soutien et sur un partenariat avec l'IME.

Pour le dispositif IME L/M, l'observation est comparable : les accompagnements tendent à se complexifier du fait des troubles associés, au premier rang desquels les troubles de la

conduite et du comportement et les troubles psychiatriques. Les déficiences intellectuelles légères et moyennes sans troubles associés deviennent exceptionnelles, avec la difficulté de faire cohabiter ces deux types de publics.

Concernant les places dédiées aux TSA, elles sont bien mobilisées pour ces jeunes qui présentent aussi, pour certains, des troubles associés : $\frac{1}{3}$ présente, en sus, soit une déficience intellectuelle, soit des troubles du langage et des apprentissages.

Sur l'IME DI M/S, les particularités des enfants exigent un encadrement important, ce d'autant que les admissions les plus récentes concernent des situations issues des Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS).

Concernant le SESSAD Cap Midi-Pyrénées dédié aux déficiences auditives et troubles spécifiques du langage et des apprentissages, la tendance ne se dément pas en 2018, tant au regard de l'évolution, dans le sens d'une plus grande complexité, des problématiques médicales et sociales rencontrées, qu'au niveau de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis au-delà de la capacité d'accueil (fonctionnement en file active).

La réflexion est en cours avec les équipes afin de déterminer les possibilités du service à pouvoir répondre à la pression des listes d'attente en fonction des profils des enfants.



Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

> Le déploiement sur le Nord de la Haute-Garonne d'une offre à destination des enfants déficients intellectuels légers à moyens

Dans sa contribution au CPOM-M, le Pôle s'est engagé à ajuster dans le cadre d'une autorisation unique, son offre de semi-internat et internat pour les enfants déficients intellectuels (déficiences légères à moyennes), en la développant, notamment, dans le nord du département de la Haute-Garonne (+ 20 places créées ex nihilo), repéré comme « zone blanche ».

De façon opérationnelle, ces objectifs se sont traduits, dès la rentrée 2016 par :

- l'organisation sur l'IME Guilhem à Venerque d'une unité jeunes enfants (6-12 ans),
- l'installation dans le nord, à Aussonne d'une unité jeunes enfants (6-12 ans) de 20 places, dénommée "IME L'Aussonnelle", en articulation avec l'autorisation TSA (auparavant "TED"), dans le projet de favoriser la mixité des publics. Après la période

de montée en charge, ce sont ainsi 12 enfants présentant des déficiences intellectuelles et 8 porteurs de TSA qui ont été accompagnés en 2018, - l'installation dans le nord, Pechbonnieu, à l'IME CAPVA (12-20 ans), d'une unité de 8 jeunes déficients intellectuels et 7 jeunes autistes.

Ces évolutions répondent à plusieurs engagements associatifs:

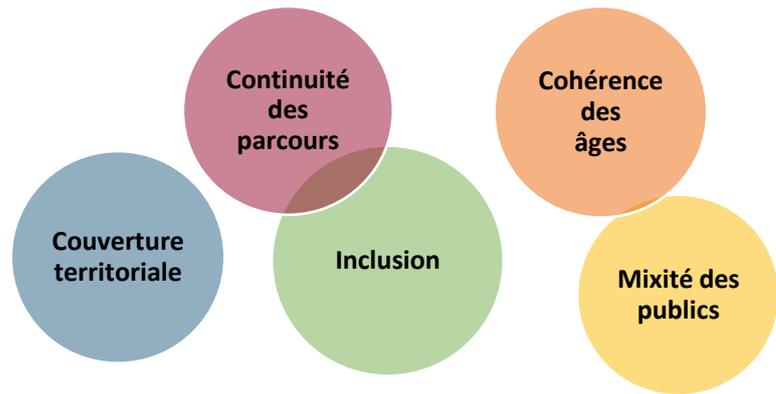
- en s'implantant dans l'aire urbaine nord de Toulouse, repérée comme « **zone blanche** », l'offre de l'IME l'Aussonnelle contribue à **ajuster la couverture territoriale** des besoins sur la Haute-Garonne, dans une logique de proximité,
- en s'articulant avec l'offre du CAPVA pour les 12-20 ans, elle participe à garantir la **fluidité et la continuité** des parcours des enfants et des jeunes accompagnés,
- en s'appuyant sur des partenariats étroits, notamment avec la commune

d'Aussonne et l'Education nationale, elle s'inscrit dès la conception du projet dans une logique d'**inclusion** en milieu ordinaire inspirée des « IME hors les murs » pour les jeunes enfants pouvant y trouver bénéfice, - en jouant sur la **complémentarité** des espaces école et IME, les interventions pédagogiques, éducatives et les soins favorisent la prise en compte des besoins spécifiques et la personnalisation de la prise en charge.

Pour l'avenir, l'engagement du Pôle poursuivra sa concrétisation avec le **déploiement d'une offre d'internat** sur la zone nord, dont l'installation doit être effective avant 2021 (8 places DI L/M sur les 20 créées ayant vocation à être redéployées en internat). D'expérience (par l'observation des besoins), cette offre d'internat est plutôt à cibler en direction des adolescents et jeunes adultes, pour lesquels l'accompagnement à partir de l'hébergement vient en support des projets d'insertion socio-professionnelle et contribue à leur réussite.

Après de nombreuses démarches infructueuses, le choix a été fait d'une implantation sur la commune d'Aucamville, avec le projet d'acquisition

Développement de l'offre : les principes directeurs



de deux villas mitoyennes, à proximité du centre-ville (écoles, collège, équipements culturels et sportifs, commerces...), dans une perspective la plus inclusive possible. Les travaux seront réalisés en intégrant d'ores et

déjà les aménagements nécessaires pour les publics TSA, dans l'éventualité d'une ouverture sur ce public, ouverture qui serait cohérente par rapport à la politique du Pôle et aux besoins repérés sur le territoire.

> Le développement de l'offre à destination des enfants présentant une déficience intellectuelle avec TSA

Toujours dans le cadre du CPOM-M, le Pôle a développé depuis 2016 une offre de semi-internat et internat de 45 places pour les enfants déficients intellectuels présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), réparties sur les sites de Venerque, Aussonne, Pechbonnieu et Toulouse.

L'inclusion des jeunes internes porteurs de TSA sur les hébergements de l'IME Guilhem est notamment opérationnelle depuis la rentrée de septembre 2016.

Concernant plus particulièrement l'IME l'Aussonnelle, l'ouverture des 10 places supplémentaires à la rentrée 2017 et l'admission de 8

enfants autistes s'est accompagnée d'un ajustement du plateau technique.

Depuis 2016, l'offre SESSAD a elle aussi intégré la composante TSA avec la requalification des places du SESSAD des Bruyères (10 places pour enfants porteurs de TSA âgés de 0 à 8 ans).

> Un ajustement de l'offre pour enfants déficients intellectuels moyens à sévères

L'offre de semi-internat pour enfants déficients intellectuels moyens à sévères sur le bassin de santé de Toulouse (IME Les Bruyères) évolue également. La mise en œuvre de cet objectif du CPOM-M, articulé avec le développement d'une offre IME TSA,

s'est traduite en 2016 par une modification de l'autorisation de l'IME Les Bruyères entraînant l'extension de la tranche d'âge aux 3-20 ans (auparavant 3-12 ans), dans un objectif de meilleure fluidité des parcours et

avec une unité dédiée aux adolescents au sein d'une copropriété de maisons individuelles proche à la fois de l'IME et du cœur du quartier de Saint Simon.

> Ajustement des pratiques, renforcement des compétences

Sur chacune des unités dédiées aux TSA, les modalités d'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis ont vocation à s'appuyer, dans leur dimension technique, sur le

référentiel missions du Pôle Enfances Plurielles, élaboré dans un objectif de **consolidation et d'harmonisation des pratiques professionnelles**. Celui-ci se fonde sur la nouvelle catégorisation

des diagnostics définie dans le cadre de la DSM 5.

L'année 2018 a donné lieu à la poursuite de l'expérimentation d'une

nouvelle trame et d'une procédure d'élaboration du Projet Individualisé d'Accompagnement, résolument orientées sur l'identification du besoin. Défini dans l'écart à la norme de réalisation en s'appuyant sur les capacités et potentialités, les habitudes et le projet de vie de la personne, le besoin est identifié à partir d'une double approche : les attentes de la personne et/ou de sa famille, d'une part, l'évaluation des professionnels, d'autre part.

Selon une **approche de l'accompagnement résolument intégrative et non excluante**, les projets techniques de chacune des unités prennent le parti de s'appuyer, pour travailler la dimension d'inclusion et « le vivre ensemble », sur une **mixité des publics** (TSA et non TSA), au sein de groupes de petite taille. Si l'individualisation des accompagnements reste de principe, avec la préservation d'espaces et de programmes d'activités propres autant que nécessaire, cette mixité apparaît en effet comme stimulante en favorisant les partages de savoirs

> L'inclusion scolaire

L'Unité d'Enseignement du Pôle Enfances Plurielles propose au sein des quatre IME du Pôle une scolarité interne pour 61% des jeunes accueillis et une scolarité en **Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)** pour 19% d'entre eux. Seuls 9% des jeunes n'ont pas encore accès à la scolarité (IME Les Bruyères). 7 % des jeunes accueillis sont en scolarité partagée en **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**, et 4% sont scolarisés dans un **dispositif DIMA sur le CFAS**.

La scolarité interne s'articule autour de projets institutionnels transversaux en lien avec l'extérieur (dispositif Education nationale Ecole et Cinéma, partenariat avec l'UFR STAPS autour d'un projet d'expression corporelle etc.).

et de compétences du point de vue des jeunes accompagnés autant que des professionnels. Pour l'IME Guilhem, historiquement organisé à partir d'unités dédiées TSA et non TSA, cette approche se construit progressivement par la mutualisation de certains outils (internats, ateliers de pré-professionnalisation,...) et une plus grande transversalité des dispositifs.

L'effort de formation a été poursuivi sur 2018 (sur le plan associatif et sur les formations spécifiques pôle).

Concernant les IME TSA du Pôle, les efforts de formation ont porté, notamment, sur la consolidation des compétences notamment dans les domaines :

- Logique des troubles TSA et modes d'accompagnement spécifiques
- Prévention et accompagnement des situations complexes des TSA
- Sensibilisation à la prise en charge des troubles psychopathologiques.

De façon plus spécifique une **formation-action dispensée par le CeRESA** s'est déroulée en interne, en soutien

de l'équipe pluridisciplinaire de l'IME TSA Guilhem (éducatif, pédagogique, soin), afin d'affiner la pertinence des interventions du service au regard des besoins des jeunes accompagnés et de l'état des connaissances dans le domaine de l'autisme.

En 2018, la formation-action du CeRESA a été proposée à l'équipe du CAPVA sur le même modèle que celle effectuée à l'IME L'Aussonnelle (outils de communication alternatifs dans l'accompagnement des jeunes présentant des TSA).

La **Journée de Pôle** annuelle, organisée en juillet 2018 a regroupé l'ensemble des professionnels du pôle autour d'une réflexion sur le projet associatif 2017-2027. Sur l'IME Guilhem, la **Journée Institutionnelle** du mois de novembre a engagé un processus de **rencontres pluriannuelles** de l'ensemble des équipes de l'IME et de l'IME TSA avec l'équipe de direction autour des pratiques professionnelles, de l'organisation et du fonctionnement des dispositifs et de leurs évolutions.

Les UEE des IME Guilhem, Les Bruyères et L'Aussonnelle offrent une scolarité au sein d'un établissement scolaire, avec pour certains jeunes des **temps d'inclusion scolaire** : au collège Marcel Doret du Vernet, 63% des jeunes ont au moins une inclusion scolaire dans la semaine ; sur l'école Jules Ferry d'Aussonne, ils sont 75 % à bénéficier d'au moins une inclusion scolaire dans la semaine.

En outre, la mise à disposition de deux salles de classe à l'école Jules Ferry et la participation des enfants de l'IME aux temps de cantine et d'accueil périscolaire sont des atouts non négligeables pour les enfants accompagnés sur L'Aussonnelle.

Au global, 30 % des jeunes scolarisés au sein du Pôle effectuent leur scola-

rité au sein d'un environnement scolaire ordinaire et l'inclusion strictement scolaire (au moins une séquence par semaine dans une classe ordinaire) concerne 19% d'entre eux.



> L'Inclusion socio-professionnelle

Concernant l'inclusion socio-professionnelle, l'année 2018 a été marquée par l'entrée du Pôle Enfances Plurielles dans le dispositif « **Différent et Compétent** » et la mise en œuvre des premiers parcours de **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)** au bénéfice de deux jeunes de l'IME Guilhem. Il s'agissait de promouvoir et développer une dynamique de valorisation et de certification des compétences professionnelles de ces jeunes à partir des ateliers de préformation de l'IME. Ce dispositif, animé au niveau régional par un important réseau d'ESAT, permet de renforcer les collaborations inter établissements, ce qui a pu faciliter et sécuriser plus globalement le parcours d'insertion des jeunes qui se sont orientés cette année vers le milieu protégé de travail.

En 2018, les collaborations se sont de fait bien développées, grâce au travail du **chargé d'insertion du Pôle**, avec les établissements du secteur adulte (ESAT, foyers de vie, dispositifs d'hébergement...) et se sont concrétisées, entre autres, par la signature de conventions de partenariat facilitant les visites, les mises en stage, les chantiers extérieurs ainsi que les échanges de pratiques entre les différents professionnels concernés. De nouveaux **chantiers extérieurs** ont également été développés sur des activités de lavage auto et d'entretien des espaces verts.

Certains jeunes d'IME et SESSAD ont aussi pu être accompagnés dans un projet de formation : plusieurs ont signé un **contrat d'apprentissage** avec le soutien des équipes des SESSAD et du CFAS de l'Arseaa. Ces projets ont

été l'occasion de renforcer la **collaboration entre les SESSAD du Pôle Enfances Plurielles et le CFAS**, et de réaffirmer la complémentarité de ceux-ci, dans une articulation bien pensée.

Enfin, le Pôle a pu solliciter et collaborer avec le nouveau **dispositif Emploi Accompagné (EI 31)** dans le cadre de l'embauche en CDD d'une personne accueillie sur un poste de ripeur en milieu ordinaire.

A noter sur l'IME Guilhem : le développement en 2018 d'une logique de transversalité au sein des classes et des ateliers de l'IME DI/LM et l'IME TSA, dès lors que ce type d'inclusion en « interne » est bénéfique pour les jeunes accompagnés par l'IME TSA. Les premiers retours d'expériences sont positifs : ils favorisent une plus grande circulation et mixité des jeunes au sein de l'établissement.

Promotion des Droits et Participation

L'engagement du Pôle Enfances Plurielles s'est poursuivi de ce point de vue en 2018 à partir de projets et d'initiatives trouvant leur inspiration commune dans une **dynamique de « croisement des savoirs »** familles/professionnels portée par le pôle, notamment :

- la **participation de représentants des familles** aux groupes de travail opérationnels et au comité de pilotage de la **démarche d'évaluation continue de**



la **qualité (Copil EI)** réunis à l'occasion de la seconde campagne d'évaluation interne,

- la mise en œuvre d'un **comité de pilotage transversal aux CVS** du Pôle (Copil CVS), soutenu par le travail de **recherche en Master 2 Sciences de l'Education Parcours Encadrement**

des Services dans la Santé et le Social conduit par Audrey Abella, assistante de service social sur le Pôle Enfances Plurielles. Son mémoire de recherche, intitulé « Un projet de co-formation au sein des Conseils de la Vie Sociale » a été soutenu avec succès à l'Université Toulouse Jean Jaurès en juin 2018,

- la **Journée de Pôle** du 6 juillet 2018, organisée sous la forme d'échanges de pratiques autour d'actions inspirantes mises en œuvre sur les services du pôle sur la thématique « De la participation des familles à la co-construction du projet : leviers et perspectives... ». Les tables rondes organisées à l'occasion étaient animées par Anne-Marie RIVAUD, professeur de philosophie à l'Université Bordeaux Montaigne, maman d'une jeune fille autiste et membre du conseil d'administration d'Autisme Europe.

A noter également :

- à l'initiative de l'IME Guilhem, un travail de **facilitation de l'accessibilité**, pour les jeunes, des comptes rendus de CVS et autres documents internes de communication inspiré de la **méthode FALC**, ou encore la poursuite des **groupes d'échanges entre parents et professionnels** (psychologue/assistante de service social) autour de thématiques diverses : orientation vers le secteur adulte, mesures de protection (curatelle, tutelle), vie affective...

- à l'initiative de l'IME Les Bruyères, une **participation aux réunions du CVS** élargie, avec l'accord des représentants élus, à **des parents non élus** en tant qu'invités, afin de mieux faire connaître aux familles le rôle et le fonctionnement du CVS, d'élargir les échanges entre les familles et de renforcer leur participation, ainsi que des **réunions thématiques avec l'ensemble des familles** organisées tout au long de l'année autour de sujets tels que : rentrée, organisation des

transports, mise en place d'outils visant à faciliter la communication familles / enfants / institution,...

- à l'initiative de l'IME L'Aussonnelle, la proposition faite aux parents de l'IME de **s'inscrire à l'association des parents d'élèves** de l'école élémentaire Jules Ferry qui accueille l'UEE, mais aussi le principe de la **participation de la famille à la réunion projet**, lequel présente l'intérêt de faire contribuer celle-ci, sans prédétermination d'une position de service, à l'analyse croisée des observations sur la situation de son enfant et à l'élaboration de son projet, ainsi qu'à prévenir le risque de clivage entre parents et professionnels. La nouvelle trame du PIA est utilisée depuis la

rentrée de 2016 au cours de ces réunions comme support de réflexion et d'élaboration afin d'apprécier l'ensemble des potentialités de l'enfant et ses évolutions possibles. Cette deuxième année permet d'évaluer les progrès de chaque enfant et de bâtir avec la famille un nouveau projet ou une consolidation du projet précédent.

- pour l'IME CAPVA et pour le SESSAD CAP Midi-Pyrénées, la **participation de la famille à la réunion projet** se développe progressivement, permettant d'expérimenter la co-élaboration du projet et la reconnaissance de l'expertise d'usage des parents dans la construction de celui-ci.

A noter qu'en regard avec le projet technique global du dispositif IME zone nord, il a été proposé aux familles l'institution d'un **CVS commun** à L'Aussonnelle et au CAPVA. Aujourd'hui bien installé, ce CVS représente un outil intéressant de communication et de co-élaboration entre les deux structures et les familles, et participe à la cohérence d'ensemble du dispositif.

Le Pôle est par ailleurs particulièrement engagé dans l'accompagnement à **l'inclusion sociale** à travers toutes les actions qu'il développe autour de **l'accès à la citoyenneté**.

Politique Qualité

Pour la mise en œuvre du second cycle d'évaluation interne au sein des établissements et services du Pôle, la direction a retenu deux « partis pris » essentiels :

- celui de la **participation des familles** dans les groupes de travail conjointement aux professionnels

- celui de la **participation des responsables d'unité** aux groupes de travail sur une unité différente de la leur, afin de favoriser les regards croisés, une vision transversale de la démarche d'évaluation pour l'ensemble de l'équipe de direction et par ailleurs, au plan managérial, une

capitalisation de leur expertise contribuant à l'accompagnement de leur parcours professionnel.

Pour le pilotage de la démarche, un Comité de Pilotage de l'évaluation interne a été constitué et regroupe des représentants des familles (3 familles), des partenaires, un représentant des IRP, la direction du Pôle. Il a pour vocation de garantir le bon déroulement de la démarche, et entérine les modalités d'organisation et les dispositions relatives à la mise en œuvre du PACQ issues des propositions d'amélioration qui découlent de l'évaluation.

Les différentes autorisations du Pôle auront **terminé l'évaluation de l'ensemble des domaines du référentiel à la fin du 1^{er} trimestre 2019** avec le domaine 5 : Inscription sur le territoire. À l'issue de cette évaluation, l'ensemble des propositions d'amélioration seront examinées par le Copil qui se chargera de planifier les actions à mettre en place et leur intégration dans le PACQ avant fin juin 2019.

Pôle Formation & Recherche



DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

3, avenue du Général De Crouette
CS 13 721
31037 TOULOUSE CEDEX 1

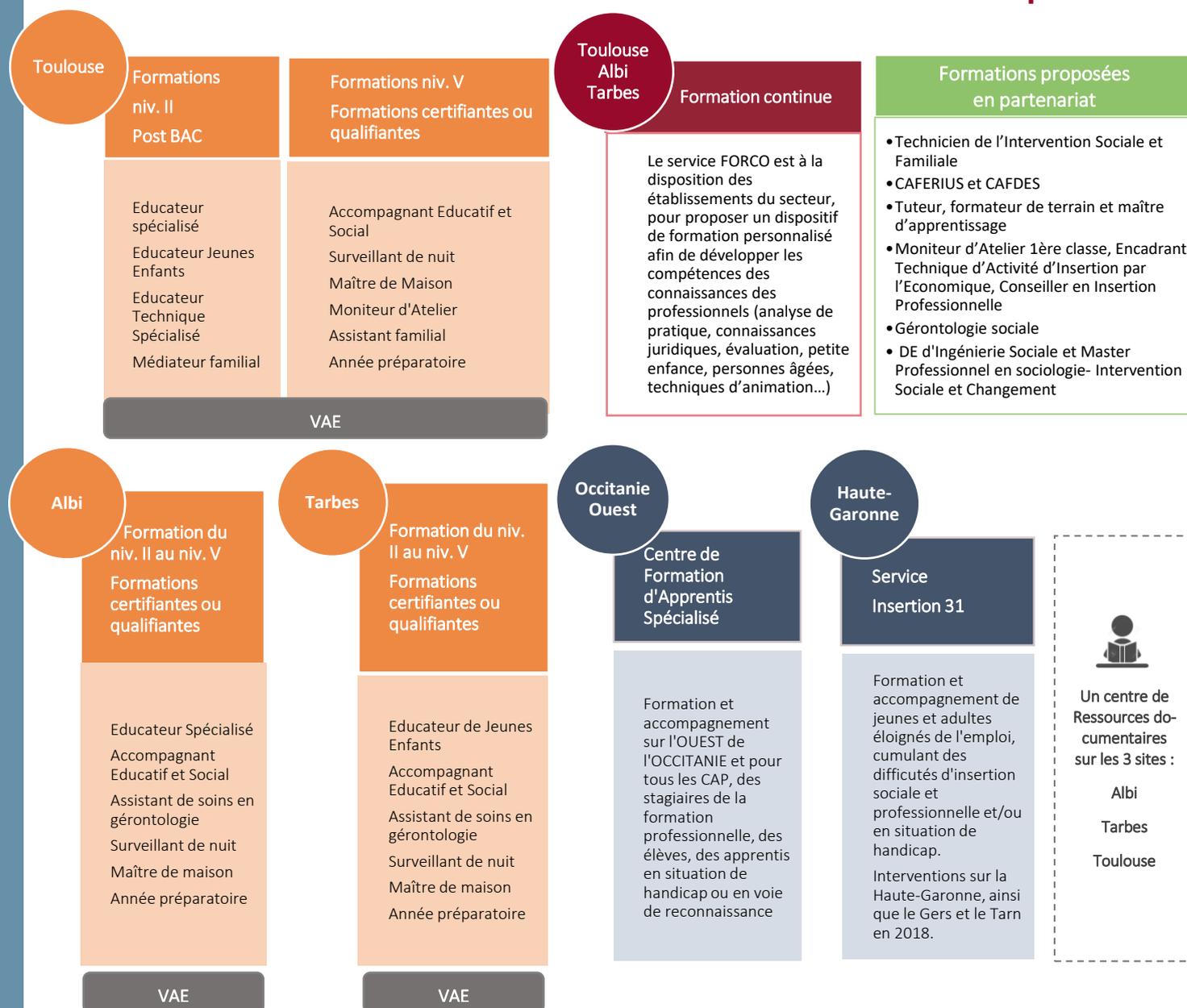
Tél: 05 61 19 09 49
Fax: 05 61 19 09 40
accueil.institutstsimon@arseaa.org

Pôle Formation & Recherche

Directeur :
David DE FARIA

Directrice adjointe :
Marianne BERTRAND

Les dispositifs



> Les personnes en formation à l'ISS

Les formations, qualifications sont accessibles par la voie de la formation initiale, dont l'apprentissage, par la voie de la formation continue ou encore par la voie de la validation des acquis de l'expérience. Ainsi, le pôle

accueille une diversité de profils dans un objectif de promotion sociale en accédant à une qualification.

Les trois sites de formation (Albi, Trarbes et Toulouse) accueillent les

personnes pour leur formation qui peut durer de quelques mois à trois ans pour les formations les plus longues, notamment de niveau II.

Effectifs des formations dispensées	2017	2018	2018 (%)
Educateur Spécialisé	317	342	21%
Educateur Spécialisé (CFA)	35	44	3%
Educateur de Jeunes Enfants	195	198	12%
Educateur Technique Spécialisé	33	29	2%
Moniteur d'Atelier 2 ^{ème} classe	0	0	0%
Moniteur Atelier - Dispositif pilote	58	64	4%
AMP (voie directe)*	0	-	
AMP (formation continue)*	133*	-	
AMP (Parcours Individuel)*	36*	-	
Médiateur Familial	27	20	1%
Accompagnant Educatif et Social (formation continue)**	161**	235	15%
Accompagnant Educatif et Social (Voie directe et parcours individuel)**	64**	119	7%
Surveillant de nuit et Maîtresse de Maison	95	96	6%
Assistant Familial	257	278	17%
Assistant de Soins en Gérontologie	50	40	2%
Préparation aux concours sanitaires et sociaux	154	136	8%
TOTAL	1615	1601	100 %

*Diplôme remplacé par celui d'AES en 2017, ne concerne ici que des 2^{ème} années

** Nouveau diplôme qui s'est substitué en 2017 au DEAMP et au DEAVS

> Les personnes formées et accompagnées au CFAS et par le service Insertion 31

Le **CFAS Occitanie Ouest** a accompagné, dans le cadre de sa mission CFA, 270 jeunes et adultes (dont 250 en situation de handicap contre 199 en 2017) :

- 133 élèves bénéficiant du Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMIA),
- 112 apprentis en première année d'apprentissage adapté,
- 10 stagiaires de la formation professionnelle ont été accueillis dans le

cadre de l'appel à projet Préparation opérationnelle à l'apprentissage de l'AGEFOS PME,

- 19 stagiaires de la formation professionnelle accompagnés dans le cadre de l'appel à projet Objectif Apprentissage du Conseil Régional Occitanie.

En 2018, la **mission prestation d'accompagnement** du CFAS a concerné 216 apprentis dont 201 en situation de handicap. Des accompagnements spécifiques adaptés pour soutenir

une alternance réussie ont été mis en œuvre sur 8 des 13 départements d'Occitanie.

Le service Insertion 31, accompagne les publics pour la construction et la validation d'un projet professionnel et leurs démarches d'accès à l'emploi.

En 2018, 207 personnes ont été accompagnées sur la Haute-Garonne, le

Tarn et le Gers, dans le cadre d'actions relevant de marchés publics : 108 avec le Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi de Toulouse Métropole

et du Sicoval, 74 avec les Prestations Ponctuelles Spécifiques ou Prestations d'Appuis Spécifiques Handicap Mental ou Troubles Cognitifs de

l'AGEFIPH et 25 avec le Parcours Orientation Insertion du Conseil Régional Occitanie).

Un périmètre de Pôle qui s'enrichit

Le Pôle Formation et Recherche de l'Arseaa s'est étoffé cette année par l'intégration dans son périmètre des activités du CFAS et d'Insertion 31.

Ces nouvelles activités, alliant formation auprès des personnes en situation de handicap et appui à l'insertion

professionnelle, renforcent la coloration du Pôle souhaitée par l'Arseaa, à savoir articuler en permanence pratique professionnelle et formation.

Ce regroupement a conduit à repenser les dispositifs du Pôle de manière plus transversale, conduisant même

à la transformation/création de nouvelles ressources. Deux mi-temps d'Adjointes de Direction en charge de la Formation Continue et de l'Apprentissage, de la Qualité et de la Communication ont été créés.

Les réalisations majeures de l'année 2018

> Le CFAS « Relais Midi-Pyrénées » change de dénomination et devient le CFAS « Occitanie Ouest »

Depuis la mise en œuvre de la réforme territoriale et la création de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, le CFAS Relais ex Midi-Pyrénées et le CFAS ex Languedoc-Roussillon ont été identifiés comme les CFAS Occitanie Ouest et CFAS Occitanie Est. Le Conseil Régional avait lui-

même introduit la notion de CFA des territoires Est et Ouest d'Occitanie lors des rencontres institutionnelles.

Le Pôle a saisi l'opportunité de l'arrivée de la nouvelle identité visuelle de l'Arseaa pour proposer l'intitulé CFAS Occitanie Ouest en remplacement de

CFAS Relais Midi-Pyrénées. Cette nouvelle dénomination permet de distinguer les 2 CFAS du territoire régional, l'autre étant géré par l'association FAIRE-ESS mais qui collaborent néanmoins pour une offre de service harmonisée destinée aux publics en situation de handicap.

> Intervention d'Insertion 31 dans le cadre des Prestations d'Appui Spécifiques (PAS)

En 2018, l'Arseaa a répondu, aux côtés de l'APAJH 09, d'ALISE, et de l'ADRH, à un Appel d'Offre de l'AGEFIPH portant sur la mise en œuvre de Prestations d'Appui Spécifiques (PAS) portant sur les projets professionnels des travailleurs handicapés relevant du handicap mental (PAS HM). Porté par l'APAJH 09 dans le cadre d'une

démarche partenariale avec ALISE-MOSAIC, l'ADRH et l'Arseaa, ce projet a été sélectionné par l'AGEFIPH. Il permet de déployer les PAS HM sur 7 départements de la Région Occitanie. Insertion 31 intervient spécifiquement sur le département de Haute-Garonne.

En outre, à la demande du groupeur opérateur de la PAS pour les troubles cognitifs (TCO), porté par l'ASEI, en partenariat avec l'APAJH 09, l'Association Paul Bouvier, l'ADRH et l'YMCA, tout comme l'UGECAM, Insertion 31 intervient sur cette PAS TCO en sous-traitance et uniquement sur le département du Gers.

> Expérimentation de la mobilité inter-pôle

Avec les soutiens des Pôles de l'Arseaa, le Pôle a pu expérimenter la mo-

bilité temporaire et partielle de professionnels de terrain, souhaitant intervenir également sur la formation en

travail social. Deux professionnels (un du Pôle Béroï Collectif et un du Pôle Rives Garonne) ont ainsi vu 20% de

leur temps plein consacré à des interventions en tant que Formateur non cadre sur l'ISS à Toulouse.

Une personne du Pôle Guidance Infantile est également venue travailler à temps plein sur le Pôle, répartissant son activité à ½ temps sur le CFAS pour

accompagner des jeunes en situation de handicap et en apprentissage, et à ½ temps sur l'ISS site d'Albi.

De plus, le responsable affecté sur le nouveau centre d'Activité, est également RUIS sur le Pôle Béroi-Collectif.

Ces expérimentations ont permis au Pôle de tester de nouvelles manières de veiller à l'interdépendance/conexion, entre la pratique de terrain et la formation en travail social.

> Formation Ouverte et/ou à Distance (FOAD)

En 2018, l'Institut Saint Simon investit les Technologies de l'Information et de la Communication et la Formation Ouverte et/ou À Distance (FOAD) dans le cadre de plateformes pédagogiques complexes qui associent présentiel, auto-formation et formation à distance ».

Pour cela les équipes ont bénéficié d'une formation visant à :

- sensibiliser l'ensemble du personnel,
- développer la capacité à élaborer des parcours en FOAD pour les personnels pédagogiques,
- développer la capacité à créer des contenus numériques simples pour

tous les formateurs et pour certains une expertise dans la production de contenus plus complexes.

Cette formation s'est déroulée sur le deuxième semestre 2018 sur 20 jours, l'IRTS des Hauts de France a été le prestataire et a pu être financée grâce à la contribution importante du Plan de formation Associatif.

> Partenariat pour l'expérimentation de la promotion de l'apprentissage

La CRESS (Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire) Occitanie a lancé, en 2018, une action expérimentale de promotion et développement de l'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif.

Soutenue par la DIRECCTE, sa mission est d'informer, orienter, conseiller et développer la signature de contrat apprentissage du niveau V (CAP) au niveau I (Master) au sein des établissements de l'Aude, de l'Aveyron et du Tarn, départements sélectionnés pour le démarrage du projet.

L'Arseaa, avec son Pôle Formation & Recherche, la Croix-Rouge et l'Uriopss, se sont engagés avec la CRESS pour promouvoir l'alternance au sein des politiques RH des établissements du secteur Sanitaire, Social et Médico-social des territoires concernés.

Le Pôle est venu constituer un point d'appui important pour cette expérimentation au travers de son CFAS et de son CFA aux Métiers du travail social. La direction du Pôle a pu ainsi témoigner de l'intérêt de l'apprentissage tant pour les professionnels du

secteur que pour les publics accueillis au sein des établissements. En outre, le CFAS a participé en 2018 à la rédaction d'un projet expérimental prévu en 2019 par la CRESS Occitanie qui a pour ambition de développer l'apprentissage et l'alternance dans le secteur de l'ESS et notamment dans le secteur social et médico-social à but non lucratif. Avec des mesures dédiées aux différents sourcing des jeunes en difficultés et/ou handicapés, issus de territoires repérés comme prioritaires (quartiers difficiles et territoires spécifiques d'Occitanie).

> Modularisation

En 2018, le Pôle a pu organiser 6 jours de formation pour l'accompagner dans l'évolution des pratiques professionnelles pour orienter l'ingénierie vers plus de modularité.

Ainsi penser la formation par blocs de compétences permet de modulariser des formations qui peuvent ainsi se

faire par étape, au cours d'un projet professionnel notamment. Cela facilite leur accès dans une logique de graduation de la formation. Cette modularisation permet d'autre part de décomposer l'acquisition de connaissance et de compétence en modules pouvant être proposé à des groupes

d'apprenant en formation des métiers différents : une façon de promouvoir dès la formation l'enrichissement de l'inter-professionnalité, dimension incontournable pour une action pertinente et de qualité pour l'intervention en travail social de demain.

> Recherche

En 2018 s'est tenue la 1^{ère} journée d'un cycle de conférence consacré à l'Autisme et l'intervention sociale. Une première journée centrée sur

les politiques nationales sur le sujet, avec l'intervention de Mme Compagnon, déléguée interministérielle. Une journée réussie au regard de

l'affluence et des retours des participants.

> De nouvelles et nombreuses réalisations

Le Pôle a également organisé une journée de conférence prenant place dans le cadre « Ville Handicap - Ensemble imaginons demain » organisée par la ville de Toulouse en novembre 2018.

Cette même année, s'est tenue la première journée du Pôle dans sa nouvelle configuration et appellation. Elle a été l'occasion de présenter les équipes, l'offre de formation et les prestations d'accompagnement des différents dispositifs du pôle.

Les Responsables de Centre d'Activité de l'Institut Saint-Simon y ont fait une présentation de la réforme des diplômes et ses impacts. Mme Jacqueline BERGERON, Docteur en sciences de l'éducation et experte en gouvernance des systèmes de formation, a proposé une intervention sur les enjeux actuels de la formation, au cœur de la gestion des ressources humaines et comme un puissant levier

au service du développement des compétences.

En 2018, l'actualité du CFAS a été dense, avec notamment :

- L'accueil de la journée de rencontre des référents handicap des CFA d'Occitanie, en présence de la déléguée régionale adjointe de l'AGEFIPH.

- La contribution au plan ESS Occitanie 2018-2021, proposant d'intégrer dans ses axes stratégiques, des actions spécifiques visant à garantir la participation des personnes en situation de handicap.

- La participation aux travaux du Plan Régional d'Insertion pour les Travailleurs Handicapés 2017-2021 (PRITH).

- La réalisation d'un film sur les parcours d'apprentissage des jeunes en situation de handicap.

- La réponse à de nombreux appels à projets et appels à manifestation d'intérêt : « PRAQA », « développeur de l'apprentissage », « objectif ap-

prentissage », « AGEFOS PME - Préparation opérationnelle à l'apprentissage », etc.

- Les rencontres avec le Conseil Régional et l'AGEFIPH et les échanges sur la réforme de l'apprentissage, l'arrêt du dispositif DIMA fin 2019, les AAP et le financement des prestations d'accompagnement.

- La poursuite de son déploiement au sein des CFA partenaires, avec l'ouverture d'une antenne pédagogique au sein de l'Ecole Supérieure des Métiers 31 à Muret et du CFA Agricole 82 à Montauban.

L'année 2018 a également été celle du renouvellement des marchés publics de l'AGEFIPH avec une modification du cahier des charges et le passage des Prestations Ponctuelles Spécifiques aux Prestations d'Appuis Spécifiques. Insertion 31 s'est à nouveau associé au groupement porté par l'APAJH 09 sur le champ du Handicap Mental.

Perspectives 2019

> Renforcer les partenariats inter-organismes de Formation (OF) pour une offre de Formation Régionale en travail social plus cohérente.

Les attentes de la Région Occitanie sont fortes sur la qualité et la proximité de l'offre de formation. L'Arseaa et ses partenaires œuvrent, notamment à partir de la dynamique « Unaforis », à construire une dynamique de développement responsable, inscrite dans les ambitions d'une économie sociale et solidaire.

> Élargir le périmètre des activités du Pôle

avec le dépôt en juin d'un dossier de demande d'agrément pour le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, diplôme de niveau IV, qui pourrait être dispensé sur le 65 et le 81, compte tenu d'un équipement faible sur ces deux territoires et leurs axes géographiques (axe Rodez pour le site d'Abi).

> Projeter l'intégration dans le Pôle du CRFPFD et de ses activités.

Ce projet permettrait de proposer un panel de formation allant du niveau infra-V, au niveau I. Une réflexion va s'engager avec FAIRE-ESS pour créer un dispositif de formation supérieur en Travail Social, type Université Professionnelle. Les bases d'une solide collaboration entre deux organismes de formation souhaitant structurer une offre de formation en travail social unifiée sur Occitanie.

> Les dossiers d'agrément des 3 diplômes de niveau II ré-ingéniérés devront être déposés en juillet 2019

pour mettre en œuvre des formations en cohérence avec les décrets. Ce travail sera l'occasion de renforcer une ingénierie fondée sur la notion de blocs de compétences, plus à même de répondre aux enjeux de la réforme de la formation professionnelle tout au long de la vie et donc aux attentes des apprenants, en formation initiale ou en formation continue.

> Concernant la Recherche,

2019 sera l'année de lancement d'une nouvelle dynamique. Au-delà des attendus liés aux diplômes de niveau II et à l'accreditation avec l'Université, la recherche constitue un véritable levier pour faire transversalité dans la pédagogie de l'ISS, voir inspirer une direction pédagogique novatrice, et vient soutenir les actions expérimentales en travail social sur les terrains de l'Arseaa.

> Concernant le CFAS,

2019 sera une année de changement et de mutation pour faire face au très fort impact de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. L'inscription du CFAS au sein du Pôle Formation et Recherche de par les opportunités qu'elle offre et les évolutions législatives et réglementaires relatives à la réforme de l'apprentissage, devrait conduire en 2019, à repenser ses territoires d'intervention. 2019 verra également se mettre en œuvre les AAP pour lesquels le CFAS a été retenus et ils sont nombreux.

> Insertion 31 devrait poursuivre ses activités liées au PLIE et aux PAS en 2019.

Un lien important devrait être réalisé entre Insertion 31 et les interventions du CFAS en termes d'accompagnement d'apprentis en situation de handicap selon les décrets d'application de la réforme de l'apprentissage en cours. En effet, l'AGE-FIPH se positionne fortement au niveau de la formation des référents handicap et les compensations liées aux aides humaines doivent désormais être exclusivement mises en œuvre à partir des PAS.

Mobilité - International

Concernant l'accompagnement des mobilités à l'ISS, en 2018, 15 étudiants ont réalisé leur stage DC3 de communication professionnelle à l'étranger (3 dans les DOM-TOM, 7 en Europe et 8 à l'international).

En 2018 le Pôle Formations & Recherche a poursuivi son engagement dans le projet transfrontalier « PROSPECTSASO » (prospecte transfrontalière sanitaire et sociale). Débuté en 2016, ce projet s'inscrit dans un pro-

gramme de coopération transfrontalière France /Espagne/Andorre POCTEFA 2014-2020. Il réunit un ensemble de huit partenaires inscrits dans les perspectives et l'innovation en intervention sociale et socio-sanitaire. Le Pôle s'inscrit dans 2 ambitieux projets que sont d'une part l'accueil des enfants en situation de handicap dans le secteur de la petite enfance et d'autre part la reconnaissance des compétences et la professionnalisation des travailleurs en situation de handicap. Cette année,

dans le cadre de ce projet « PROSPECTSASO », des rencontres interprofessionnelles dans le cadre de l'animation des réseaux professionnels se sont déroulées. Elles ont permis d'accueillir des structures de Catalogne sur deux jours : une journée a été consacrée à des visites d'ESAT et une journée à un colloque qui a réuni des étudiants, des professionnels français et catalans.

Direction et Services Administratifs

15 chemin du Tricou - 31670 LABEGE
05 61 62 60 35
poleguidance@arseea.org

Directrice

Directeur Adjoint

Médecin Chef de Secteur

Président de la CME

Michelle BASTARD

Alexis LAFAGE

Dr Laurence CARPENTIER

Dr Ivan GICQUEL

DISPOSITIFS DU POLE

→ Inscrits sur notre territoire d'intervention conformément aux 2 agréments (sanitaire et social)

Mission sanitaire – 3^{ème} secteur de pédopsychiatrie

Prévention, diagnostic et soin en santé mentale infanto-juvenile

En fonction de l'intensité des troubles repérés et l'âge, le patient est accueilli en Centre Médico-Psychologique (CMP), en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) ou en Hôpital de jour. Le CMP reste le lieu privilégié de 1^{ère} consultation.

Dispositifs transversaux :

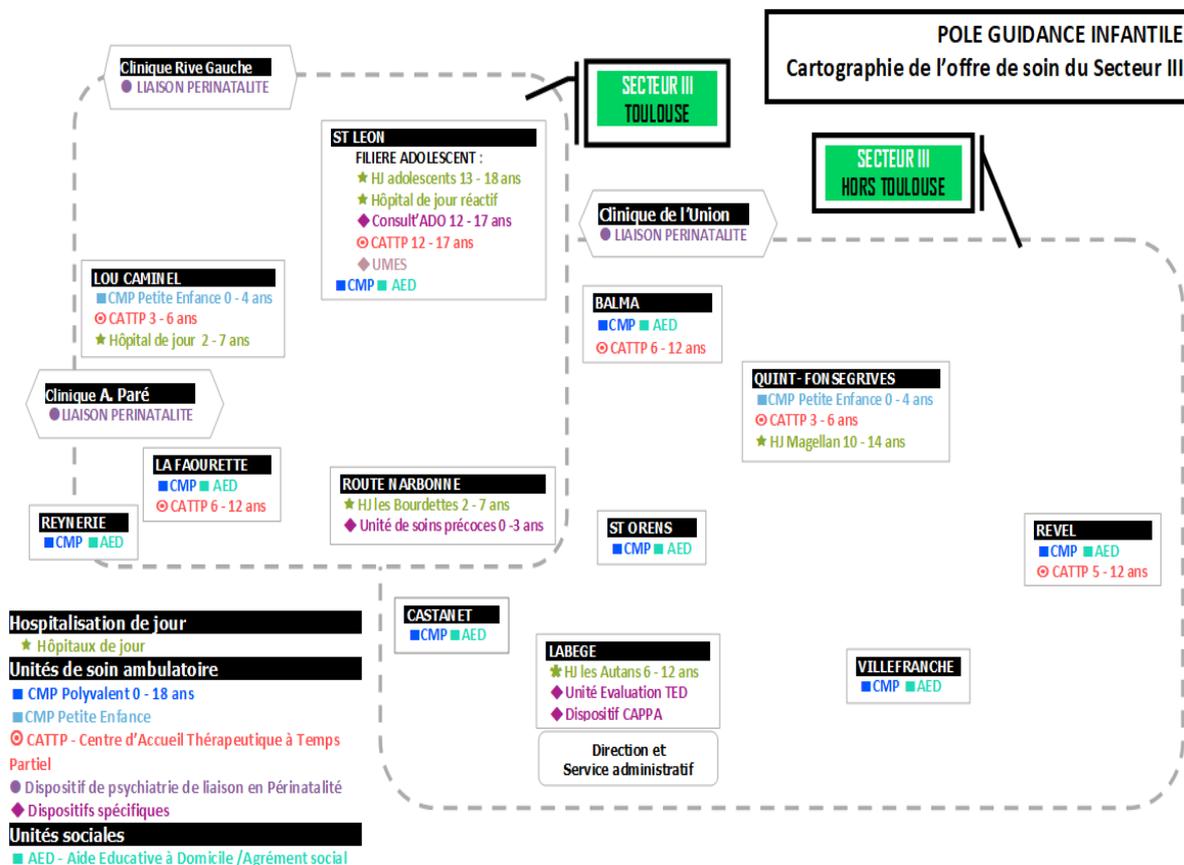
- Equipe de psychiatrie de liaison en périnatalité sur 3 maternités (Clinique de l'Union, Ambroise Paré et Sarrus Teinturiers).
- Unité d'évaluation TED conventionnée à laquelle est adossée l'unité CAPPa (Coordination et Appui des Parcours Précoce en Autisme).
- Filière adolescents : ConsultAdo, UMES et Hôpital de jour réactif.

Mission sociale

Aide Educative à domicile (AED)

L'AED est une mesure d'aide sociale à l'enfance pour des mineurs et leurs familles confrontés à des difficultés sociales et familiales pouvant compromettre leur équilibre.

L'AED de la Guidance Infantile est spécifique et intégrée au sein des CMP.



EVOLUTION ET ADAPTATION DES DISPOSITIFS DE SOINS

→ Réalisations majeures en 2018

Consolidation de la filière Adoléscente

*Dispositifs du Pôle :
Consult'Ado, UMES et HJ
Réactif*

- Coordination et évolution des différents dispositifs pour assurer une cohérence globale et une réponse ajustée à chaque adolescent ayant nécessité la mise en place d'un médecin coordonnateur « filière ado ».
- Participation du pôle à la mise en place du CeRCA 31 (régulation et consultations de crise) en novembre 2018.

Déclinaison du parcours de soins en ambulatoire

- Diagnostic des troubles du spectre autistique sur les CMP
- Poursuite du projet d'un pôle « expert » autour des comorbidités psychiques ou psychiatriques des enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages.
- Intégration des IDE en ambulatoire : un groupe de travail a défini les missions principales par rapport aux besoins des patients.

Poursuite de la modernisation des sites de soins

- Construction du projet de réaménagement de l'espace d'accueil et du secrétariat de la filière adolescente intégrant l'ensemble des préconisations des instances liées aux droits du patient et à la gestion des risques. Travaux en 2019.
- Site de soins de Balma : mutualisation de plusieurs dispositifs avec une gradation complète de soins ambulatoires et sur plusieurs tranches d'âge.

Journée institutionnelle du 11 juillet 2018

« Evaluation et évolution des pratiques cliniques » avec la participation des membres de la CDU et du Professeur Bruno FALISSARD

Site de soins de Balma, réunissant le CMP – CATTP de Quint, le CMP –CATTP Balma et l'Hôpital de jour de Magellan.
Ouverture en mars 2019



PROMOTION DES DROITS

→ Implication des représentants des usagers et des parents

La Commission des Relations avec les Usagers - CDU – a priorisé son action sur les axes suivants :

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance

- Analyse de l'étude qualitative sur l'accueil en service de pédopsychiatrie, plan d'action et élaboration de préconisations,
 - Présentation lors de la journée clinique du Pôle
 - Réalisation d'un audit interne sur l'application des préconisations.

Formations

- Formation des « représentants directs de familles de patients » sur le rôle du représentant des usagers,
- Formation associative FALC (Facile à Lire et à Comprendre) d'un représentant de la CDU et intégration au Comité Associatif FALC.

Gestion des risques

- Déclaration, traitement et suites données aux événements indésirables et EIG.

Autres travaux en 2018

Réflexion sur le mode de transmission aux équipes du travail réalisé par la CDU, proposition de participer à Helpicto à Toulouse, premières réflexions sur la proposition d'un projet des usagers.

Autres formes de participation

Réunions parents au sein des hôpitaux de jour
Intégration des parents dans le projet de soins individualisé (réglementaire) et rencontres parents.

NOS RESSOURCES

→ Éléments d'opportunité

Adhésions et participations

- Maintien de nos participations en qualité de membre associé à la Communauté Psychiatrique de Territoire,
- Participation aux réunions et groupes de travail de l'ADESM National,
- Participation aux groupes de travail URIOPSS Occitanie en qualité d'adhérent et représentation de l'URIOPSS aux réunions de l'ARS.

Gouvernance

- Consolidation du binôme Médecin coordonnateur et Cadre de santé : évaluation et amélioration du pilotage commun,
- Rencontre Direction et encadrement d'antenne : dialogue de gestion et de proximité,
- Réunion Médecins et Cadres de santé : amélioration de la coordination du binôme pour garantir un travail à champs partagés.

Ressources Humaines

- Attractivité métiers sensibles : **Infirmiers** : accueil stagiaires pour futurs recrutements ; **Orthophonistes** : partenariat avec l'Ecole et convention de soins avec une orthophoniste libérale ; **Médecins psychiatres** : obtention de l'agrément de la phase socle pour l'internat ; **Cadres de santé** : maintien des propositions de stage,
- Développement et renforcement des compétences des professionnels concernant des approches cliniques complémentaires (TND, habilités parentales, analyse systémique ...).

Gestion du système d'information

- Déploiement du logiciel CIMAISE (Dossier Informatisé du Patient) sur toutes les antennes au 31/12/18, *250 comptes utilisateurs, 132 PC et 5 serveurs*
- Mise en œuvre d'une politique d'Identito-Vigilance,
- Rédaction de documentation : tutoriel, manuel de fonctionnement en mode dégradé,
- Développement d'un infocentre : données issues des traitements PMSI

NOS ACTIONS

→ Inspirantes et innovantes

Actions de recherche

- Mise en place d'une recherche action sur les Consult'Ado, sous l'égide du CHU de Toulouse
- Mise en place de la recherche coordonnée par la FERREPSY sur la contention et l'apaisement dans les services de pédopsychiatrie,
- Mise en place d'une EPP autour du repérage des difficultés psychiques graves,

Participation aux colloques et animation de réseaux

- Participations qui soutiennent notre inscription locale et permet de réfléchir à une complémentarité et une cohérence des différents dispositifs : FERREPSY, RAP 31, Réseau Périnatalité Occitanie, ASPIM, CIPPA et santé mentale Bébé 31.
- Participation à des colloques, favorisant le partage d'actions inspirantes et innovantes : Journée Ville Handicap, Hôpitaux de jour psychiatriques de Haute Garonne ...

Intervention sur des actions de formation

- Interventions sur des actions de formation pour transmettre nos savoirs et nos savoir-faire :

En interne

- Supervision mensuelle des internes et jeunes médecins du Pôle,
- Mise en place d'un cycle de formation destiné aux internes et professionnels du Pôle,
- Supervision ADOS,
- Journée clinique de Pôle,
- Groupe d'approche Pair-aidance,
- Groupe partage éducatif,

En externe

- Supervision et cours aux internes du CHU
- DU Autisme, nouveaux nés vulnérables, premiers âges,
- Pôle Formation & Recherche Arseaa,
- ERASME,
- Formation nouveaux arrivants Pôle Guidance Infantile/CH G. Marchant,
- Cycle de formation auprès des crèches du SICOVAL,
- Ecoles d'orthophonie, de psychomotricité,

POLITIQUE QUALITE DES SOINS/QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

→ Poursuite de la démarche intégrée qualité des soins/qualité de vie au travail

Actions principales :

Projet d'Amélioration des Conditions de Travail

Comité de pilotage : direction, élus CHSCT, médecin du travail, encadrement, RH et soignants.

- Finalisation de la mise à jour du DUERP, et détermination des axes prioritaires et déclinés en actions opérationnelles :

- Reconnaître le travail,
- Concilier vie privée et vie professionnelle,
- Maintenir la qualité des espaces d'échange et de réflexion sur le travail,
- Accompagner et soutenir,
- Travailler ensemble,
- Promouvoir la santé et la sécurité au travail,
- Conduire une démarche conjointe qualité des soins et qualité de vie au travail.

Poursuite du travail de prévention des situations d'agressivité en HJ

Cellule vigilance violence

- Accompagnement des équipes confrontées à la gestion de crises des patients,
- Elaboration du cahier des charges pour une formation sur-mesure des équipes,
- Mise en place du programme de prévention issu des préconisations de l'EPP.

Analyse du parcours patient

- Décentralisation de la démarche qualité avec l'autoévaluation et identification par les équipes de leurs axes de progrès et construction de leurs plans d'actions :
 - Déploiement de la méthode EPP du « Patient traçeur » sur tous les CMP,
 - Le COPIL dispose des analyses de chaque CMP.

Gestion des risques

Système de déclaration des événements indésirables opérant

- Les événements déclarés sont une ressource pour le pôle afin d'identifier certaines problématiques à prioriser.
- Certains événements font l'objet d'une analyse plus approfondie en CARAS (Comité d'Analyse des Risques Associés aux Soins).

En 2018, le CARAS s'est réuni 2 fois :

- Passage à l'acte violent d'un patient sur un professionnel
- Disparition inquiétante d'un patient mineur en HJ

ENFANTS ET ADOLESCENTS ACCUEILLIS

→ Les évolutions constatées – Leurs besoins

SANITAIRE

- Demande importante pour les jeunes enfants, en lien avec nos propositions de soins précoces,
- Age moyen stable : 9 ans en hôpital de jour, 9 ans et demi en ambulatoire,
- Surreprésentation des garçons,
- Aggravation des problématiques qui impose une réflexion sur de nouvelles ouvertures de CATTP
- Précarisation des populations et augmentation des situations complexes relevant d'un partenariat services sociaux/justice.

+ spécifiquement en Ambulatoire

- Remobilisation des jeunes et de leur famille plus tôt après les vacances d'été

+ spécifiquement en Hôpital de jour

- Prises en charge sur des temps plus partiels (augmentation de l'intégration scolaire ordinaire et en médico-social)
- Complexité toujours croissante des pathologies accueillies avec une expression plus explosive de la symptomatologie de certains enfants avec trois conséquences :
 - réduction du nombre d'enfants accueillis simultanément,
 - augmentation de la durée moyenne des séjours,
 - majoration des difficultés d'orientation sur l'ensemble des HJ et des IME.

AED – Aide Educative à Domicile (Social)

- Aggravation de la précarité et de la fragilité des familles,
- Nécessité d'une intensification des prises en charge proposées,
- Absentéisme massif durant les fermetures scolaires, malgré les efforts de propositions attractives faites par les équipes.

Pôle Lotois



Les Sources de Nayrac



DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

1, rue des Bleuets
46100 FIGEAC
Tél: 05 65 34 27 72
Fax: 05 65 34 24 00
polelotois@arseaa.org

Pôle lotois

Directrice :
Claire POUZOLS

Les dispositifs

Dispositif	Statut	Places	Tranche d'âge	Pathologies / Services
IME Les Sources de Nayrac	Médico-social Enfants	30 places	8 - 20 ans	Déficience intellectuelle (DI) légère moyenne
SESSAD Les Sources de Nayrac	Médico-social Enfants	28 places	6 - 20 ans	DI / Troubles du comportement
CAMSP Les Sources de Nayrac	Médico-social Enfants	15 places	0 - 6 ans	(diagnostic)
ESAT Les Sources de Nayrac	Médico-social Adultes	25 places	18 - 60 ans	Tous types Déficiences
AEMO AED	Prév. Protect. Enfance	398 mesures/an (AEMO)	0 - 21 ans	Enfants, Ado ASE et Justice

Les personnes accompagnées

Une diversité de population compte tenu de la diversité des dispositifs sur un pôle construit autour de la notion de territoire. Une large zone d'intervention, de recrutement des publics. Ainsi, une variabilité dans la répartition entre les sexes : davantage de

filles à l'IME (60%) ; une très forte représentation masculine à l'ESAT (79 %).

La catégorie d'âge des 8-11 ans n'est quasiment plus présente à l'IME. L'âge des enfants a au contraire plutôt tendance à diminuer au CAMSP et

un rajeunissement des entrants est également constaté sur l'ESAT.

Par contre, des personnes accompagnées par l'ESAT qui subissent les conséquences du vieillissement et des profils.

Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

> SESSAD - réorganisation et travail sur la personnalisation de l'accompagnement

Après l'élargissement en 2017 du périmètre du SESSAD aux enfants présentant des déficiences intellectuelles et/ou troubles du comportement et l'ouverture de trois places supplémentaire, le SESSAD a restructuré son organisation. Afin de répondre de manière encore plus efficace aux besoins et problématiques des enfants et adolescents accompagnés, plusieurs axes de travail investis :

- Une réorganisation des temps de réunions et modalité d'intervention des professionnels est au travail. Il s'agit ici de développer un travail de pluridisciplinarité mêlant personnalisation de l'accompagnement, accès à la

citoyenneté, accompagnement parental, développement partenarial ;

- Gestion de la liste d'attente et mise en place d'un protocole de suivi ;
- Anticipation et accompagnement à la sortie du SESSAD.

Pour 2019, une des perspectives et l'inscription du SESSAD dans le Ditep : il possède une autorisation pour des places troubles du comportement, il va donc s'inscrire dans une démarche de dispositif intégré. L'enjeu de ce fonctionnement en dispositif intégré dit être consiste en un assouplissement du parcours de l'enfant fondée notamment sur une capacité à changer de mode de prise en charge et,

au-delà, de pouvoir de façon réactive adapter son accompagnement en fonction de ses besoins.

La deuxième perspective porte sur l'accompagnement très professionnel. L'insertion des jeunes dans le monde du travail nécessite de s'informer auprès de tous les acteurs, de tenir compte des capacités de handicap pour se maintenir dans la situation professionnelle établie et de prévoir la sortie du Sessad et la pérennisation de l'insertion.

> IME – réorganisation et travail sur l'inclusion scolaire et préprofessionnelle des jeunes accueillis

Depuis 2016, un important travail a été engagé de façon à mieux répondre aux besoins des enfants adolescents accompagnés : l'accent a été mis à la fois sur l'organisation interne et le travail d'inclusion : réorganisation des temps de réunion et des modalités d'intervention des personnels, gestion de la liste d'attente et mise en place d'un protocole de suivi, anticipation et accompagnement à la sortie de l'établissement et enfin travail en réseau et en partenariat afin d'ouvrir davantage l'IME sur l'externe et de favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale.

En 2018, ce travail s'est concrétisé par :

- Au titre de l'insertion préprofessionnelle, la réalisation de stage en milieu de travail ordinaire, de stage préprofessionnels en milieu ordinaire, des stages en milieu protégé, l'inclusion de groupe d'adolescents de lieu au sein de chantier extérieurs des ESAT, le développement d'atelier commun et ESAT/IME.

- Au titre de l'inclusion scolaire, des inclusions individuelles dans d'autres classes pour des activités spécifiques (sport etc.), la préparation d'une convention cadre avec l'éducation nationale afin de mettre en œuvre un et valider le projet d'unité d'enseignement, le renouvellement de la convention de coopération inversée c'est-à-dire incluant des enfants du collège vers des classes d'IME. Cette

convention entre le collège de Figeac et sa SEGPA, l'IME, le référent scolaire MDPH est une réponse judiciaire aux besoins d'élèves en attente de place en IME afin de répondre au mieux aux parcours de formation individualisés des élèves en situation de handicap par un jeu d'alternance et de progressivité entre scolarité ordinaire et établissement médico-social.



> CAMSP – faire face à des demandes croissantes

Le CAMSP est confronté à des besoins qui évolue sans cesse, ainsi qu'à une demande qui évolue de façon constante : la file active a augmenté de près de 11 % sur les cinq dernières années.

Beaucoup de demandes sont de type éducatives ou bien pour des enfants qui présentent des pathologies lourdes et qui nécessitent un étayage très important et précoce. Ce travail est difficile à mettre en place en lien

avec l'organigramme actuel de l'équipe pluri professionnelle. Et la perspective d'une pénurie de médecins et de professionnels de la rééducation liée aux évolutions de la démographie de ces professions n'augure pas forcément une amélioration. Les partenariats sont indispensables.

Une réflexion est en cours avec le Conseil départemental autour de la création d'un poste d'assistante sociale dédié aux deux CAMPS afin

d'avoir un interlocuteur identifié pour les familles et de constituer les dossiers d'ouverture des droits des enfants.

Le CAMSP a par ailleurs renouvelé sa convention avec l'équipe diagnostique du CRA. Le dépistage simple peut donc être réalisé à Figeac. Tout le personnel est formé par le CRA. Trois dépistages ont ainsi été réalisés en 2018.

> ESAT – un atelier aménagé en réponse au vieillissement et à la fatigabilité

L'année 2018 a été une année de continuité dans les « changements » déjà engagés en 2016 : interrogation des pratiques d'accompagnement, mise en place de protocole, procédures, formalisation nécessaire à un travail de qualité et quantifiable, réalisation de nouvelles activités de production, élaboration de nouvelles planifications de travail (tant travailleurs que professionnels) et fonctionnements, activation d'un réseau commercial, négociation de nouveaux contrats, développement des

stages externes pour les travailleurs de l'ESAT ainsi que des stages en interne, gestion de la liste d'attente

L'atelier horticole a été majoritairement le plus concerné par des restructurations et diversification. La production horticole étant très déficitaire depuis plusieurs années, cet atelier a diversifié son activité en s'ouvrant sur de la production maraîchère locale et raisonnée. Cette restructuration permet, outre de li-

miter le déficit de cet atelier, d'accueillir les travailleurs soit vieillissant soit n'étant plus en capacité de répondre à des impératifs de production trop intense.



> AED-AEMO – des moyens ajustés en continu à l'activité sur les territoires

Forte sur-activité cette année encore : alors que le nombre de mesures à réaliser pour 2018 était de 163 360 journées, le nombre de journées réellement réalisées a été finalement de 182 826 journées.

Les équipes sont mobilisées sur la mesure des évolutions tant dans la

dynamique de l'accompagnement que dans les mutations du public. Le service s'est efforcé d'ajuster en continu, ses moyens au plus près des réalités de chaque territoire.

L'action de développement des partenariats et leur formalisation constituée comme une priorité pour 2017

s'est poursuivie. La coordination favorise les complémentarités, les accompagnements y gagnent en pertinence et la personne accompagnée en qualité de suivi.

Par ailleurs, l'antenne de Cahors a démenagé dans de nouveaux locaux adaptés à l'activité.

Promotion des Droits et Participation



Au-delà du travail d'accompagnement parental réalisé à l'IME, **des rencontres des familles** ont été formalisées dans le calendrier d'ouverture de l'établissement : elles permettent aux familles d'échanger entre elles, de rencontrer tous les professionnels mais également d'anticiper la sortie de l'établissement en découvrant

tous les champs de possible dans une notion de parcours. Les représentants usagers et les parents élus au **Conseil de la Vie Sociale ont été renouvelés.**

Au CAMSP, ce sont des « **café parents** » qui ont été mis en place et formalisés en 2018.

Pour le Sessad, si les outils relevant du droit des personnes selon la loi du

2 janvier 2002 sont en place, celui-ci doit encore améliorer ce travail avec les parents et les familles au sens large (fratrie). En effet, les parents restent les « premiers éducateurs de leur enfant ». » et il ne s'agit pas d'opérer un simple passage d'information SESSAD/famille mais bien d'élaborer un **travail relationnel et de co-construction.**

Politique Qualité

La dynamique concernant la mise en œuvre du second cycle d'évaluation interne a bien été engagée sur le pôle lotois et notamment à l'ESAT et ce, malgré un contexte particulier (changement d'encadrement, absences de longue durée). Elle est en cours de finalisation sur l'ESAT et la démarche sera bouclée fin 2019.

Le Pôle a émis le souhait que les délais impartis par le calendrier associatif soient tenus et que deux domaines

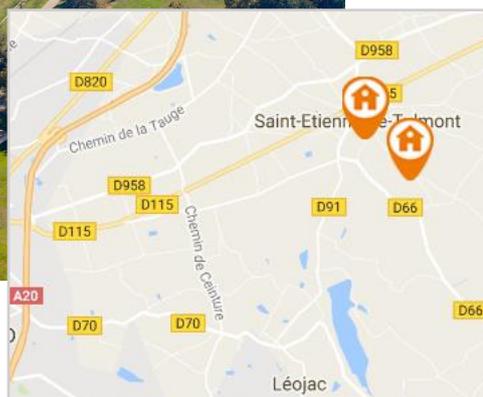
du référentiel soient mis au travail d'ici la fin de l'année, pour boucler la démarche en décembre 2019 et transmettre les résultats en 2020.

Le secteur médico-social enfant du Pôle Lotois et le service AEMO/AED ont souhaité débiter la démarche par les domaines de l'autonomie et qualité de vie d'une part et personnalisation des prises en charge d'autre part.

Ses équipes sont réduites, des établissements et services de petites tailles, des salariés à temps partiel nombreux, notamment sur le CAMSP, un territoire rural très étendu. Pour autant la démarche constitue pour la direction du Pôle, « **une opportunité pour les équipes de réinterroger les projets et les pratiques** ».

Pôle Pousiniès-Bordeneuve

Domaine de Pousiniès à St-Etienne de Tulmont



DIRECTION ET SERVICES

ADMINISTRATIFS :

501, chemin de Pousiniès
BP n°20
82410 SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT

Tél: 05 63 27 15 51

Fax: 05 63 27 15 50

polepousinièsbordeneuve@arseaa.org

Pôle Pousiniès / Bordeneuve

Directrice : **Brigitte CORDO**
Directrice adjointe : **Soizic LABORIE**

Les dispositifs actuels

Médico-social
Adultes

Foyer de vie Pousiniès

40 places (dont 4
places en accueil de
jour)

Déficiences
tout type

Médico-social
Adultes

Foyer d'hébergement Pousiniès

39 places

Déficiences
tout type

Médico-social
Adultes

SAVS Pousiniès

33 places

Déficience
intellectuelle

Médico-social
Adultes

ESAT Pousiniès

85 places

Déficiences
tout type

Médico-social
Adultes

SAMSAH Pousiniès

10 places

5 pl. Troubles
psychiques
5 pl. Autisme (2017)

Médico-social
Adultes

FAM Bordeneuve

32 places

25 pl. Déficiences
tout type
7 pl. Autisme (2017)

Médico-social
Adultes

Handicapés Vieillissants Bordeneuve (MAPHV)

11 places (dont 3 en
accueil de jour)

Déficiences
tout type

Au sein du Pôle on constate une sur-représentation masculine et, du fait de la grande stabilité des effectifs, une population vieillissante (notamment sur les foyers de vie, SAMSAH et FAM) et les problématiques qui vont

de pair. La situation est toutefois à nuancer sur ce point pour les dispositifs liés au travail au sein du Pôle (FH, ESAT, SAVS), avec l'arrivée d'un public hétérogène, des personnes jeunes avec la prégnance de troubles

psychiques, des jeunes ayant été scolarisés en milieu ordinaire, avec un profit d'avantage consumériste. A noter l'augmentation du nombre de travailleurs handicapés (TH) parents.

Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

> Renforcer l'inclusion...

Les Foyers d'Hébergement (FH) et Foyers de Vie (FV) intègrent à leurs missions l'inclusion des personnes qu'ils accueillent et accompagnent. Au sein des foyers, les résidents participent à la vie locale, en faisant leurs courses dans le village, en participant aux loisirs et aux activités culturelles qu'offre la commune. Les personnes accueillies à la Résidence Bordeneuve (MAPHV et FAM Autisme), elles aussi, participent à la vie

de la commune par leur participation à la vie associative locale, aux événements du village (lotos, thés dansants, etc.). En ce qui concerne le SAVS et le SAMSAH, le maillage avec notamment les acteurs locaux culturels, sportifs, sociaux, de l'insertion reste à développer.

L'ESAT du Pôle Bordeneuve-Pousiniès participe au PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés).

En 2018, l'ESAT s'est inscrit dans une action interdépartementale d'insertion des TH menée par le PRITH, sous l'égide de la DIRECCTE et en partenariat avec l'ADIAD (Association Départementale pour l'Intégration d'Adultes en Difficulté).

> ... les soins...

En 2018, un travail entre le service infirmerie et les équipes éducatives des foyers (FH et FV) s'est engagé. L'objectif est d'engager une étroite collaboration entre le service infirmerie et les foyers. Service qui au sein des foyers, est associé au parcours santé des personnes accueillies. Au sein des foyers, des ateliers et activités spécifiques ont été mis en place autour du prendre soin et la santé (atelier alimentation, activités physiques et sportives, atelier cuisine, atelier esthétique, danse, cirque, etc.). Plus particulièrement, au foyer de vie, des outils éducatifs ont été développés (fiches « Mon hygiène et mon sommeil », « Mon alimentation »).

Au sein de la MAPHV et du FAM Autisme (Résidence Bordeneuve), le logiciel Net soin a été mis en place. L'objectif étant de mieux suivre et mieux accompagner les usagers dans leur parcours de soin. Le projet « santé et bien-être » s'est poursuivi en 2018.

Sur le SAVS et le SAMSAH, des permanences téléphoniques ont été mises en place dans un objectif de réassurance face aux inquiétudes ou aux angoisses du quotidien. Enfin l'ESAT a créé des fiches médicales du travail. Elles permettent de mieux connaître et anticiper les problèmes de santé liés à l'activité professionnelle des TH.



> ... et les actions de prévention

Tout du long de l'année 2018, des actions de prévention, transversales au Pôle ont été menées. Ainsi des travaux ont été menés sur la « Vie affective et sexuelle », « le mois sans tabac », « la préparation à la retraite » et « l'alimentation santé ».

Un projet créé avec les professionnels de l'ESAT, du FH, du SAVS et du SIP a été mené dans l'objectif d'anticiper le départ à la retraite, de le définir, de le mettre en œuvre, de soutenir, et d'accompagner la personne dans son changement de statut.

L'ESAT a répondu à des changements d'horaire, de poste, et a pris en compte dans une organisation de travail, un mi-temps thérapeutique.

Le service de formation de l'ESAT en partenariat avec les infirmières, les

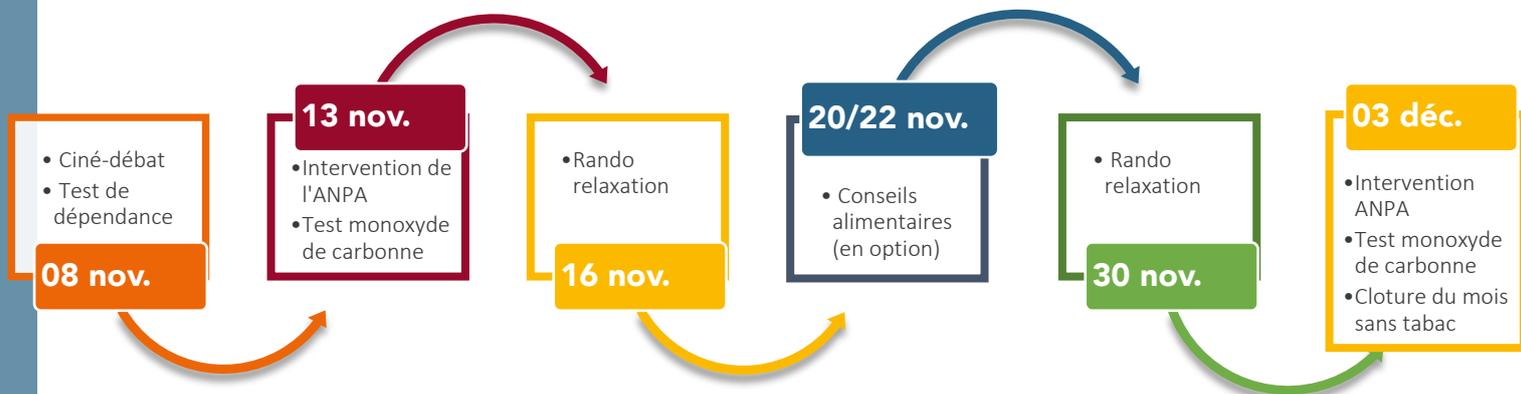
éducateurs des autres unités ont proposés plusieurs informations en lien avec les besoins des travailleurs : gestes et postures adaptés à mon poste de travail, gestes de premiers secours, information et prévention des IST (Infections Sexuellement Transmissibles).

Des actions de prévention et d'éducation à la vie affective et sexuelle des adultes handicapés relevant des services de l'ESAT, FH et SAVS ont été menées (formation « genre et santé sexuelle » en partenariat avec le planning familial, ciné-débats).

Inscrite dans le cadre de la campagne nationale du mois sans tabac, une **action de sensibilisation-formation a été menée tout du long du mois de novembre 2018**. L'ensemble des usagers du Pôle a été concerné.

Quatre stagiaires en licence pro diététique sont venues de l'institut Lymérac pour sensibiliser l'ensemble des professionnels à la diététique et compléter leur connaissance sur l'équilibre alimentaire. Ces interventions ont permis d'avoir des recommandations alimentaires. Ce travail autour de la diététique a continué sur le Pôle avec **l'arrivée d'une diététicienne stagiaire pendant 3 mois**. Elle a pu réaliser un audit complet de la prestation alimentaire, organiser des ateliers auprès des usagers et rencontrer des maîtresses de maison.

Planning 2018 action de sensibilisation-formation « Mois sans tabac »



> Installation progressive des personnes accueillies et accompagnés au FAM Autisme sur Bordeneuve

Pour répondre d'ici 2019 à la préco- nisation de l'ARS, avoir sur un même lieu géographique tous les bénéfi- ciaires du FAM, des transferts éche- lonnés se sont effectués entre le foyer de Vie et la Résidence Borde- neuve.

Ce transfert se déroule en plusieurs étapes successives :

- l'information les familles, tuteurs, personnes accueillies,
- les visites des nouveaux lieux d'ac- cueil,

- l'appropriation des nouveaux lieux par des stages progressifs,
- le transfert de professionnels,
- la reconfiguration et de la sécurisa- tion des locaux,
- et enfin l'installation des derniers accueillis.

En 2018, le Pôle a été endeuillé par deux fois.

Une salariée du Pôle et décédée, ce qui n'a pas manqué de toucher à la fois les résidents mais aussi les professionnels. Un résident de la Résidence Bordeneuve est également disparu tragi- quement. La direction du Pôle a mis en place une cellule de crise, où psychiatres, psycho- logues, responsables d'unités et équipes de direction, ont pu apporter leur soutien aux rési- dents et un accompagnement aux équipes.

> Poursuite de l'adaptation des locaux en réponse aux besoins exprimés

L'année 2018 a été marquée par de nombreux projets de travaux, de ré- novation ou de réhabilitation du Pôle.

En collaboration avec l'ESAT, l'équipe du Service Entretien et Logistique (SEL) a été mobilisée dans le cadre de la **renovation de la maison du Régis- seur**, avec en particulier, le remplace- ment du système de chauffage, l'ins- tallation d'un nouveau système d'évacuation des eaux usées ainsi que la réhabilitation de l'installation électrique et du réseau informatique.

Au regard des mouvements des per- sonnes accueillies entre le foyer de vie et la résidence Bordeneuve, de

nombreux déménagements ont été réalisés, avec au besoin la réalisation des travaux de rafraîchissement de chambres.

Le foyer de vie est un bâtiment vieillissant qui demande une attention parti- culière. Des travaux sont en cours ou à l'étude. Il s'agit de poursuivre la ré- novation des salles de bains et des chambres, la réfection totale de sys- tème de VMC, l'étude du remplace- ment du système de chauffage, des travaux à prévoir de la toiture, cou- verture tuile et toits terrasses et enfin

du remplacement du système de cli- matisation, d'isolation des combles et flocage de vide sanitaire.

En 2018, dans le cadre de la renégo- ciation des contrats de notre fournis- seur de gaz de fin 2017, l'ensemble des cuves gaz ont été remplacées sur les 6 sites du pôle. La réalisation tech- nique de ces opérations s'est dérou- lée progressivement d'avril à aout ; elle a nécessité une logistique tech- nique et administrative importante.



Promotion des Droits et Participation

> Engagement dans la démarche Facile A Lire et à Comprendre (FALC)

En 2018 l'Association a organisé des séances de formation FALC, et plu- sieurs salariés du Pôle ont pu bénéfi- cier de ces journées. Beaucoup de

règles de bases sont à connaître, beaucoup d'outils seront à mettre en place et nécessitent d'adopter les modalités rédactionnelles. L'objectif

étant effectivement de rendre com- préhensible pour les personnes que le Pôle accueille et accompagne tous les documents.

Dès 2018 un travail s'est engagé autour de la transcription en FALC du contrat d'aide et de soutien et du

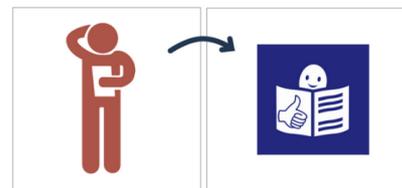
Contrat de séjour. Des personnes accueillies ont été invités à s'exprimer lors de ces séances de travail. Leurs

réflexions, commentaires et leur implication permettent l'écriture en FALC de ces documents.

> CVS : des documents présentés en FALC

Après les élections des représentants au Conseil de la Vie Sociale en 2017, celui-ci s'est réuni par 3 fois en 2018 et ce pour toutes les unités du Pôle. Grâce à la démarche FALC (Facile A Lire et à Comprendre), initiée en 2017, les documents présentés en

CVS, ont été rédigés en FALC. En outre les représentants des personnes accueillies et accompagnées, bénéficient au sein du CVS, d'une aide à la retranscription des questions posées et des échanges menés en séances.



Politique Qualité

> Finalisation du second cycle d'évaluation interne



Au vu de l'intrication des autorisations au sein du Pôle, de la mutualisation d'un certain nombre de prestations et de la transversalité des organisations, il est apparu nécessaire d'harmoniser les calendriers de l'éva-

luation interne de toutes les autorisations du Pôle. Aussi la décision a été prise de réaliser une démarche d'évaluation interne commune au Pôle, accélérée, avec une remise aux autorités des 7 rapports d'évaluation interne pour le 13 décembre 2018 (date limite pour la remise de l'évaluation interne du SAMSAH).

Cette évaluation interne s'est appuyée sur le référentiel interne associatif. Validée par les instances dirigeantes de l'association, les résultats ont été communiqués aux autorités de tarification et de contrôle en décembre 2018. Pour chacun des 5 domaines techniques du référentiel, des groupes de travail pluri-professionnels spécifiques à chaque service et unité ont été chargés du recueil et de l'analyse des informations.

Concomitamment les points de vue des personnes accueillies et accompagnées ainsi que de leurs représentants ont été recueillis à partir de questionnaires ou sous forme de forums. La synthèse de ces réflexions a permis de mettre en valeur les points forts, les points faibles et les pistes d'amélioration pour chaque domaine. Sur la base de ces dernières, le Comité de Direction a mis en exergue les principaux axes de travail du Pôle qui seront le socle du Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ) 2018-2023. Ces axes de travail s'appuient également sur le bilan du PACQ 2014-2018. Ces travaux permettront d'actualiser le PACQ dans l'objectif d'un PACQ 2018-2023. Ce travail devrait s'achever dans le courant du premier semestre 2019.

> Etat d'avancement du PACQ

Si en raison des nombreux chantiers engagés au sein du Pôle et notamment du chantier de l'évaluation interne programmé sur la période

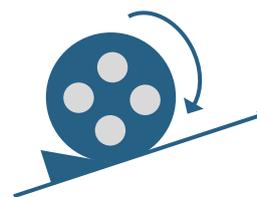
2017-2018, l'avancée du Plan d'Amélioration de la Qualité (PACQ) a été sur certains points différée, l'année 2018 a permis la poursuite de la mise

en œuvre de la gestion documentaire du pôle.

La priorité a été d'actualiser les procédures de soin émanant du service

infirmier du pôle. Communiquées aux professionnels et accessibles dans un dossier partagé sur le serveur informatique, ces procédures sont dorénavant intégrées dans la gestion documentaire. Des modes opératoires issus du service administratif et financier ont été rédigés, partagés et validés et seront également intégrés

dans la gestion documentaire. Ce processus de gestion documentaire se poursuivra en 2019, en prenant en compte 3 niveaux : l'association, le pôle et les unités et services.



> Procédure de gestion des événements indésirables

En 2018, la procédure de déclaration des événements indésirables associatifs a été déclinée sur le pôle dans un mode opératoire prenant en compte notre organisation. La procédure de gestion de ces événements permet dès lors de proposer un schéma unique de conduites à tenir pour chacun des professionnels du Pôle en

fonction des différentes situations et de travailler dans une logique de prévention et de capitalisation.

Il s'agit face à chaque événement de sécuriser, d'alerter, d'agir, de procéder aux déclarations obligatoires mais aussi de suivre l'événement et de capitaliser pour l'avenir. Ainsi, a

postérieurement les événements sont analysés en vue de mettre en place des actions de prévention et d'amélioration des prestations.

Pôle Rives Garonne

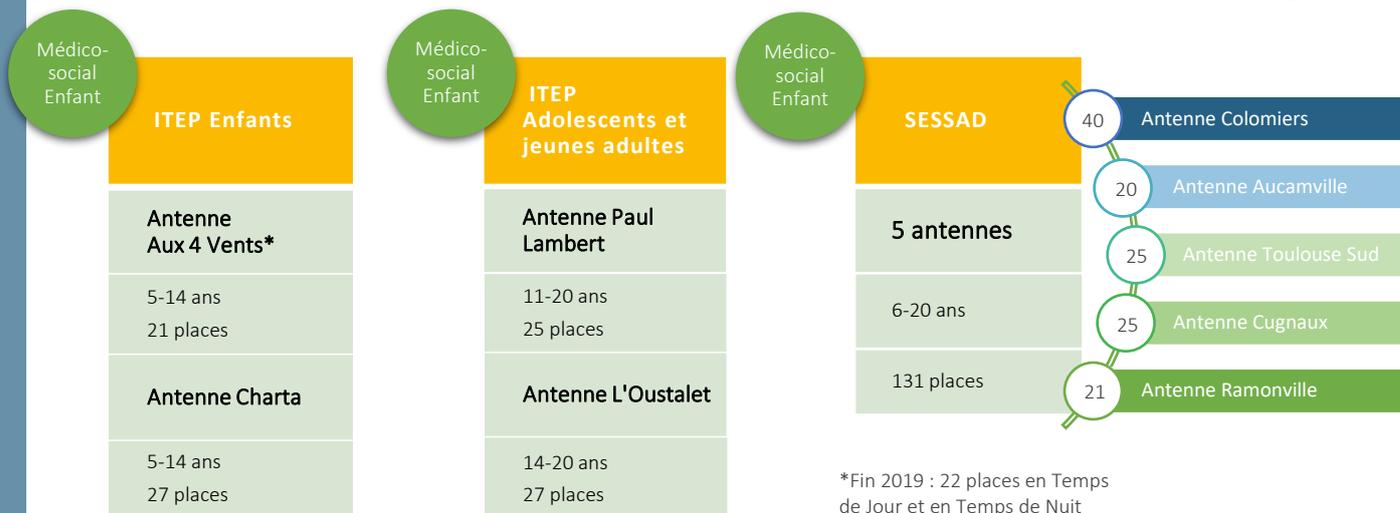


DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

11, rue Paulin Talabot
Immeuble Eole - 3^{ème} étage
31100 TOULOUSE
Tél: 05 61 16 94 80
Fax: 05 62 86 25 09
polerivesgaronne@arseaa.org

Direction : Dominique MALHAIRE
Gladys BOYER (à compter de janv. 19)
Directrice adjointe :
Marie-Agnès VINCENSINI

Le dispositif



*Fin 2019 : 22 places en Temps de Jour et en Temps de Nuit

Troubles de la conduite et du comportement (TCC)

Les publics accueillis et accompagnés

Le Pôle Rives Garonne accompagne des **enfants, adolescents et jeunes adultes** :

- de 5 à 20 ans,
- présentant des difficultés psychologiques perturbant gravement la socialisation et l'accès à l'apprentissage malgré leurs potentialités intellectuelles et cognitives préservées.

La nature des problématiques des enfants, des adolescents et des jeunes adultes accompagnés est très diverse : immaturité, besoin d'immédiateté, peur de s'engager, perte de confiance dans l'adulte, faire semblant. En outre, les questions environnementales viennent parasiter la lecture des difficultés,

Effectif

227

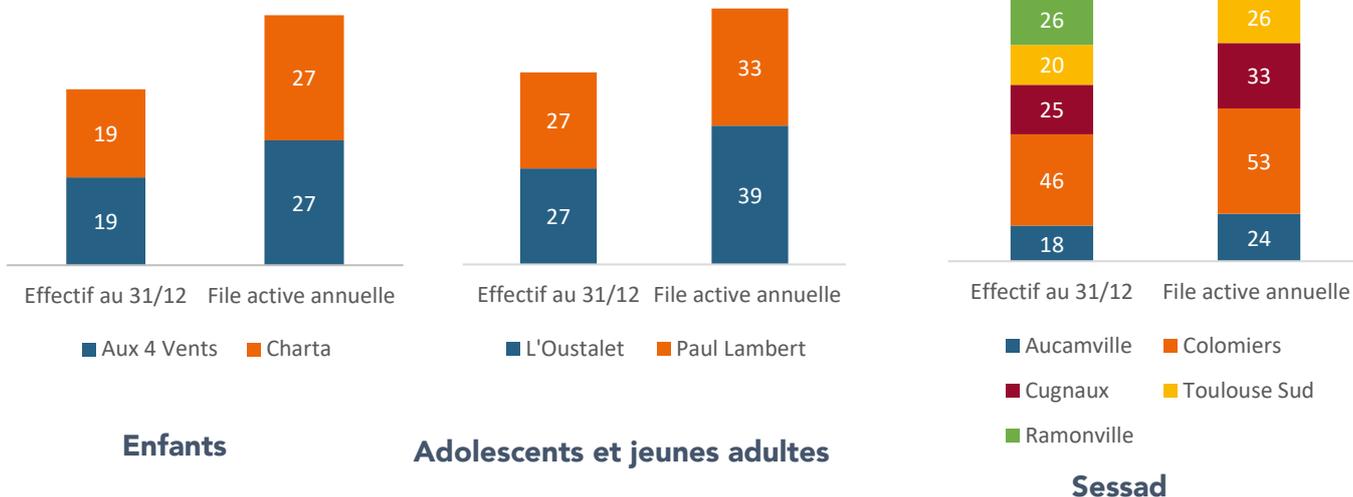
31/12/18

File active annuelle : 292

elles amplifient les modes d'expression et en particulier la violence verbale et physique.

La construction d'un parcours à plusieurs partenaires pour nos jeunes accompagnés est devenue nécessaire: Sanitaire, PJJ, Social, Education Nationale,

Formation professionnelle et milieu du travail. La bonne articulation des différents partenaires du territoire est donc primordiale.



Des dispositifs d'accompagnement qui s'adaptent

> Entrée en CPOM Mutualisé : la consécration de nombreux efforts

Le pôle Rives Garonne poursuit sa construction depuis le passage de huit à trois autorisations au 1er janvier 2016.

Le travail engagé depuis 2016 se poursuit pour faire vivre ces regroupements et construire une identité commune par le biais de recherches de mutualisation technique, de cons-

truction de parcours entre les antennes des différentes autorisations. Afin de favoriser cette dynamique, il a été instauré des temps de travail par corps professionnels avec, pour objectifs notamment, la construction d'identités professionnelles communes, un sens commun de l'intervention mais également un partage d'expérience. Mais cette construction est longue il faut donner du temps au

temps pour permettre que se construisent de nouvelles identités partagées.

L'autorisation SESSAD, avec ses cinq antennes, a investi différents territoires et répond de façon pertinente à la question du maintien ou de retour en milieu scolaire ou professionnel ordinaire.

> Une adaptation territoriale de l'offre aux besoins

Conformément aux engagements du CPOM-M, le Pôle a engagé en 2016 l'étude des réimplantations de trois de ses antennes ITEP :

Pour l'antenne ITEP Paul Lambert – Délocalisation à la Cépière : les travaux ont débuté en février 2018 pour une finalisation en juillet 2019.

Pour l'Antenne Aux 4 Vents – Délocalisation à Auzeville : les travaux ont débuté en septembre 2018 pour une finalisation en décembre 2019.

Pour l'Antenne Charta – Délocalisation à Cornebarieu : le permis de construire a été obtenu et le début

des travaux est prévu au 1er semestre 2019 avec une livraison pour septembre 2020.

> Le développement d'une scolarisation inclusive et d'actions préprofessionnelles et professionnelles soutenues



Le Pôle Rives Garonne avec son Unité d'Enseignement poursuit son action pour scolariser et maintenir les jeunes en milieu scolaire ordinaire. En 2018, 77% des jeunes d'ITEP ont pu bénéficier d'une scolarité en milieu ordinaire contre 68% en 2017.

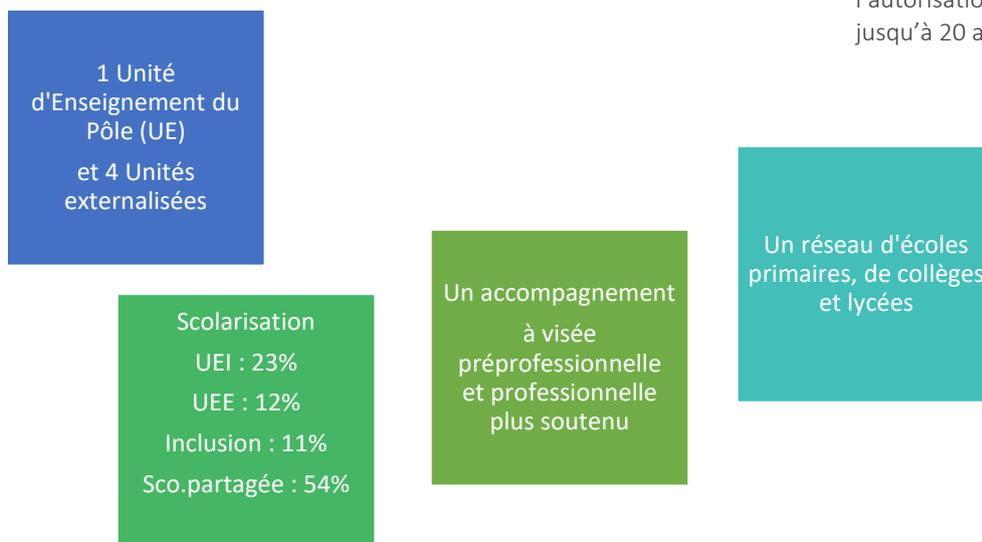
Quatre modalités de scolarisation sont proposées par l'équipe enseignante qui ne sont pas exclusives les unes des autres : Unité d'enseignement Interne, Unité d'Enseignement Externalisée, Inclusion Scolaire, Scolarité partagée.

L'ensemble des antennes SESSAD et ITEP "Adolescents et jeunes adultes" accueille chaque année encore davantage de jeunes en âge d'inscription sur des parcours de sensibilisation au monde du travail et à la préformation professionnelle. Le Pôle développe des réponses adaptées,

notamment via le Centre de Formation pour Apprentis Spécialisé (CFAS de l'Arseaa).

En outre, le Pôle Rives Garonne s'est doté depuis septembre 2018 d'un Chargé du développement de l'insertion préprofessionnelle et professionnelle transversal à l'ensemble des antennes SESSAD.

L'objectif poursuivi est de promouvoir les parcours d'insertion professionnelle des grands adolescents et jeunes majeurs accompagnés par les SESSAD accueillant, dans le cadre de l'autorisation unique, des jeunes jusqu'à 20 ans.



> Une politique de gestion financière des investissements et de gestion des risques du Pôle adaptée aux enjeux

Le Plan Pluriannuel d'Investissement rattaché au CPOM-M élaboré et validé en 2017 pour 5 ans prévoit comme axe prioritaire :

- Les reconductions de moyens : le maintien de la qualité des installations techniques, des matériels et mobiliers, par le biais du renouvellement des immobilisations,
- La prise en compte des évolutions des projets d'accompagnement des

publics accueillis : la modification du parc automobile et la planification de son renouvellement, la refonte de l'atelier de première sensibilisation professionnelle,

- Les évolutions techniques en lien avec le système d'information de l'association : adaptation des moyens informatiques et de téléphonie aux évolutions des organisations et de la réglementation en

- matière de sauvegarde et de sécurisation des données,
- Les accès au réseau informatique Arseaa pour le plus grand nombre de professionnels et les personnes accompagnées,
 - L'accessibilité et la mise en sécurité des personnes et des biens par des travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité,

- L'adaptation des locaux devenus vétustes ou inadaptés et à implanter sur des zones prédéfinies par

l'ARS et la MDPH : Les Antenne Paul Lambert, Aux 4 Vents, Charta.
- La mise en œuvre des actions ou mesures de maîtrise repérée dans

le cadre du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Promotion des Droits et Participation



Lors de l'évaluation externe, il avait été mis en évidence un manque d'espace de concertation et de réflexion avec les personnes accueillies et leurs parents.

L'effort engagé depuis 2016 pour favoriser la participation des personnes accompagnées et de leur famille se poursuit et se traduit par :

Une dynamisation des CVS sur les 4 antennes ITEP,

Des moments conviviaux ont été organisés au sein de chaque ITEP (remise des diplômes, concert, visite de l'atelier préprofessionnel ...),

Des rencontres à l'occasion de la rentrée de septembre et pour clôturer l'année,

Des groupes de réflexion pour partager des questionnements en lien avec la problématique des jeunes mais également avec la fonction parentale,

La désignation d'une personne de confiance pour les majeurs accompagnés. Aucun majeur n'a souhaité procéder à cette désignation.

En outre, afin de rendre plus accessible l'information que nous délivrons aux personnes accompagnées et leur famille, l'Arseaa s'est engagée dans le Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et le Pôle Rives Garonne s'est fortement mobilisé (formation de 5 professionnels).

L'objectif est de traduire l'essentiel de nos documents à destination des personnes accompagnées et des familles en FALC. Un premier travail sur le Contrat de séjour/ Document Individuel de Prise en Charge a été effectué en lien avec les jeunes accompagnés.

Dynamique de projet

> L'écriture des Projets d'établissement et de service 2018-2022 :

La contractualisation du CPOMM au 1er janvier 2016 a permis de formaliser les nouvelles autorisations portées par le Pôle et a, par voie de conséquence, permis l'écriture du Projet de Pôle.

Le travail de réflexion et d'écriture des projets des 3 autorisations « ITEP

enfants / ITEP adolescents et jeunes adultes / SESSAD ITEP » 2018-2022, engagé en 2016 au sein de chaque antenne et en transversal du Pôle, s'est poursuivi en 2017. Cette élaboration a nécessité beaucoup plus de temps que prévu car il s'agissait d'un chantier complexe pour passer de huit à trois autorisations. Ce travail a

permis d'associer dans un même projet des équipes qui avaient construit des identités fortes et a demandé du temps et de la souplesse pour remodeler, recomposer, redéfinir un nouveau projet en lien avec les orientations du projet de Pôle.

> Le fonctionnement en Dispositif ITEP intégré :

Son objectif est de proposer une organisation destinée à favoriser un parcours fluide et des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des jeunes accueillis rendu

possible par une notification unique « Dispositif ITEP ».

L'ouverture officielle de cette mise en œuvre s'est réalisée en septembre 2018, pour une signature de l'ensemble des partenaires, près de 200,

fin juin 2019 avec une probable autorisation de fonctionnement en DITEP début janvier 2020.

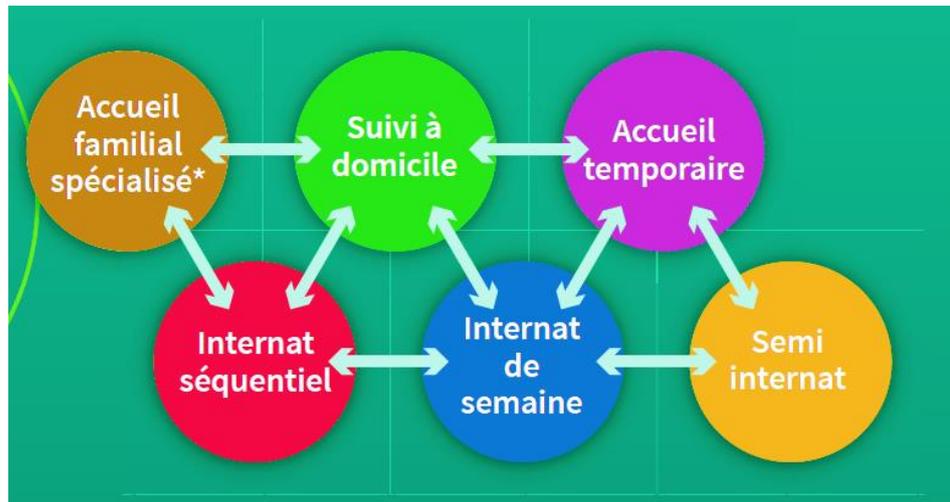
Une Journée institutionnelle sur le DITEP a été organisée en novembre

2018, avec la participation du Professeur Jeammet et l'équipe du DITEP

L'Orée du Bois située en Normandie pour un partage d'expériences.

Le **dispositif ITEP** a vocation à faciliter le parcours des jeunes accompagnés.

Il conjugue différentes réponses sous forme de modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et coordonnées, adaptées aux besoins :



Politique Qualité

La démarche d'amélioration continue de la Qualité au sein du Pôle Rives Garonne est pilotée par la direction, en lien étroit avec les animateurs Qualité au nombre de sept.

Cette démarche est participative et associe l'ensemble des professionnels du Pôle Rives Garonne. Les sept animateurs Qualité exercent leur mission en binôme avec les Responsables d'Unité.

En 2018, les travaux se sont essentiellement portés sur la poursuite de l'évaluation interne amorcée en 2017 axée sur :

- La consolidation des résultats de l'évaluation interne par autorisation des deux domaines évalués en fin d'année 2017 (Autonomie et Qualité de Vie/Droit, et participation des usagers),

L'élaboration des fiches actions en lien avec les axes d'améliorations soulevés. Ces fiches Actions ont été validées par le COPIL de la DACQ et intègrent le nouveau Plan d'amélioration continue de la qualité,

- L'évaluation d'un 3^{ème} domaine : « Personnalisation des Prises en charge » lors d'une journée institutionnelle du 17 décembre 2018,

La mise à jour des outils de la loi 2002 en lien avec les projets d'autorisation,

- La mise en place d'une fiche plainte et réclamation à destination des familles et des jeunes adultes accompagnés,
- Le suivi du Dossier Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,
- La gestion des événements indésirables au sein du Pôle Rives Garonne en lien avec la procédure associative.



Pôle Social



Entrée du Pôle Social



DIRECTION ET SERVICES ADMINISTRATIFS :

128 bis, route de Saint-Simon
31100 TOULOUSE

Tél: 05 34 60 96 36

Fax: 05 34 60 96 39

polesocial@arseaa.org

Pôle Social

Directrice :
Pascale WEISS

Directeur adjoint :
Denis BELOT

Les dispositifs

Social

Plateforme Sociale
Sardélys (31)
CADA - HUDA - CPH

- **105 places de CADA** (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile)
Missions : **accueillir, accompagner et héberger des demandeurs d'asile** dont la **demande est en cours d'instruction** et détenteurs d'un des titres de séjour.
- **40 places d'HUDA** (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile); Autorisé en 2018. le service a ouvert ses portes en septembre. Missions : il propose **l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile** en limitant ainsi le recours à l'hébergement hôtelier et à offrir des solutions d'hébergement lorsque l'OFII n'est pas en mesure de le faire. Le dispositif HUDA complète l'offre de service du CADA.
- **60 places de CPH** (Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)
Missions : **accueillir, accompagner et héberger** les personnes ayant obtenu la reconnaissance de leur qualité de réfugié, **dans l'objectif d'une primo-insertion dans la société française.**
Depuis 2018 sa capacité d'accueil est passée de 40 à 60 places.

Prév.
Protect.
Enfance

MECS
MECS Saint-Joseph (31)
MECS Lucie Aubrac (81)

- La **MECS Saint-Joseph** est autorisée pour recevoir **dans le cadre d'un placement provisoire, 60 enfants et adolescents** de 0 à 18 ans confiés par décision administrative ou judiciaire.
En 2018 la MECS a ouvert un **service de placement à domicile** de 14 places pour des enfants de 0 à 16 ans. Ce service nommé "**Aparte**" est mutualisé avec les 15 places de PAD de la MECS "L'Eau Vive", dont un mandat de gestion a été confié à l'Arseaa..
- La **MECS Lucie Aubrac** accueille **59 enfants et adolescents** dès 6 ans, principalement en internat et en service éducatif de jour. Parmi ces places, depuis 2018, la MECS dispose en outre d'un **service de 13 places dédiées à l'accueil de Mineurs Non Accompagnés** de 16 à 19 ans.

Socio-
judiciaire

SAP-SJ

- Le **SAP-SJ intervient**, sur ordonnance des juges ou réquisition du Procureur de la République, dans le cadre de **mesures alternatives** aux poursuites (médiation pénale, classement sous condition et stages), **d'enquêtes et de contrôle judiciaire socio-éducatif** sur Toulouse et sur le ressort de la Cour d'Appel

Les personnes accueillies et accompagnées

Les publics des différents établissements et services du Pôle Social sont à l'image de ceux-ci, très larges et très hétérogènes.

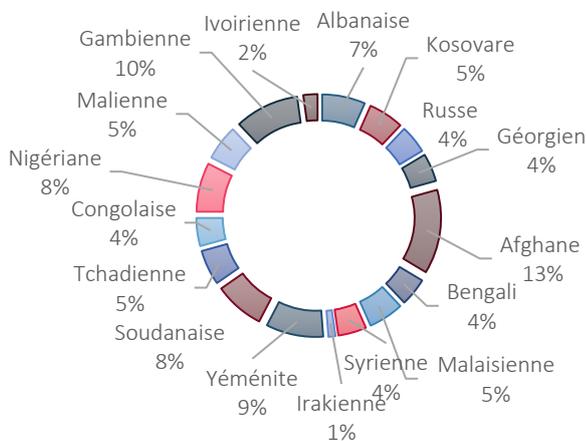
Au CPH, ce sont 87 personnes qui ont été accueillies en 2018 (avec 14058 journées réalisées en 2018 et un taux d'occupation de 86%). Il s'est agi de 22 ménages composés de 30 adultes et

40 mineurs. 42 personnes ont quitté le centre en 2018 (6 familles) et 53 nouvelles personnes ont été admises. La durée moyenne de prise en charge a diminué en 2018, elle a été de 8 mois contre 11 en 2017.

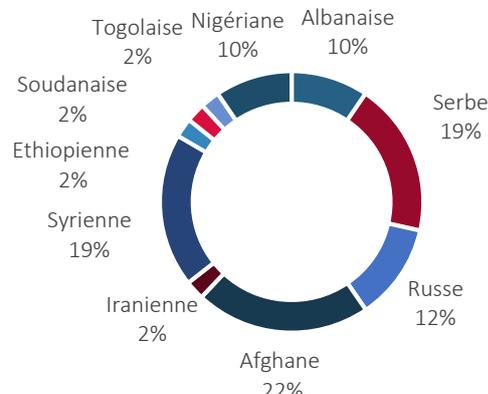
En 2018 le CADA a accueilli 167 personnes (avec 37162 journées réalisées représentant un taux d'occupation de

97%) de 19 nationalités différentes. Il s'est agi de 41 familles regroupant 65 adultes et 102 enfants. 22 personnes ont obtenu une protection en 2018 contre 26 en 2017. 2/3 d'entre eux ont obtenu un statut de réfugié. En décembre 2018, 19 nationalités différentes étaient présentes au sein du CADA (Cf. schéma ci-dessous).

Origine géographique (nationalité) des personnes accueillies au CADA en décembre 2018



Origine géographique (nationalité) des personnes accueillies au CPH en décembre 2018



Composition familiale des personnes accueillies à l'HUDA en 2018 (en nbre)



L'HUDA a quant à lui accueilli ses premières familles en septembre 2018.

Ce sont ainsi 42 personnes qui ont été accompagnées (soit 14 ménages). Sans prévenir, 3 couples et 3 familles ont quitté volontairement l'HUDA cette année. L'HUDA a accueilli 9 nationalités différentes. Sur les 14 ménages accueillis en 2018, 8 étaient en procédure Dublin. Les familles accueillies présentaient des

compositions familiales très diverses (Cf. illustration ci-après).

Au sein de la MECS Saint-Joseph 76 enfants ont été accueillis contre 69 en 2017 (hors PAD). Il s'est agi d'accueillir 35 filles et 41 garçons. 2018 a vu l'augmentation du nombre d'accueil provisoire et la diminution de l'accueil des MNA (25 contre 27 en 2017, cela signifie qu'en 2018, les

MNA ont tout de même représenté 1/3 des jeunes accueillis à la MECS).

En 2018 la MECS Lucie Aubrac a accueilli 72 enfants et adolescents dans ces différents accueils (internat, service éducatif de jour (SEJ) et service d'accueil de MNA) contre 69 en 2017. L'accueil concerne majoritairement les garçons. Ils constituaient au 31 décembre 2018, 73% du public accueilli. En 2018 ce sont 10 jeunes

MNA de 16 à 18 ans qui ont pu être accueillis. La moyenne d'âge est stable sur l'ensemble des services de la MECS, elle est de l'ordre de 16 ans

pour l'internat et en dessous de 10 ans pour le SEJ.

Élément significatif en 2018, les contrats jeunes majeurs ont représenté

21% des accueils en internat contre 15 en 2017 pour la MECS Lucie Aubrac et 12% des accueils contre 5 en 2017 pour la MECS St Joseph.

Des dispositifs d'accompagnement qui évoluent

> Un Pôle qui évolue et renforce activement son action d'une part dans le secteur de la protection de l'enfance et d'autre part des demandeurs d'asile et des personnes bénéficiant d'une protection internationale

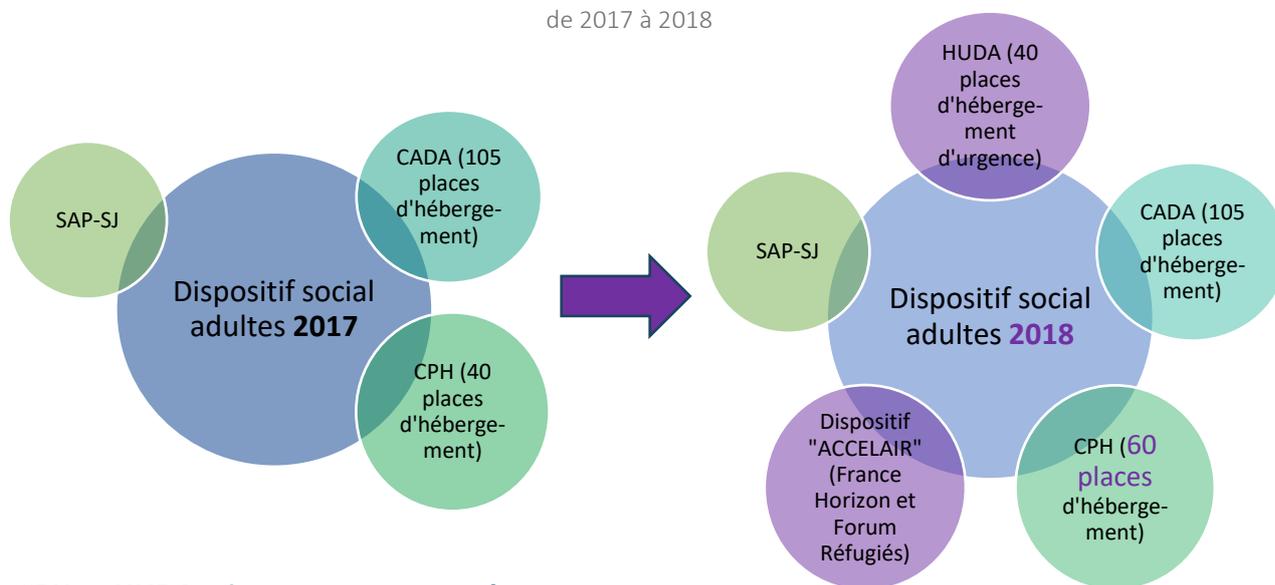
L'année 2018 a été pour le Pôle Social une année de changements importants. Tout d'abord, avec notamment le départ en retraite du directeur et l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction à la tête du Pôle. Ensuite le Pôle a vu lui être administrativement rattaché la MECS Lucie Aubrac ainsi que, dans le cadre d'un mandat de

gestion, la MECS L'Eau Vive. Enfin les Services de DEFI-Insertion 31 - CFAS (CFAS Occitanie Ouest) ont été rattachés au Pôle Formation et Recherche.

Ainsi, en 2018, le Pôle Social, avec en sus l'augmentation en 2018 de la capacité de places du CPH qui passe de 40 à 60 places, l'ouverture de l'HUDA

(40 places), sa participation au Programme départementale d'Intégration des Réfugiés « ACCELAIR » aux côtés de Forum Réfugiés et de France Horizon renforce son action d'une part dans le champ de la protection de l'enfance et d'autre part dans le champ de l'action sociale.

Evolution du dispositif social adultes du Pôle de 2017 à 2018



> CPH et HUDA : des extensions et création

L'année 2018 a été une année riche et active pour le CPH qui a connu une augmentation de places importante, voyant ainsi sa capacité d'accueil et d'accompagnement passée de 40 à 60 places au cours du dernier trimestre. En outre si jusque-là le CPH

avait pour spécificité d'accueillir de grandes familles, il a étendu son public aux personnes isolées. Enfin est venu s'adosser au CADA en 2018, un module d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA) de

40 places distinctes. En outre le dispositif « ACCELAIR » auquel l'Arsea est partenaire aux côtés de France Horizon et Forum Réfugiés est venu permettre en 2018 au CPH, de disposer à destination de ces publics, d'un accompagnement vers l'emploi.

> Le CADA poursuit ses missions

Le CADA poursuit en 2018 son action à destination des demandeurs d'asile. Dépendant désormais d'un dispositif national (OFII), le CADA accueille des familles provenant de tout l'hexagone. En 2018 seule 4 familles

provenaient de Toulouse. Cette année le CADA a organisé une conférence intitulée « *Comment adapter la rencontre et le soin à la complexité et à la multiplicité des problématiques*

des demandeurs d'asile ». Cette journée qui a vu intervenir F. Berthelette, psychologue clinicienne, spécialisée en psycho traumatologie et ethnopsychiatrie a rencontré beaucoup de succès.

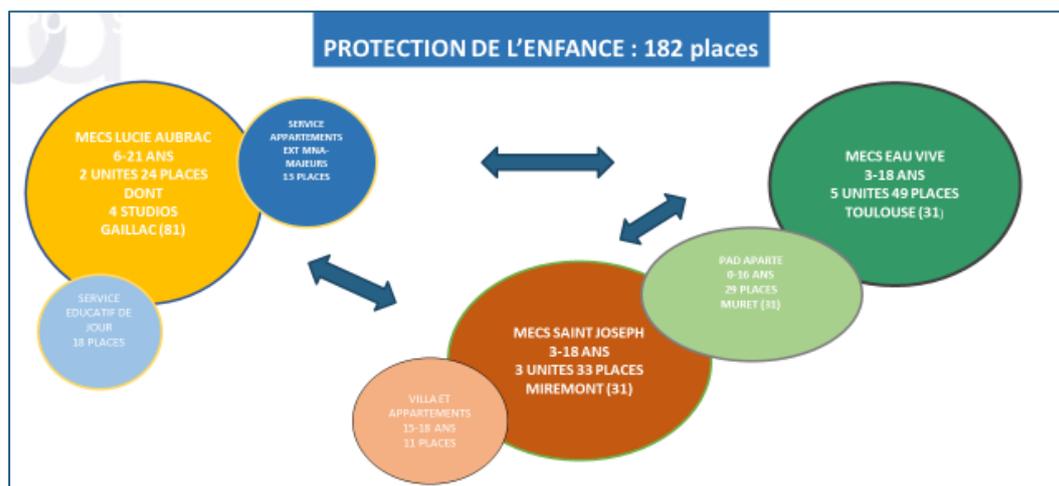
> Des dispositifs MECS qui s'étoffent en 2018 avec la création d'un service spécifique au MNA dans le Tarn et d'un service de placement à domicile (PAD) en Haute-Garonne

En 2018, la MECS Lucie Aubrac, dans le cadre d'une extension non importante, a ouvert un **dispositif d'accueil Mineurs Non Accompagnés (MNA)**. Ce service dispose d'une capacité autorisée de 13 places à destination des MNA de 16 à 19 ans qui sont accompagnés et hébergés en appartements diffus. Dorénavant la MECS dispose d'un dispositif d'accueil étendu, avec un internat de 28

places, d'un SEJ de 18 places et d'un service dédié à l'accompagnement des MNA de 13 places. Ainsi en 2018 la capacité de la MECS Saint-Joseph est de 59 places. **La MECS Saint-Joseph a été quant à elle autorisée en 2018 à créer 14 places de placement à domicile (PAD)**. Ce projet a vu le jour dans le cadre d'une demande d'extension conjointe de places de la MECS Saint-Joseph et de la MECS

l'Eau Vive. Le projet a permis de créer sur le département de Haute-Garonne, 29 places de placement à domicile (dont 15 pour la MECS l'Eau Vive). **Ce service dénommé « APARTE »** a ouvert en septembre 2018 et est mutualisé entre le 2 MECS. La capacité **de la MECS Saint Joseph passe ainsi en 2018 de 46 à 60 places.**

2018 : vers une diversification de l'offre de service dans le secteur de la protection de l'Enfance



Une MECS Saint-Joseph qui repense son dispositif d'accueil

En 2018, la MECS Saint-Joseph s'est donnée une nouvelle impulsion visant à repenser son dispositif d'accueil pour l'inclure dans une dimension de parcours :

- les groupes ont été repensés en fonction des âges,
- les accueils de MNA réduits et ceux-ci accueillis sur leur groupe d'âge,
- les services généraux ont été réorganisés, des agents de services ont été repositionnés sur des fonctions

- de maitresse de maison, les repas sont dorénavant élaborés sur site,
- les groupes de vie ont été réaménagés et redécorés afin d'offrir un cadre plus chaleureux,
- les orientations de projets revisités, ainsi pour les plus grands, à partir

de 15 ans, le projet est clairement tourné vers l'accession à l'autonomie,

- un « pool » d'appartements extérieurs a été créé ; la Villa de Muret a réduit sa capacité (6 à 7 places) au profit d'appartements en location (5 places au sein de 3 appartements) et le projet d'accompagnement a été revisité permettant le redéploiement de postes au profit

des groupes des plus jeunes de Mimeront,

- l'équipe de direction a été repensée de façon à permettre un encadrement des équipes au quotidien en plus grande proximité,
- le dispositif de formation a évolué en permettant la prochaine mise en place d'une analyse des pratiques sur chaque équipe,

- les axes de travail ont été repensés au sein du service d'internat et ce pour chacun des groupes, les projets de groupe évoluent,
- les emplois du temps ont été réorganisés de façon à stabiliser l'équipe éducative et l'équipe des surveillants de nuit et à réduire le recours aux remplaçants.

Promotion des droits et participation

En 2018, au sein de la MECS Lucie Aubrac, quatre réunions collectives des enfants et adolescents accueillis sur l'Internat, se sont tenues. Au sein de la MECS Saint-Joseph elles ont été au nombre de deux. Si différents thèmes ont pu y être abordés, 2018 a permis d'aborder des éléments de fonctionnement des groupes, les règles de vie, l'organisation des temps d'activité et bien sûr les nouvelles modalités de fonctionnement interne.

En 2018, au sein du CPH et du CADA, 3 Conseils de Maison se sont tenus. Ils ont constitué un lieu d'information et d'échange. Différents thèmes ont pu être traités lors de ces rencontres, tels que « le travail », « les impôts », « la modification des équipes », « l'arrivée de la nouvelle directrice », « la modification des astreintes » et « l'ouverture de l'HUDA ». Afin de faciliter les échanges et à la demande des usagers eux-mêmes, l'organisation de ces rencontres, se fait sous la

forme d'îlots de langue. Ces rencontres nécessitent l'intervention d'interprètes, indispensable à l'expression et à la compréhension des participants.

Dynamique de projet

Depuis décembre 2018, l'équipe du SEJ de la **MECS Lucie Aubrac** s'est engagé dans la revisite de son projet de service. C'est également le cas pour le projet de service de l'internat. Au sein même de la MECS, le projet d'établissement en cours de réactualisation, intègre le nouveau service

des MNA. Il devait être finalisé au cours de l'année 2019.

Au sein de la **MECS Saint-Joseph**, les différentes adaptations réalisées en 2018, amène l'établissement à adapter son projet. Dès septembre 2018,

la MECS a débuté un travail de revisite des projets de services. Leur finalisation est prévue pour la fin 2019 et devrait permettre l'actualisation du projet d'établissement.

Politique Qualité

La **MECS Lucie Aubrac** a démarré sa démarche d'évaluation interne dès 2017. Les 2 animateurs qualité, formés à l'Arseaa pour la circonstance, ont réuni plus de 3 groupes de travail et animé une dizaine de réunions. En 2017 et 2018 3 domaines ont pu être mis au travail sur les 5 du référentiel.

La **MECS Saint-Joseph** a, à proprement parlé, débuté en 2018 la mise en œuvre du second cycle de l'évaluation interne. 2 animateurs qualité ont été désignés. Ils sont chargés de suivre la démarche et d'animer les groupes de travail. Un comité de pilotage a été instauré et rassemble des

représentants des équipes pluri-professionnelles. Des groupes de travail ont été mis en place et un premier domaine a pu être mis au travail



arsep
action solidaire 